N°
Case

38703/B

1-2) NICOLAS, P.F.

3) TROUSSET, E.B.

4) LAUGIER, J.B.

MÉMOIRES
SUR LES
MALADIES ÉPIDÉMIQUES

Qui ont regné dans la Province de Dauphiné, depuis l'année 1780.

AVEC

Des Observations sur les Eaux minérales ; sur l'Histoire naturelle de cette Province, & quelques Consultations de médecine.

Par M. Nicolas, Docteur en Philosophie & en Médecine ; Conseiller-Médecin du Roi, pour le traitement des Epidémies ; Médecin de MONSIEUR, & de Monseigneur LE DUC D'ORLÉANS ; aggrégé au College des Médecins de Grenoble, & Membre des Académies Royales des sciences de Dijon, Nimes, des Arcades de Rome, &c.

Veritas ergò, medici probitas est, ut in eâ sit constans & sincerus. Paracelf. *de proprietate medici.* Paragrani tract. IV. tom. I. pag. 217.

A GRENOBLE,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE

M. DCC. LXXXVI.

WELLCOME
LIBRARY
INSTITUTE

PREFACE.

LE projet d'une hiſtoire des Maladies Épidémiques de la Province de Dauphiné, fut formé long-temps avant ſon exécution, qui n'eut lieu qu'en 1780. M. DE LA BOVE, Intendant de cette Province, ayant approuvé le travail qui avoit été entrepris ſous M. de Marcheval, ſon prédéceſſeur : je ſuivrai dans ce ſecond cahier, les errements que j'annonçai dans ma préface du premier ; ſimplicité dans la narration ; exactitude dans les deſcriptions topographiques ; unité de méthode & de traitement : telles ſont les loix auxquelles je m'aſſujettirai conſtamment. Comme je n'ai eu d'autre but en publiant mes obſervations, que d'être utile aux peuples, dont la ſanté m'eſt confiée, & de remplir, en bon citoyen, les devoirs que le Gouvernement m'a impoſés : j'é-

cris sans prétention & sans orgueil. Que mes confreres me lisent avec quelque intérêt ; qu'ils veuillent bien m'encourager à mieux faire, & me redresser, si je me suis quelquefois écarté de la bonne route ; que mes compatriotes jugent de ce que je desirerois de faire, par ce que j'ai fait, & apprécient les efforts de mon zele ; c'est tout ce que je demande : l'approbation des uns, l'estime & la reconnoissance des autres, seroient le terme de mon ambition.

MÉMOIRES

MÉMOIRES
SUR
LES ÉPIDÉMIES

Qui ont régné en Dauphiné depuis l'année 1780, jusqu'en 1786.

Épidémie du village de Saint-Quentin, en Septembre 1781.

Figuli qui argillam pedibus vertunt & formant manibus, in his corporis partibus, febri intermittenti particulari corripiuntur, qui proprius est figulorum *morbus*. Linnæus, *de feb. interm. causâ.*

Depuis les frontieres de Savoye, jusqu'au Rhône, le cours de l'Isere qui partage la ville de Grenoble, est d'environ 150,000 toises. Les deux rives sont bordées d'habitations ou de villages, dont l'agriculture est d'autant plus riche, qu'ils occupent des terres enrichies des dépôts

de cette riviere. Les villages ſont preſque tous ſur les hauteurs : quelques hameaux ont été établis dans la plaine, à meſure que les eaux ont cédé à l'induſtrie & au travail. La belle vallée de Graiſivaudan, fertiliſée par ces eaux, eſt bornée au nord & au ſud, par des chaînes de montagnes, dont la plupart ſont cultivées juſqu'à leur ſommet : cette vallée s'ouvre & finit à Grenoble. La chaîne des montagnes de Saſſenage l'accompagne de l'eſt à l'oueſt, & ſemble ſe terminer à Romans, par une pente inſenſible. La rive droite de l'Iſere a des montagnes moins élevées qui s'écartent vers le nord près du village de Voreppe ; les bords de la riviere ne ſont plus eſcarpés que par des collines dont l'élévation eſt peu conſidérable : auſſi cette rive eſt-elle mieux habitée, plus cultivée & plus riche.

L'Iſere, depuis ſa ſource dans le Mont Iſerano en Savoye, traverſe des lits d'ardoiſe, dont la plupart ſont très-friables. C'eſt dans ces lits, qu'elle prend la teinte noirâtre qu'elle conſerve juſqu'à ce que ſes eaux ſoient confondues avec celles du Rhône, à une lieue au-deſſus de Valence. Pluſieurs torrents conſidérables ſe jettent dans l'Iſere. Le *Breda* qui deſcend avec impétuoſité des montagnes ferrugineuſes d'Allevard, ajoute à l'argille des montagnes de Savoye, des débris de rochers calcaires, de mines de fer, de roches micacées, &c. ; le Drac y roule des fragments graniteux, & acheve la com-

poſition des dépôts précieux auxquels l'agriculture doit les plus abondantes récoltes.

Le village de Saint-Quentin eſt adoſſé à la montagne appellée *Montaux*, ſur la rive gauche de l'Iſere, à quatre lieues S. O. de Grenoble. La paroiſſe eſt compoſée de hameaux & de quelques maiſons éparſes dans la plaine formée du limon de la riviere. Cette couche limoneuſe eſt épaiſſe de deux ou trois pieds, & recouvre des bancs d'argille aſſez conſidérables pour fournir à quelques tuileries dont les habitants de ces hamaux font leur principale reſſource. Les ouvriers ſont occupés à ce genre d'induſtrie pendant les mois de l'année les plus ſecs, ils creuſent le terrain pour en extraire l'argille, qu'ils façonnent enſuite en briques & en tuiles.

Les foſſes ſont ordinairement quarrées ou parallélogrames; les eaux de pluie ou celles qui filtrent des ſources ſupérieures, rempliſſent preſque toutes ces foſſes, y croupiſſent, s'y corrompent, & exhalent une puanteur qui ne peut être que très-nuiſible à ceux qui la reſpirent continuellement. Il eſt d'obſervation que les fievres intermittentes ſont très-communes dans les pays argilleux; & je ne doute point que cette cauſe, jointe à celle du rouiſſage du chanvre dans des marres ou des routoirs, ne donne lieu aux fievres intermittentes qui regnent toutes les années dans la vallée de Graiſivaudan.

La paroiſſe de Saint-Quentin eſt diviſée en haute

& baſſe; il y a une différence bien remarquable entre les habitans du haut-Saint-Quentin, & ceux qui travaillent aux tuileries : les premiers ſont robuſtes & bien faits; leur teint eſt celui des hommes ſains; ils s'adonnent, dès leur jeuneſſe, à faire le commerce des bois ſur la riviere, ou à ſervir de patrons ſur les bateaux deſtinés à voiturer le ſel des ſalines d'Arles à Grenoble & à Lyon : les autres, c'eſt-à-dire les potiers, ont un teint pâle & livide; les jambes gorgées, la taille plus baſſe, une ſanté chancelante; ils ſont ſujets aux ſcrophules, & à toutes les maladies qui ont un principe froid, *à causâ frigidâ.*

Les femmes qui menent une vie ſédentaire à Saint-Quentin, ont preſque toutes le ventre gros dans l'état naturel. Toutes celles que je rencontrois, me paroiſſoient être enceintes; & je ne fus déſabuſé qu'après m'être convaincu que cet état dépendoit de ce que les eaux qui fourniſſent à la boiſſon de cette partie de la paroiſſe, ſortent d'une carriere de tuf, & dépoſent en abondance cette matiere dans les canaux qu'elles parcourent pour arriver au village. De cette qualité des eaux, dérivent ſans doute les obſtructions méſentériques dont les femmes de ce village ſont attaquées, puiſqu'elles en boivent dès leur enfance. Si la même cauſe n'a pas lieu à l'égard des hommes, c'eſt qu'ils s'expatrient de bonne heure, & boivent beaucoup plus

de vin que d'eau, lorſqu'ils arrivent chez eux.

La population n'eſt pas auſſi forte à Saint-Quentin que dans pluſieurs cantons de la province. Le commerce local, celui de la navigation, éloigne vraiſemblablement les jeunes gens des chaînes du mariage. On ne compte gueres dans cette paroiſſe, que mille à onze cents individus, en multipliant par quatre le nombre des familles porté à 239.

La partie de Saint-Quentin où ſe trouve l'égliſe paroiſſiale, eſt percée d'une grande rue, du N. E. au S. O. Les maiſons ſont aſſez bien bâties; preſque toutes ont de petits jardins. On n'y apperçoit ni la miſere de nos montagnes, ni les traces dégoûtantes de la malpropreté, dont j'ai parlé dans pluſieurs de mes mémoires. L'induſtrie tirant parti de l'heureuſe ſituation de Saint-Quentin, y entretient l'aiſance. Ce village cependant, comme tous ceux de la vallée de Graiſivaudan, eſt trop couvert d'arbres, qui, privant les maiſons de l'influence bienfaiſante des rayons du ſoleil, les rendent humides & mal ſaines: c'eſt le ſeul objet d'inſalubrité dont j'ai eu à me plaindre. L'expoſition de Saint-Quentin eſt très-belle; ſon principal aſpect eſt au nord & nord-oueſt ſur les plaines très-fertiles de Moirans, de Tulins & de Polienas, dont l'Iſere eſt la ligne de démarcation.

Le terroir de Saint-Quentin étant très-circonſcrit, l'agriculture n'y peut ſuffire aux beſoins des

habitants ; ils n'ont que peu de terres à bled ſur les hauteurs, & des prairies ſur les bords de l'Iſere. La montagne appellée *Montaux*, qui domine au ſud, eſt calcaire ; elle eſt couverte de bois de chêne & de fayard, &c. On trouve dans les rochers, de très-beaux fragments de camites & de pectinites d'un volume conſidérable. Dans le mois de juillet 1783, il ſe fit, à moins d'un quart de lieue du village, un éboulement d'une partie du rocher qui couronne le ſommet de la montagne ; & le bruit qui en réſulta fut entendu à pluſieurs lieues.

Les fievres qui ſont aſſez communes ſur les rives de l'Iſere, ayant paru plus opiniâtres & plus générales à Saint-Quentin dans le mois de ſeptembre 1781, on demanda des ſecours. Je trouvai environ 30 malades dans les hameaux, & deux ſeulement dans le village de l'Egliſe. Le principe général de cette maladie, me parut concentré parmi les tuiliers qui, pétriſſant l'argille pendant tout le jour, ſont néceſſairement expoſés aux irrégularités de tranſpiration, qui ne peut que détruire l'équilibre dans les fonctions animales. D'ailleurs les parties argilleuſes, introduites dans la maſſe humorale, ſoit par les eaux dont ces ouvriers font uſage près des foſſes d'où l'on tire l'argille, ſoit par les pores des jambes & des pieds qui la foulent : ces parties, dis-je, s'arrêtent dans les vaiſſeaux artériels, y produiſent l'état de viſcoſité dont parle *Boer-*

rhaave (1), & ſont le principe du friſſon fébrile, quelquefois de l'hydropiſie ou du maraſme, qui ſuccedent aux fievres intermittentes.

Chez tous les malades, la fievre commençoit par un friſſon plus ou moins long; à ce friſſon ſuccédoit une chaleur âcre & mordante, de violents maux de tête, enfin une ſueur abondante, fétide & comme gluante; preſque tous avoient des rougeurs éréſipélateuſes aux jambes, avec un engorgement œdémateux: c'étoit la fievre locale dont parle *Linnæus* (2).

La premiere & la principale indication que j'aurois eu à remplir, c'eût été de faire ceſſer le travail de l'argille, & de combler les foſſes d'où on l'avoit tirée; mais ce remede, tout urgent qu'il étoit, tout efficace qu'il me parut, étoit cependant impraticable, eu égard à la miſere extrême dans laquelle la ceſſation des travaux auroit réduit les familles des fébricitants qui travailloient les jours d'intermittence de la fievre. Il fallut donc avoir recours, non aux moyens ordinaires & connus de traiter les fievres d'accès, mais à ceux qui pouvoient rétablir la tranſpiration, & donner des forces à la nature épuiſée de fatigue.

Dans la plupart des malades, j'excitai de lé-

(1) Aphor. 755.

(2) *De feb. interm. causâ.*

geres ſecouſſes, par quelques grains de tartre ſtibié ou d'hipecuanha ; j'en mis pluſieurs à l'uſage d'une décoction de tamarins pendant trois ou quatre jours; peu furent purgés *en regle*, comme on le dit communément, parce qu'il eſt d'obſervation que c'eſt à l'abus des purgatifs, que doit être attribuée l'opiniâtreté des fievres intermittentes, ſur-tout leur retour, lorſque l'on purge pour diſſiper l'enflure des jambes qui ſurvient ordinairement vers la fin de ces fievres. (1)

Les malades les plus robuſtes furent mis à l'uſage d'une boiſſon acidulée avec l'eſprit de vitriol, & donnée froide ; aucun ne fut ſaigné. Les plus foibles, les femmes ſur-tout, bûvoient de l'eau mêlée avec un peu de vin. Après avoir préparé pendant cinq à ſix jours, le febricitant à l'uſage des amers, par ces boiſſons & le régime, je leur faiſois prendre, tous les matins, une forte décoction de petite centaurée. C'étoit le fébrifuge *local* : les bords de l'Iſere étant couverts de cette plante. Je donnai très-peu de quinquina, & je n'en permis qu'une très-légere teinture. Je défendis très-expreſſément de donner des boiſſons chaudes, ſous quelque prétexte que ce fût, parce que je ſais, par une longue expérience, qu'elles énervent les fonctions di-

---

(1) *Sydenham*, pag. 59.

gestives;

geſtives ; & que loin de favoriſer la tranſpiration, elles la retardent au contraire. (1)

Fievres tierces de la Buiſſerate, en Août & Septembre 1782.

Il n'y a pas 200 ans que le torrent appellé Drac, *Draco*, à cauſe de ſon impétuoſité, avoit ſon embouchure dans l'Iſere au deſſus de Grenoble. La néceſſité fixa les premieres barrieres à ce torrent, par une digue qui commence dans le terroir du village appellé Échirolles, à 200 toiſes environ au deſſus du pont de Claix (2). Le pont fut enſuite ordonné au commencement du 16^e^. ſiecle, par M. le Connétable de Leſdiguieres, pour diriger au couchant de Grenoble, les eaux dont l'irruption menaçoit à chaque inſtant

(1) Voyez hiſt. des Epid. du Dauphiné, pag. 75.

(2) En 1382, le Drac n'avoit point encore de lit certain, & faiſoit d'étranges ravages par ſes fréquentes inondations. Les conſuls de Grenoble formerent le projet d'ouvrir un nouveau canal à ce torrent, entre deux rochers, dans la paroiſſe de Claix, où, quelque temps après, M. de Leſdiguieres fit conſtruire un pont qui a été appellé pont de Claix. Le capitaine Amedée de la Motte, châtelain de Grenoble, dirigea les travaux du canal, qui coûterent 700 florins d'or : ſomme aſſez conſidérable pour le 14e. ſiecle ; mais l'utilité des réparations étant généralement reconnue, *nul n'en murmura*, dit Chorrier, tom. 10, pag. 371.

la ville d'une ſubmerſion totale. Mais ces digues n'ayant pas été pouſſées fort loin, le danger n'étoit pas écarté de maniere à raſſurer les Grenoblois; l'adminiſtration s'occupa ſucceſſivement de les prolonger, gagna ſur le torrent une plaine immenſe, & en porta le confluent vis-à-vis le hameau de la Buiſſerate, à demi-lieue oueſt de Grenoble. Ce hameau appartient à la Paroiſſe de Saint-Martin *le Vinoux*, ainſi appellée, parce qu'elle poſſede un rideau de vignobles depuis la porte de Grenoble dite *de France*, à l'oueſt. Le vin que produit ce rideau, eſt de bonne qualité, léger & plus agréable que celui que l'on perçoit à l'eſt de Grenoble: ſon expoſition directe au midi, eſt auſſi plus heureuſe. Les maiſons qui forment ce hameau de la Buiſſerate, ſont couvertes au nord, par un rocher coupé à pic, de plus de 150 toiſes d'élévation: elles ne ſont expoſées qu'aux vents de ſud & d'oueſt. Il a été obſervé depuis long-temps, que lorſque le Drac mêloit ſes eaux à celles de l'Iſere, vis-à-vis de l'Egliſe de Saint Martin, cette partie de la Paroiſſe, quoique ſituée ſur la hauteur, étoit ſujette, tous les ans, aux fiévres dont j'ai à parler; & qu'elle n'eſt délivrée de cette eſpece de fleau, que depuis la confection des digues oppoſées au torrent. C'eſt ſur-tout dans le temps de la crue des eaux, que ces fievres s'annoncent. Les gens du lieu m'ont aſſuré qu'alors

une odeur particuliere étoit répandue dans leur atmoſphere. Je ſuis d'autant moins étonné de cette obſervation, que le Drac, courant du ſud-eſt au nord, roulant avec fracas, des terres & des cailloux (1) de toute eſpece, coercé dans preſque toute ſa courſe, dans un lit très-étroit; rongeant par-tout, des rives ſchiſteuſes, parſemées de pyrites ſulphureuſes ou arſénicales, & tombant preſqu'à angle droit dans l'Iſere, il doit en boul-

(1) La lithologie du Drac eſt la plus intéreſſante peut-être de toutes celles des rivieres & torrents du royaume. J'ai avancé, dans le premier recueil de mes mémoires ſur les Epid. pag. 81, qu'on trouvoit dans le lit de ce torrent, des brêches ou eſpeces de poudingues volcaniques. Les obſervations de M. le Chevalier de Lamanon, m'ont confirmé dans cette opinion. Si je me trompe, j'aime à errer avec un naturaliſte dont les yeux ſont exercés ſur toutes les productions naturelles. Je regarde les *laves* du Drac comme plus antiques que celles du Vivarais, &c., & je perſiſte à donner ce nom (de laves) à ces ſubſtances noirâtres, poreuſes, qui ont enchatoné différentes ſubſtances, lorſque la pâte ignivome étoit encore liquide. Ce ſentiment explique mieux que les autres, la formation *varioliteuſe* de ces pierres. M. le Marquis de Viennois, qui poſſede la plus curieuſe collection de pierres du Drac, a, dans ſon cabinet d'hiſtoire naturelle, la piece de conviction, de l'exiſtence des volcans en Dauphiné. C'eſt une pierre poreuſe, creuſée en retraits vitrifiés. Cette pierre a été trouvée ſur les bords du Drac, avec les poudingues, & autres ſubſtances reſſemblant aux variolites.

verser les dépôts, en y en ajoutant de nouveaux, & pousser contre le rocher de la Buisserate, un gaz particulier que ce rocher envoye sur les habitations dont il forme le rempart (1).

La constitution des six premiers mois de 1782, fut inconstante & pluvieuse (2); il plut pendant treize jours en Janvier, & le thermometre varia de 10 degrés. La variation fut de treize degrés en Fevrier, qui fut assez beau; il neigea ou il plut en Mars, 15 fois. Le mois d'Avril fut très-pluvieux & inégal; la chaleur varia depuis 4 jusqu'à 26 degrés. Le mois de Juin fut très-beau; il y eut quelques orages avec grêle & tempête, pendant le mois de Juillet; le 28, la tempête se forma au-dessus de Sassenage, frappa ce village, & s'étendit sur la rive opposée de l'Isere, depuis Voreppe jusqu'à Grenoble: la Buisserate fut enveloppée dans l'orage.

Les crues du Drac furent fréquentes & presque continues pendant les mois d'Avril & de Mai. Le hameau de la Buisserate fut, par conséquent, plus exposé aux émanations des matieres entraînées par les eaux; leur filtration à travers l'an-

(1) Il avoit été établi à la Buisserate, une maladrerie qui fut réunie à l'hôpital de Grenoble en 1446, le 29 mai. L'acte de cette union est à la chambre des comptes. Général. 21, fol. 58.

(2) *Voyez* la Météorologie de 1782, à la suite du mémoire sur l'Epidémie de Valdrome.

cienne digue, fut conſtammant abondante; ces eaux ſtagnerent, pendant les chaleurs des mois de Juin & de Juillet; & il s'en éleva une quantité de vapeurs qui s'appeſantirent ſur les habitations de la haute & baſſe Buiſſerate, & contribuerent autant pour le moins, que les intemperies des mois précédents, au dérangement de la ſanté de la plupart des habitants.

Le caractere général de la maladie de la Buiſſerate étoit une fiévre plus ou moins aiguë, mais intermittente, quotidienne ou tierce. Tous les malades ſe plaignoient d'un affaiſſement général dans leurs membres, de dégoût, & quelquefois d'envie de vomir. Leur langue étoit blanche & mal propre; les accès commençoient par un friſſon plus ou moins long, auquel ſuccédoit une chaleur acre, & une ſueur abondante, graſſe & fétide.

Ces ſymptômes étant généraux, à quelques variétés près, le traitement fut auſſi le même dans preſque tous les individus, eu égard cependant à l'âge & aux forces des malades. Je donnois ordinairement un vomitif, lorſque les indications l'exigeoient; je purgeois enſuite avec une décoction de tamarin, aiguiſée avec le ſel d'Epſon ou de Glauber. La boiſſon ordinaire étoit de l'eau pure, acidulée avec quelques gouttes d'eſprit de vitriol.

Après avoir diſpoſé les malades par un vomitif & un purgatif, ſuivant l'exigence des circonſ-

tances, je leur donnois, de deux en deux jours, la poudre fébrifuge d'Helvetius, depuis douze jusqu'à trente grains pour les personnes les plus robustes. Lorsqu'il falloit ranimer les forces, j'ordonnois de prendre vingt ou trente grains de quinquina, dans une quantité suffisante de thériaque, ou d'extrait de Genievre, que je préférerai toujours à la fameuse composition d'Andromaque. Je permettois aussi l'usage du vin. Cette espece d'épidémie ne dura que pendant le temps des crues du Drac.

Le village de Sassenage fut atteint par ces mêmes fievres intermittentes, dans l'automne de 1782. J'en attribuai la cause aux exhalaisons des eaux qui avoient filtré à travers les nouvelles réparations opposées au Drac, & qui avoient croupi pendant plus de deux mois.

Le traitement fut le même qu'à la Buisserate : je ne fis saigner aucun païsan ; je donnai beaucoup d'amers, tels que la petite centaurée en décoction légere, & la camomille en infusion ; très-peu de quinquina. Aucun de mes malades n'eut à craindre les funestes effets que l'abus de cette substance exotique produit tous les jours, lorsqu'elle est donnée avec profusion, par les mains impérites qui moissonnent & souillent les champs de la médecine : tous mes malades furent gueris presque sans remede.

ÉPIDÉMIE
de Valdrome.

DEPUIS l'été de cette année 1782, le village chef-lieu de la communauté de Valdrome, diocèſe de Die, avoit contracté, par communication, une maladie épidémique, du genre des *putrides* nerveuſes, qui avoit regné dans le hameau *des Prés*. La mortalité devenant de jour en jour plus conſidérable, je reçus des ordres pour aller ſecourir les malades, & je partis le 3 Janvier 1783. La température étoit froide & très-ſeche à Grenoble. Pendant le mois de Décembre, le mercure s'étoit ſoutenu juſqu'à 28 pouces, & preſque conſtamment au-deſſus de 27, pendant toute l'année 1782, comme on le verra à la ſuite de ce mémoire. La conſtitution de l'atmoſphere changea le 4 Janvier; le vent de ſud domina le 5; le 6 & le 7, il plut beaucoup; ma courſe fut, par conſéquent, déſagréable & pénible.

Conſtitution de l'athmoſphere.

La terre de Valdrome, dont le principal village porte le nom, eſt formée par ſept vallées : elle tire vraiſemblablement ſon étymologie des deux mots *vallis & druma*, vallée de Drome, parce que la riviere appellée *Drome*, prend ſa ſource à une

Hiſtoire topographique.

Source de la Drome.

lieue *eſt* de ce village, au centre d'une petite Paroiſſe connue ſous le nom de la *Bâtie des Fonds*. Ce n'eſt d'abord qu'une petite ſource qui fournit à peine un pouce d'eau : elle coule dans un ravin, où, groſſi par trois autres petites branches, ſon lit s'étend vers le ſud-oueſt, & reçoit pluſieurs ruiſſeaux qui viennent des vallées collatérales. La Drome, lorſqu'elle commence à baigner les prairies du chef-lieu, reçoit de l'oueſt, une branche aſſez forte, & coule enſuite au nord-oueſt, entre le détroit formé par les rochers de la terre de Beaurieres & de Lêches, à la rive droite; & ceux des terres de Charens & de Beaumont, à la rive gauche. Groſſie par le ruiſſeau de Beaurieres, à une lieue à peu près du village, la Drome court à l'oueſt, & va porter ſes eaux dans le lac de Luc, qui a occupé plus d'une lieue & demie de terrein dans le détroit, & près d'une lieue latéralement. On voit, en effet, que ce lac fut très-conſiderable; & qu'il s'écoule ſenſiblement à meſure que les ravins y entraînent les terres des montagnes voiſines. La vallée de Beaumont étoit preſque noyée, il y a trente ans; l'eſpace délaiſſé par ce lac forme des landes dont l'agriculture tirera, un jour, le plus grand parti, ſur-tout ſi les propriétaires de ce lac exécutent l'utile projet de le deſſécher, en détruiſant une partie des obſtacles qui le formerent. Qu'on veuille bien me permettre quelque digreſ-

ſion

ſions au ſujet de cet amas d'eau, & des événements qui l'occaſionnerent. Mes réflexions ne déplairont peut-être pas à mes concitoyens, & pourront ſervir à ceux qui s'occuperont de l'hiſtoire du Dauphiné.

Le lac dont je vais eſquiſſer l'hiſtoire, eſt connu ſous le nom de lac de Luc, village qui, du temps de Pline le naturaliſte, étoit un des chefs-lieu de la cité de Voconces, *Vocontiorum civitatis fœderatæ duo capita, Vaſco & Lucus Auguſti* (1). Fabius Valens, général de Vitellius, détruiſit Luc, lorſque faiſant la guerre contre le parti d'Othon, il traverſa le pays des Voconces avec 40,000 hommes, y exerça toutes ſortes de rapines & de brigandages, portant par-tout le fer, le feu, la déſolation, l'infamie ou la mort. Voici les paroles de Tacite, ſur cet événement: *Lento dein agmine per fines Allobrogum & Vocontiorum ductus exercitus, ipſa itinerum ſpatia, & ſtativorum mutationes, venditante duce, fædis pactionibus adversùs poſſeſſores agrorum & Magiſtratus civitatum, adeò minaciter, ut Luco quod municipium Vocontiorum eſt, faces admoverit, donec pecuniâ mitigaretur. Quoties materia pecuniæ deeſſet, ſtupris & adulteriis exorabatur.* Lac de Luc

(1) *Plin.* hiſt. nat. lib. III, chap. IV.

Cité, en général, ne ſignifioit pas *Ville* chez les Romains; mais la *commune*, l'état particulier qui comprenoit pluſieurs villes ou pluſieurs bourgs, pris enſemble ſous le nom collectif de *Cité*.

Luc, quoique détruit par Valens, étoit cependant un lieu considérable du temps de Constantin, puisqu'il en est fait mention dans l'itinéraire de Jerusalem ; & que cette ville y est appellée *Mansio* ; nom que les Romains donnoient aux habitations réunies, qui, sans être ville, *municipium*, ou cité, *civitas*, offroient cependant une retraite aisée & sûre aux voyageurs, qui y trouvoient tout ce qui leur étoit nécessaire pour eux & pour leurs chevaux : c'étoient les *monas* ou *sadmous* des Grecs (1).

La Drome, en quittant le détroit dont nous avons parlé, serpentoit dans une plaine qui est aujourd'hui couverte par les eaux ; & après avoir franchi un autre détroit, d'une demi-lieue à peu près, qui se trouvoit à l'extrêmité occidentale de cette plaine, couloit vers Luc au nord-ouest, comme aujourd'hui ; baignoit ensuite les murs de *Die*, de *Saillans*, de *Crest*, de *Livron*, & mêloit ses eaux à celles du Rhône, au-dessous de ce dernier village. Il ne reste plus que de foibles vestiges de la splendeur de Luc ; on y trouve quelques inscriptions, des restes d'un très-bel acqueduc, &c. J'en ai rap-

---

(1) *Mansiones erant loca amplis ædificiis instructa, in quibus omnes qui cursu publico utebantur, manere, sive pernoctare possent. Addita horræa & stabula erant, ut iter facientes, annonæ & jumentorum copiam haberent.* Wesseling, *in itinerar. Antonini*, pag. 6.

porté le tronc d'une ſtatue de deux pieds & demi de hauteur, encore ornée d'un chaperon & d'une ceinture : le tout cependant d'un ſtyle aſſez groſſier. Je conſerve dans mon cabinet un fragment de corniche d'un beau travail : ce morceau a auſſi été trouvé à Luc.

La ſeule inſcription que j'aie pu recueillir, eſt ſous le baſſin de la fontaine du village : ce baſſin fut le tombeau d'une fille de la famille Pompeïa. Le bloc eſt creuſé en couloir, de la tête aux pieds; il n'a que 16 pouces de profondeur du côté de la tête, & ſix pieds huit pouces en vuide de la tête aux pieds; ſa hauteur eſt de 22 pouces au pied, & 23 à la tête. Il eſt vraiſemblable que ce tombeau étoit ſoutenu par des colonnes, afin qu'on pût lire l'inſcription qui eſt en deſſous : elle eſt entourée d'une cannelure taillée avec élégance, & tracée en belles lettres romaines de 4 pouces.

T. FIL. POMPEIAE. ANNOR. XXVI. POMP. V.

Titi filiæ Pompeïæ annorum viginti ſex, Pompeïus uxori, ou, peut-être, *vivus fecit.*

Il exiſtoit encore à Luc une autre inſcription ſur une pierre ornée d'un cadre qui a été briſé il y a quelques années. Les caracteres qui la formoient étoient romains & aſſez beaux : elle fut communiquée à M. de Verone, Préſident à la

Chambre des Comptes, par le Curé du lieu. Ce Magiſtrat, ſavant antiquaire, auſſi recommandable par ſon érudition que par ſa modeſtie, a bien voulu me la communiquer à ſon tour.

FELIX. PRAEF. VOCO.

Cette inſcription prouve que Luc étoit dépendant de Voconces. M. du Pilhon d'Angelle, d'une famille diſtinguée dans la robe & l'épée, m'a aſſuré d'avoir envoyé à Grenoble, il y a cinq ans, deux urnes de la plus belle conſervation, trouvées à Luc, & qui malheureuſement furent briſées en chemin.

L'éboulement qui arrêta le cours de la Drome, & forma le grand lac de Luc, ſe fit vraiſemblablement à la ſuite de quelque tremblement de terre, dont aucun détail n'a paſſé juſqu'à nous. Il paroît, par l'édit de Louis XI, donné à ce ſujet, & qui ſera inſéré dans ce mémoire; il paroît, dis-je, que l'éboulement n'eut lieu que ſur la rive droite de la Drome: mais un examen attentif du local, nous porte à des conjectures plus admiſſibles. On voit, en effet, qu'une partie de la montagne dite de *Salles*, au-deſſus du hameau de ce nom, s'éboula dans la Drome, dont elle obſtrua le lit, vis-à-vis du ruiſſeau de Miſcon, qui coule du côté oppoſé, c'eſt-à-dire, du nord au ſud. L'échancrure que laiſſa ce terrain éboulé, eſt encore très-apparente

au-deſſus du hameau (1); & le rocher qui lui ſert de baſe, eſt de même nature que celui de la montagne. Il eſt probable que le lit de la riviere fut d'abord intercepté pendant quelque temps, & que les eaux ne ſe firent jour que peu à peu, à travers les obſtacles qui les arrêtoient. Ces eaux tombent encore en bouillons, & par caſcades, dans l'eſpace que l'on appelle le *petit lac*, qui, formé, ſans doute, par le même événement que le premier, eſt à 20 toiſes au moins plus bas, quoiqu'il ait été vraiſemblablement au niveau du reſte de la vallée qu'arroſoit la Drome.

La rive droite du détroit qu'occupoit cette riviere en coulant vers Luc, étoit formée par une montagne (2) dont les couches inclinées à l'horizon, & preſque perpendiculaires, ſe ſéparerent en partie en 1442, coulerent en blocs immenſes, & fermerent entiérement le paſſage des eaux, à deux cents pas environ du grand lac. L'eau ſtagna dans cet eſpace; & s'étant peu à peu frayée une iſſue à travers

(1) L'œil du naturaliſte exercé découvrira des échancrures de cette eſpece, au-deſſus de toutes les collines, tertres ou élévations.

(2) Il exiſte encore ſur le ſommet de cette montagne nommée *Pic-de-Luc*, des maſures qui annoncent que c'étoit un bâtiment conſidérable: une tradition conſtante dans le pays, aſſure que c'étoit la maiſon où les Romains faiſoient battre la monnoie. *Romanorum ærarium.*

les décombres entaſſés, vraie image du cahos, le réſervoir s'eſt vuidé, & reſte preſque à ſec pendant l'été. Le grand lac cependant, quoiqu'il ſe comble viſiblement, eſt toujours profond, & eſcarpé en certains endroits, ſoit à cauſe de l'inégalité des bords de l'ancienné vallée; ſoit à raiſon de ſon élévation au-deſſus du petit lac dans lequel il tombe, & qu'on peut regarder comme la ſource ſecondaire de la Drome.

Il ne ſeroit pas difficile de pratiquer un canal ſouterrain à travers le tertre éboulé de la montagne de *Salles*, au niveau du petit lac; on parviendroit par-là, à rendre à l'agriculture les vaſtes plaines qu'occupent les eaux, & à augmenter les poſſeſſions des communautés qui ſont ſur l'une & l'autre rive. En vain objecteroit-on qu'il y auroit à craindre que les eaux du lac, à leur premiere irruption, ne dévaſtaſſent les terres qui bordent la riviere, juſqu'à ſon embouchure dans le Rhône. Cette objection, que l'on dit avoir été un obſtacle aux travaux projettés depuis long-temps, ne ſera d'aucun poids, lorſqu'on voudra bien conſidérer que les rochers éboulés en 1442, ſont une digue que l'impétuoſité la plus forte ne pourroit vaincre, les eaux fuſſent-elles plus conſidérables qu'elles ne le ſeroient, & qu'elles ne peuvent l'être. La Drome ne s'écouleroit, dans tous les cas, qu'à travers les angles des blocs de rochers: il n'y auroit donc point d'inondation

à craindre pour les plaines ; plus d'objection solide à former contre l'utile projet du desséchement.

Luc étoit une étape romaine ; la grande route de Vienne à Milan y passoit ; & delà, à Lêches, à Baurieres, la Baume des Arnauds, Gap, &c. Nous croyons ne devoir pas nous arrêter sur la fable débitée par plusieurs auteurs ; tels que la Martiniere, Chorrier, Bouche, Longuerue, Expilly, &c., que le *Lucus Augusti* fut submergé par les eaux. Les masures que l'on dit avoir été apperçues dans le petit lac, après de longues sécheresses, n'étoient, sans doute, que les débris d'une grange qui fut détruite & noyée lors du grand éboulement. Je dois avouer qu'ayant très-exactement visité le grand & le petit lac (qui étoit à sec en octobre 1783) je n'ai apperçu dans ce dernier, que beaucoup de vase, & nul vestige de masure. Je puise de très-bonnes raisons qui viennent à l'appui de mon sentiment, dans une dissertation manuscrite de M. de *Verone*, *sur les Voconces*. « Il est bien vrai, dit » ce magistrat, que si la ville de Luc avoit été » où est aujourd'hui le grand lac, elle auroit été sub- » mergée ; mais elle n'y étoit, ni ne pouvoit y être, » 1°. parce que la vallée étoit trop retrécie, pour » qu'il pût y avoir une grande ville ; 2°. parce » que les montagnes qui la bordent, sont trop éle- » vées, & d'une pierre trop dure, pour qu'on eût » pu y pratiquer des chemins assez aisés pour y

» aboutir ; au lieu que l'endroit où eſt Luc au-
» jourd'hui, eſt un plateau très-vaſte, où les voi-
» tures peuvent arriver du côté de Die (1). » J'ajou-
terai enfin que toutes les médailles & autres mo-
numents antiques, ſe rencontrent, ou dans le village
même, ou dans le voiſinage (2) ; & qu'il n'eſt pas
vraiſemblable que les Romains euſſent pratiqué

---

(1) Il paroît que Columbi (*de rebus geſtis Epiſcopor. Dienſium & Valent.*) croyoit que les Romains avoient pratiqué une route par ce détroit qu'occupe le lac de Luc, puiſqu'il dit que cette route pour aller à Rome, ſeroit encore pratiquée, ſi la formation du lac n'avoit eu lieu. *Atque*, dit cet auteur, *niſi rupes ingens terræ motu excuſſa de ſummo monte viam intercluderet ad Lucum pagum. Facto lacu de fontanis & torrentibus aquis, nunc quoque frequens eſſet populis Romam euntibus.* Je conclus de ce paſſage, que le P. Columbi n'avoit jamais été ſur les lieux, & avoit fait comme un très-grand nombre d'auteurs, qui écrivent ſur des *oui-dire*.

(2) Un Curé de Joncheres, mort il y a quelques années, avoit fait une aſſez belle collection de médailles découvertes à Luc, ou dans les environs. Parmi ces médailles, il s'en trouvoit quelques-unes en or. Je fus chargé d'acquérir le médailler pour M. l'Abbé du Ternay, aumonier & confeſſeur de Madame Louiſe de France à St. Denis ; mais comme ce médailler avoit été dévaſté, je n'eus que des débris, en or, grand, moyen, petit bronze, & potin. J'avois eu le plaiſir, avant cette époque, de procurer à ce reſpectable & ſavant eccléſiaſtique, une médaille d'Alexandre Severe, de la plus riche empreinte, & de la plus belle conſervation. Cette médaille avoit été trouvée à Luc.

une

une grande route dans un détroit auſſi affreux que celui qui regne depuis l'endroit appellé *Rochebriane*, juſqu'à Valdrome, pour aller couper, comme on le prétend, le rocher qui ſe trouve au-deſſus du village de *Peyre*, d'où ils auroient pu gagner *Veynes*, après avoir jetté des ponts sur le *Buech*, &c. (1)

Comme je me ſuis impoſé la loi d'inſérer dans mes mémoires tous les monuments que je pourrai recueillir, & qui pourront jetter quelque jour ſur l'hiſtoire naturelle du Dauphiné, il m'a paru que l'on ſeroit bien aiſe d'y trouver un ancien acte, qui conſtate la formation du lac de Luc, & une ancienne preuve de la non-exiſtence d'une ville dans le terroir occupé par ce lac. Voyez à la fin du recueil le n°. 1.

Les eaux du lac dont nous venons de parler, s'étendoient, ſur la rive droite, dans une vallée, juſqu'au village de Baumont. A meſure qu'elles s'écoulerent avec plus de facilité à travers les rochers éboulés, & que les ravins dépoſerent au fond du lac, les terres qu'ils entraînoient, un

(1) Luc n'étoit qualifié que de *caſtrum Luci*, château de Luc (fort de Luc) en 1167. J'en trouve la preuve dans l'hommage qui en fut fait par *Iſnard*, de la fameuſe maiſon des Artauds, à Pierre II, Évêque de Die. Voyez cet hommage ſous le n°. 2.

terrein considérable resta à découvert, & forma des marécages très-mal sains, puisque des fievres intermittentes, rebelles, ont regné à Baumont, tant que les terreins délaissés par les eaux, n'ont pas été entiérement desseschés & cultivés. Mon pere avoit été commis par M. de la Porte, Intendant de Dauphiné, pour secourir les habitans de Baumont : je ne lui ai jamais entendu dire que les villages situés sur les hauteurs, tels que Charens, Leches & Baurieres, eussent été frappés de l'épidémie dont il arrêta les progrès.

Le chef-lieu des vallées qui forment la terre de Valdrome, est bâti, à l'extrémité inférieure & orientale d'un tertre considérable, en dos d'âne, qui s'étend à près d'un quart de lieue. On juge, par les débris d'anciens bâtiments que l'on trouve en parcourant ce tertre, que Valdrome n'est plus ce qu'il fut autrefois. On croit généralement dans ce canton, qu'il exista une ville appellée *Villelongue* qui étoit dominée par un château dont on voit encore des vestiges à l'extrémité occidentale de l'élévation dont il vient d'être parlé. Les Templiers avoient une Eglise sur les bords de la Drome. Les restes de cet édifice annoncent qu'elle fut assez vaste pour être une Paroisse considérable.

Le village, tel qu'il est actuellement, n'est percé que d'une seule rue de l'est à l'ouest. Cette

rue eſt inégale, parce qu'elle eſt ſur la crête du dos d'âne, nullement alignée, & mal-propre. Quelques petites rues étroites ſont ouvertes & pendentes au midi. Les habitations de ce côté, n'ont que de très-petites ouvertures : la miſere & la mal-propreté y paroiſſent dans tout leur appareil. Au nord, le côteau eſt preſque coupé à pic; à plus de 100 pieds plus bas que les habitations, coule un ruiſſeau qui forme un rempart naturel. Les maiſons de ce côté, ont leur fenêtre au nord: auſſi n'y eut-il aucun malade.

La population eſt très-conſidérable à Valdrome; il ſemble que l'indigence de ſes habitants la favoriſe; & que ce ſoit pour eux une néceſſité de s'oublier, en rapprochant les jouiſſances. J'ai vu quelquefois juſqu'à dix enfants dans un même réduit, dépouillés & preſque nuds, malgré la rigueur des frimats; couchés pêle & mêle ſur une même litiere, ſans linge, ſous des haillons puants & pourris qui leur ſervoient de couverture.

Le commerce de ce pays conſiſte dans la fabrication de groſſes étoffes de laine & des Ratines. Il exiſtoit autrefois à Valdrome, pluſieurs fabricants qui occupoient un grand nombre d'ouvriers. Aujourd'hui, ce village fournit à peine 200 pieces de Ratine par année. Je ne ſais à quelle fatalité cette ceſſation de travail doit être attribuée; mais il en réſulte que la plupart des cardeurs de laine

ou autres ouvriers ſont ſans travail, ſans reſſource & ſans pain.

L'agriculture eſt néceſſairement miſérable dans un pays dont les habitants ont abandonné le travail des champs, pour ſe livrer à celui de la laine. Quoique la terre de Valdrome ſoit très-vaſte, & ait plus de huit lieues de tour, la plus grande partie des terres eſt en jachere; les hauteurs pourroient cependant fournir du bled, de l'épautre, du ſeigle, &c. Les ſeules vallées ſont cultivées, parce que chacune d'elles a un hameau où l'on carde & travaille des laines, pendant l'hiver ſeulement, lorſque la nature eſt enſévelie ſous les neiges. Le terrein de ces vallées eſt, en général, gras, humide & de très-bon rapport; celui des hauteurs eſt meuble, ochreux & pierreux. On y rencontre ſouvent des fragments de cornes d'Ammon, dans une gangue griſâtre, d'un grain très-fin, mince & très-caſſante. Le ſommet des montagnes eſt couronné de rochers calcaires, déchirés, ſur-tout à l'oueſt, en allant à Charrens, ſur la rive gauche de la Drome. A l'eſt, eſt la montagne de la Baume de Arnauds, & le col de Cabres; au ſud-eſt, celle de Peyre; au ſud-oueſt, celle de Saint-Niſier; au ſud, celle de Montmorin. Le ſommet de ces montagnes eſt couvert de bois de ſapin: elles ſont cultivées preſque par-tout.

On ne voit, aux environs de Valdrome, que

des ſignes frappants des convulſions de la terre, ou des effets produits par la dégradation des terreins, après des pluies fréquentes, ou des neiges abondantes. De toutes parts, ce ſont des monticules éboulées de quelque montagne, où l'on apperçoit encore la place qu'occupoient les terres. En 1755, il s'étoit formé, à trois quarts de lieue au-deſſus de Valdrome, un nouveau lac aſſez conſidérable, enſuite d'un éboulement d'une partie de la montagne. Les eaux ſe frayerent peu à peu un paſſage, abandonnerent, au bout de quelques années, le terrein dont elles s'étoient emparées; & la vallée qu'elles avoient noyée, s'ouvrit entiérement, parce que l'obſtacle qui obſtruoit leur paſſage, n'étoit que de la terre, qui céda aiſément, lorſqu'elle fut détrempée.

L'eſpece humaine n'a pas dégénéré dans le Valdromois, comme dans pluſieurs vallées du haut-Dauphiné. Les hommes y ſont robuſtes & bien faits; les femmes grandes & fraîches en général; les ſcrophules y ſont peu communes; mais la malpropreté, attachée au travail de la laine, y entretient beaucoup de maladies de la peau.

Le froid ayant commencé à ſe faire ſentir à Valdrome, dès le mois d'octobre 1782, on ſe renferma plutôt que les années précédentes, dans les caveaux deſtinés au cardage de la laine. Ces réduits, échauffés par le gaz du charbon de bois,

méphitisés encore par l'odeur de la laine, & le souffle d'un grand nombre de personnes; n'ayant que de très-petites ouvertures au midi; ces réduits, dis-je, devoient nécessairement être un écueil pour la santé des ouvriers. Lorsque, fatigués du travail, & pressés par la faim, ils sortoient pour aller prendre leur repas, ils étoient saisis par le froid; la transpiration étoit supprimée; des fluxions catarrales survenoient; & l'inconduite dans le régime hâtoit le dérangement des fonctions. Un pain arrosé, le plus souvent, des larmes de la misere & du désespoir, ne pouvoit fournir à la nature, des forces capables de lui faire surmonter les obstacles qui s'opposoient au soutien de l'économie animale. Les individus affoiblis étoient obligés de chercher leur subsistance dans les endroits qu'ils auroient dû fuir, & ne rapportoient de ces gouffres de méphitisme, que la maladie ou la mort. Plus de soixante personnes avoient déjà perdu la vie, lorsque j'arrivai au centre de la contagion.

Causes générales.

A ces causes générales, savoir, 1°. la communication avec le hameau des Prés, qui, une année auparavant, avoit été infecté, 2°. le méphitisme des caveaux où l'on travailloit la laine; 3°. la misere excessive, je crois pouvoir en ajouter une quatrieme, celle de l'infection de la fontaine publique, dont il sera parlé à la fin de ce mémoire.

La maladie préludoit, en général, par des étourdiſſements plus ou moins forts; par l'abattement des forces; par un dégoût abſolu; ſouvent par une toux forte, quelquefois humide, ſeche ou amenant des crachats ſanguinolents. Diagnoſtic. 1er. temps,

La proſtration des forces devenoit plus conſidérable, vers le 3e. jour. Alors, les envies de vomir ſe ſuccédoient rapidement. La rougeur des yeux & de la face annonçoit l'embarras de la tête; la langue ſe couvroit d'un limon jaune, épais & fétide; les dents devenoient livides & noires. Les délires ſourds, quelquefois furieux, accompagnoient les malades au tombeau. 2e. temps.

Ces délires ne paroiſſoient qu'au troiſieme temps de la maladie. Dans cet état des choſes, tout étoit déſeſpéré, lorſque les malades n'étoient pas ſecourus. J'en ai ſauvé pluſieurs qui avoient reſté quelques jours ſans mouvement, & chez leſquels le jeu de la vie paroiſſoit entiérement ſuſpendu; ils étoient couchés à la renverſe, les bras mollement étendus; les jambes, dans une poſition horizontale: ils paroiſſoient abſolument immobiles; leurs yeux étoient fixes & larmoyants, les levres pâles, livides & pendantes; quelques-uns *chaſſoient aux mouches*; d'autres parloient ſans ceſſe, ou ne donnoient que des ſons mal articulés: tous préſentoient quelque ſymptôme mortel. 3e. temps.

Les malades furent traités ſuivant les circonſ-

tances, eu égard à leur âge, leurs forces, à la ſimplicité ou à la complication de la maladie.

Traitement. Si la toux & les autres ſignes de maladies catarales exigeoient des ſecours preſſants, je commençois le traitement par des diaphorétiques légers, afin d'exciter la tranſpiration, diminuer la toux, & ſolliciter l'expectoration. Je mettois ſur-tout en uſage les fréquentes fumigations d'eau tiede, dans les vues d'aſſouplir le tiſſu des bronches, & de ramollir l'humeur dont elles étoient engorgées. Les ſaignées ne m'ont paru néceſſaires dans aucun des cas qui ſe ſont préſentés. Une fois aſſuré que je n'avois à lutter que contre l'épidémie ſeule, je cherchois à détruire les effets du méphitiſme, par d'abondantes boiſſons aiguiſées avec le vinaigre ou l'acide vitriolique. A l'uſage de ces boiſſons, je faiſois ſuccéder le tartre ſtibié en grand lavage. La tête étoit ordinairement débarraſſée après les vomitifs : quelquefois ils amenoient des vers ou une bile porracée. Les purgatifs dont les tamarins étoient conſtamment la baſe, avoient le plus grand ſuccès. Les ſymptômes diminuoient ou ceſſoient entiérement, lorſque le ventre étoit libre, les hypocondres relâchés & mous.

Dans le troiſieme temps de la maladie, lorſque la proſtration des forces étoit extrême, & le délire paiſible, je donnois, par cuillerées, une potion compoſée d'un gros de thériaque, de quel-

ques

ques gouttes anodines d'Hoffman, de lilium de Paracelce, ou de teinture de caſtoreum, dans le meilleur vin que je pouvois trouver : &, par intervalles, la boiſſon antiphlogiſtique ordinaire ; l'eau & le vinaigre.

Si le délire étoit furieux, je cherchois à le calmer par des bains de pieds. La potion étoit compoſée de quelques gouttes anodines de Sydenham ; & de la liqueur minerale d'Hoffman, à la doſe de 20 ou de 30 gouttes, dans l'eau de fontaine : je n'ai point eu beſoin de recourir aux ſaignées.

Après la ceſſation du délire, il ne s'agiſſoit plus que de ſoutenir les forces & les évacuations alvines. Alors, je permettois quelques potages liés, ſur-tout avec des farineux. La plupart des malades ont eu beſoin d'être purgés trois fois ; les convaleſcences étoient plus ou moins promptes, en raiſon du ſecours que je pouvois donner, & des ſoins que l'on prenoit des malades.

Il n'eſt à Valdrome qu'un petit nombre de maiſons aiſées, & toutes proteſtantes : je fus édifié de leur zele & de leur charité envers les malheureux. Je dois ſur-tout le plaiſir d'avoir rendu pluſieurs malades à la ſanté & à leur famille, aux ſoins & aux ſecours de toute eſpece, que mademoiſelle *Bernard*, épouſe du négociant de ce nom, diſtribuoit à pleines mains. Je me ſuis impoſé la loi de citer avec éloge les perſonnes

dont j'ai eu autant à me louer. Les traits de générosité ne sauroient être trop connus, & trop souvent imités.

Quoique le ministere de M. *Bertrand*, Curé de Valdrome, n'ait été requis dans aucune circonstance, pendant la durée de l'épidémie, puisque tout le village est protestant (1): cet honnête ecclésiastique ne cessa de donner des preuves éclatantes du zele dont il étoit animé. Il consoloit les uns dans leurs infirmités, aidoit les autres de ses conseils; & mérita, par sa conduite, le suffrage général, & l'estime publique.

Outre les feux que je faisois allumer le matin & le soir, lorsque le temps permettoit aux habitants d'aller chercher du genievre, &c., j'avois ordonné qu'on parfumât, tous les jours, avant ma visite, les habitations des malades, avec du vinaigre dont on arrosoit une pêle rougie au feu; ou que l'on fît décrépiter sur des charbons ardents, du sel de nitre que j'avois fait distribuer.

Il me restoit, avant mon départ, à prendre

(1) L'ordre de Malthe qui a une commanderie à Valdrome, ayant eu avis qu'il y régnoit une épidémie, donna des ordres aux fermiers de verser une somme sur les indigents, en raison des besoins. Les protestants envoyerent de toutes parts du linge & de l'argent, encouragés & animés par l'exemple d'un ordre dont la bienfaisance fait le plus bel ornement.

une précaution bien essentielle à la santé du village. Je m'étois apperçu que la fontaine commune qui coule au midi, & au bas du dos d'âne sur la crête duquel est percée la rue principale, avoit sa source au dessous d'un terrein penchant qui servoit de cimetiere ; & que les pluies, ou les neiges s'écouloient de ce terrein, dans une espece de berceau qui aboutissoit au réservoir ou puits de distribution de cette fontaine. L'eau me parut fade, puante & infectée de miasmes cadavereux. On m'assura que cette saveur extraordinaire ne datoit que de l'époque à laquelle l'épidémie avoit commencé, parce que les inhumations avoient été plus fréquentes. Je fis assembler la communauté, & lui exposai combien il étoit urgent de changer le lieux de sépultures, & de prendre des précautions pour mettre la fontaine publique à l'abri de l'infection inévitable, lorsque le réservoir seroit souillé par les eaux qui auroient lavé les cadavres. On délibera que les réparations nécessaires seroient faites, & la délibération fut envoyée à M. de Marcheval, alors Intendant de Dauphiné. J'ai appris que les réparations ordonnées ont été faites, & que la contagion ne s'est plus étendue.

AVIS GÉNÉRAL

Sur les précautions que doivent prendre les Cardeurs de laine.

Comme il eſt de l'intérêt des négociants & des ouvriers qui ſont employés au travail de la laine, de ſe prémunir contre les accidens qui ſont attachés à ce genre d'induſtrie, nous allons tracer, par forme aphériſtique, les préceptes les plus ſimples, afin qu'ils puiſſent être plus aiſément retenus par les maîtres, & les cardeurs ou tiſſeurs d'étoffes.

I.

Il eſt eſſentiel que les appartements où l'on carde la laine, aient de grandes ouvertures au nord, ſi la choſe eſt poſſible, afin que l'air y circule librement.

I I.

On ne doit pas raſſembler un trop grand nombre d'ouvriers dans de petits réduits, parce qu'indépendamment des miaſmes qui ſe dégagent de la laine, l'air y eſt encore corrompu & méphitiſé par le ſouffle des ouvriers.

I I I.

Il eſt connu que l'air n'eſt plus pur, lorſqu'il a paſſé dans les poumons. On trouble l'eau de chaux la plus limpide, en ſoufflant deſſus, comme ſi on l'expoſoit à l'odeur la plus infecte

des foſſes d'aiſance. L'air qui a été inſpiré & expiré eſt donc infect; par conſéquent dangereux.

I V.

Lorſque la néceſſité oblige les ouvriers d'allumer du charbon dans les lieux où ils travaillent, ils courent le plus grand danger. Cette vapeur a immolé, & immole tous les jours un grand nombre de victimes. Il n'eſt pas d'année qui ne ſoit remarquable par des cataſtrophes de cette nature. J'en pourrois citer une infinité & de très-récentes. Je vais indiquer ſuccintement les moyens les plus prompts, les plus efficaces contre le méphitiſme de la vapeur des charbons, afin que ceux, en faveur deſquels nous écrivons, puiſſent les employer au beſoin (1).

1°. Il faut d'abord porter en plein air la perſonne qui aura été affectée par la vapeur du charbon, la dégager promptement de toute eſpece de liga-

---

(1) Les perſonnes qui deſireroient de plus grands détails ſur les aſphyxies ou morts apparentes cauſées par la vapeur du charbon, pourront lire un ouvrage très-intéreſſant & très-bien fait, par M. Gardane, intitulé, *Catéchiſme ſur les morts apparentes*. Cet ouvrage, que le gouvernement a fait répandre dans les provinces, renferme les préceptes les plus utiles; il eſt marqué du ſceau du patriotiſme & du zele qui animent l'auteur déjà connu par pluſieurs ouvrages relatifs à la ſanté publique.

Les états de Bourgogne ont fait imprimer & diſtribuer dans la province qui a le bonheur d'être ſous leur admi-

ture; comme jarretieres, col, &c. &c.; la dépouiller entiérement, & la laver avec de l'eau mêlée à un tiers de vinaigre, après l'avoir assise dans sa position naturelle.

2°. On lui jettera, sans relâche, de l'eau froide sur le visage avec un gobelet, jusqu'à ce qu'il y ait quelque signe de vie; ce qui n'arrive souvent qu'au bout de quelques heures.

3°. Dès que l'asphyxié a donné quelques signes de vie, c'est le cas de lui mettre quelques grains de sel de cuisine dans la bouche, ou de lui faire sentir quelque odeur forte, telle que l'alkali volatil, lorsqu'on s'en trouvera.

4°. Après que le malade aura repris connoissance, on le transportera dans un lit, après l'avoir bien essuyé; on lui fera des frictions avec la main ou avec des linges sur tout le corps, & l'on pourra lui faire avaler un peu de bon vin ou d'eau-de-vie.

---

nistration, le catéchisme de M. de Gardane. Le dire à nos concitoyens, c'est faire l'éloge le plus complet de ce catéchisme. M. *Maret*, secrétaire perpétuel de l'académie de Dijon, a conduit l'édition, & l'a augmentée d'un chapitre sur les exhumations des cadavres. La sanction de M. Maret ajoute un nouveau prix à l'ouvrage. Je saisis avec empressement l'occasion de rendre à ces deux médecins, mes confreres à l'académie de Dijon, le tribut d'estime & de vénération qu'ils méritent, & de répandre quelques fleurs sur la tombe de M. Maret, dont l'amitié m'étoit chere.

V.

On placera la lampe deſtinée a éclairer les ouvriers pendant la nuit, ſous une eſpece de cheminée de fer blanc, qui conduira, par un tuyau, la fumée hors de l'appartement.

V I.

Lorſqu'il fait froid, & que l'on a des poëles; il faut laiſſer con ſtamment ſur ces poëles, une terrine remplie de parties égales d'eau & de vinaigre. C'eſt un excellent moyen de détruire le gaz méphitique du charbon, de la laine, & de l'air, qui a été reſpiré & corrompu.

V I I.

Si l'on ne ſe ſert pas de poëles, mais de terrines, on pourra également placer dans ces terrines un vaſe rempli d'eau & de vinaigre. On fera bien, malgré cette précaution, de jetter de temps en temps du vinaigre ſur une poële rougie au feu.

V I I I.

L'on donnera à boire aux ouvriers, pendant qu'ils travailleront dans les atteliers, un mêlange d'eau & de vinaigre: on les invitera même à s'en laver les mains & le viſage, au moins le matin & le ſoir.

I X.

Quoique la malpropreté ſoit inſéparable du cardage des laines, les ouvriers ſe préſerveront de

bien d'accidents, en ne touchant jamais le pain dont ils se nourrissent, sans s'être lavés les mains. Cette précaution ne doit point être perdue de vue, parce que les miasmes, mêlés avec les particules d'huile rance dont les mains sont souillées, corromproient, s'ils étoient avalés avec la salive, la masse des aliments, & donneroient lieu à des maladies putrides.

Je crois que ces observations pourront servir pour les pays dont le commerce est de manufacturer des laines. Je présenterai, à l'avenir, sous le même aspect, tout ce qui pourra intéresser les différentes classes d'hommes que j'aurai à traiter.

Comme l'année 1783 a été extrordinaire par les brouillards électriques qui ont régné dans presque toute l'Europe, j'ai présumé que l'on seroit empressé d'avoir un relevé de la constitution de l'année 1782.

Constitution météorologique de l'année 1782.

MOIS DE JANVIER.

BAROMETRE.

Plus grande élévation du mercure. Les 4, 22, 23, élévation de 27 pouces 9 lignes 3/4. Plus grand abaissement, 26 pouc. 11 lign. le 30. Variation dans le mois, 9 lign. 1/2.

THERMOMETRE.

Thermometre.

Froid, les 15, 16, 17, 18, 19. Plus grand froid, les 20, 5 dég. au dessous de la glace. Plus grande chaleur, le 8, 4 au dessus de o. Variation, 9 dég. dans le mois.

Température du mois.

Pluie, les 1, 3, 6, 7, 8, 9, 10, 21, 22, 26, 27, 28, 31: total, 13 jours de pluie. Neige, les 17 & 18. Beau, les 2, 4, 5, 19, 20, 23: total, 6 jours de beau.

FÉVRIER.

Barometre.

Plus grande élévation du mercure, 27 p. 10 l. le 26 matin. Plus grand abaissement, le 6, 26 pouc. 8 l. 1/2. Variation, 13 l. 1/2 dans le mois.

Thermometre.

Gel. les 3, 4, 7, 8, 10, 11, 12, 13. Grand froid, les 14, 15, 16, 17. Plus grand froid, 8 dég. au-dessous de o. dans la nuit du 17 au 18. Plus grande chaleur, le 26, 7 1/2 au-dessus de o. Variation à l'ombre, 16 dég., au soleil, 32, dans tout le mois.

Température.

Neigeux, les 1, 2, 6, 7, 16. Sombre, les 8, 10, 22, 23, 24, 25, 28: en général, très-beau mois.

MARS.

BAROMETRE.

Plus grande élévation du mercure, 27, 5 l. 1/2 le soir du 1 & 18. Plus grand abaissement, 26 p. 4 l. le 23.

THERMOMETRE.

Gel. les 17, 18, 19, 24. de 0. à 2 d. 1/2 au dessous. Plus grande chaleur, les 5, 10, 23, 9 d. au-dessus de 0. Variation, 9 d. dans le mois.

TEMPÉRATURE.

Neigeux, les 15, 20, 25. Neige, le 24 pendant la nuit. Tempête par sud-ouest, le 23 à 10 heures du soir. Neige abondante pendant la nuit. Grande pluie pendans la nuit du 29. Pluie fine & ondée, les 6, 9, 20, 22, 30, 31. Beau, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 11, 12, 14, 15, 17, 18, 26, 27, 28 : total, 15 jours. Beau mois en général.

AVRIL.

BAROMETRE.

Plus grande élévation du mercure, 27 pouces 1 ligne 3/4, les 22 & 23. Plus grand abaissement, 26 p. 6 l. le 2. Variation, 7 l. 3/4 dans le mois.

THERMOMETRE.

Plus grande chaleur, 11 dég. au-dessus de 0.

le 22, Chaleur solaire, 24 d. Moindre chaleur, le 5, 4 d. au-dessus de o. Variation, 7 d. dans tout le mois.

TEMPÉRATURE.

Pluie avec orage par S. O. le 1; & le 2, neige près de Grenoble. 30, orage & froid. Pluie, 5, 6, 7, 11. Pluvieux, 12, 13, 14, 15, 20, 22, 25, 26, 27, 29, tonnerres & ondées: mois absolument pluvieux & inconstant.

MAI.

BAROMETRE.

Plus grande élévation du mercure, 27 pouc. 6 l. le 25. Plus grand abaissement, 26 p. 8 l. du 7 au 8. Variation, 8 l. à peu près, du 5 au 8: & 10 l. dans tout le mois.

THERMOMETRE.

Plus grande chaleur, 16 d. le matin, & 18 1/2 le soir, le 30. Moindre chaleur, le 1, & le 8, 6 d. Variation, 12 d. 1/2 dans le mois.

TEMPÉRATURE.

Pluie ou ondées, 16 jours, dont deux avec orage. Tonnerre, le 31: constitution inconstante & pluvieuse.

JUIN.

BAROMETRE.

Plus grande élévation du mercure, 27 p. 4 l. 1/2

le 4. Plus grand abaiſſement, 26 p. 9 l. 3/4 le 28. Variation, 6 l. 3/4.

THERMOMETRE.

Plus grande chaleur du 20 au 30, 24 d. Moindre chaleur, le 1 & 4, 10 d. Variation, 14.

TEMPÉRATURE.

Grande pluie le 14, ſans orage, & de peu de durée. 18, 19, 29, ondées avec tonnerres foibles. Conſtitution ſéche en général : très-beau mois, fievres intermittentes.

JUILLET.

BAROMETRE.

Plus grande élévation du mercure, 27 p. 1 l. les 14, 20, 21. Plus grand abaiſſement le 28, 26 p. 8. l. Variation, 4 l. dans le mois.

THERMOMETRE.

Plus grande chaleur le 27, 23 d. 1/2. Moindre chaleur le 13, 16 d. 3/4. Chaleur ordinaire, de 20 à 25. Variation, de 9 à 10 d.

TEMPÉRATURE.

Pluie, les 6. 7, 8. Grêle de peu de durée, le 28. Conſtitution ſeche, ſud dominant.

AOUT.

BAROMETRE.

Plus grande élévation du mercure le 31, 27 p. 1 l.

Plus grand abaissement, 26 p. 6 l. 1/2 le 7. Le reste du mois entre 26 p. 9 l. & 26 p. 11 l. Variation, 7 l. 1/2.

THERMOMETRE.

Plus grande chaleur, 19 d. pendant 7 jours; à 23 1/2 le 16. Moindre chaleur du 19 au 31, de 11 à 12 1/2. Variation, 10 d. 1/2 dans tout le mois.

TEMPÉRATURE.

Grande pluie, les 2, 4, 7, 30, avec tonnerres & orages. Petite pluie, les 6, 8, 9, 10. Ondées, les 15 & 18. Tremblement de terre le 14, très-sensible à Grenoble : le temps étant calme à 4 heures du soir.

SEPTEMBRE.

BAROMETRE.

Plus grande élévation du mercure, 25 p. 4 l. le 26; du 13 au 19, au-dessous de 27 p. Pus grand abaissement, 26 p. 8 l. le le 16. Variation, 8 l. dans tout le mois, 8 jours au-dessous de 27.

THERMOMETRE.

Plus grande chaleur, les 6, 7 & 8, 19 d. Moindre chaleur, 10 d. les 15, 30, 31. Variation, 9 d. dans le mois.

TEMPÉRATURE.

Légeres ondées, les 6, 10, 30. Grande pluie

ſans tonnerres, les 18, 19, 22, 27, 8 : beau le reſte du mois. Conſtitution agréable en général.

OCTOBRE.

BAROMETRE.

Plus grande élévation du mercure, 27 p. 6 l. 1/2 les 17, 18, 19, & à peu près du 24 au 31. Plus grand abaiſſement, les 11, 12, 26 p. 6 l. au deſſous de 27; 10, 11, 12, 13.

THERMOMETRE.

Plus grande chaleur au tempéré. Les 1, 5, 10, 12. Du 20 au 31, entre 4 & 6 au-deſſus du tempéré. Moindre chaleur le 20, 4 d. au-deſſus de 0. le ſoir. Variation, 6 d.

TEMPÉRATURE.

Grande pluie, les 4, 8, 10, 13, 31. Tempête, le 11, 20, neige près de Grenoble; ondées, les 3, 4, 7, 13, 14 : beau le reſte du mois. Coups de vents du N. O. fréquents.

NOVEMBRE.

BAROMETRE.

Plus grande élévation du mercure, 27 p. 9 l. les 14 & 15. Plus grand abaiſſement, 26 p. 11 l. 1/2 le 3; conſtamment au-deſſus de 27 p. le reſte du mois. Variation, 10 d. dans le mois.

THERMOMETRE.

Plus grand froid, 2 1/2 au-dessus de o. le 23: il ne gela que le 20. Plus grande chaleur, 5 au dessous de o. les 4 & 6. Variation, 7 d. 1/2 dans le mois.

TEMPÉRATURE.

Neige peu abondante, le 1 vers le soir, 2, 7 & 30. Grande pluie, les 1, 3 & 4. Pluie par ondées & bruine, les 5, 6, 12, 13, 16, 17, 25, 26.

DÉCEMBRE.

BAROMETRE.

Plus grande élévation du mercure, 28 p. le 20 à midi, & le reste du jour; constamment au dessus de 27 p. 6 l., depuis le 17, jusqu'à la fin du mois, toujours au dessus de 27 p. du 1 au 17.

THERMOMETRE.

Plus grand froid, les 18, 19, 21, 25; 3 1/2 au dessous de o. dans la ville, & 6 au dessous à la campagne. Moindre froid, 1 & 1/2 au dessus de o. Variation, 4 d. 1/2.

TEMPÉRATURE.

Neige peu abondante, les 1, 15, 16, 17. Brouillards, les 1, 5, 6, 7, 9, 12, 22, 25, 29, 30. Constitution seche & froide.

ANNÉE 1783.

L'HIVER de cette année fut plus ſec qu'humide; il n'offrit aux yeux obſervateurs que les phénomenes annuels de la neige & des frimats. Je reſtai près de deux mois dans le Diois à portée de Valdrome, & je ne revins à Grenoble qu'après avoir laiſſé les eſprits alarmés de l'épidémie, dans la plus grande tranquillité. M. de Marcheval avoit approuvé le projet que je lui avois donné depuis pluſieurs années, d'analyſer ſucceſſivement les eaux minérales du Dauphiné. Il deſira que l'on commençât par les eaux d'Uriage, qui ne ſont qu'à une lieue & demie de Grenoble. Ce travail avoit été commencé dans le mois d'août 1781. J'allai ſur les lieux une ſeconde fois, où je fis l'analyſe par la voie des réactifs. La méthode d'évaporation fut pratiquée à Grenoble par un chymiſte habile, le même qui voulut bien ſe prêter à analyſer les *brouillards* qui ont étonné l'Europe, & qui parurent en Dauphiné vers la fin du mois de juin de cette année (1).

(1) Voyez la pag. 37.

ANALYSE

ANALYSE *des eaux gazeuſes, ſavoneuſes & ſalines du village d'Uriage dans le Graiſivaudan.*

A une lieue Eſt de Grenoble, ſur la rive gauche de l'Iſere, s'ouvre un détroit, au centre duquel coule, du ſud au nord, un ruiſſeau dont les bords ſont preſque par-tout cultivés: on remonte ce ruiſſeau juſqu'au deſſus d'Uriage. Là, ſe réuniſſent d'autres eaux d'un Ravin, dont la ſource eſt à l'eſt, au tiers environ du *tertre* ſur lequel eſt bâti le château du ſeigneur de cette terre. C'eſt au milieu de ce ravin, que l'on voit ſourdre la principale ſource dont je vais m'occuper. Elle paroît venir d'un terrein marécageux, qui ſe trouve à peu près au milieu de la croupe de la montagne qui domine le village, & accompagne la vallée de Vaunaveys. Uriage eſt à l'extrêmité ſeptentrionale de cette vallée, dont il peut être regardé comme la clef, & que l'on a comparée à un navire dont la proue ſeroit au ſud, formée par le bourg de Vizille, & la poupe à Uriage. L'étymologie du mot *Vaunaveys*, eſt tirée, dit-on, de cette figure, *vau*, vallée, & *navis*, vaiſſeau, *vallis navigii*; mais nous préférerions celle de *vallis nova*, *vau nouvé* ou vallée nouvelle; car tout porte à croire que toute cette vallée fut occupée autrefois par des eaux qui devinrent ſtag-

nantes, à meſure que le détroit dont nous venons de parler fut reſſerré par les éboulements. Une élévation de gros gravier, que l'on trouve aux deux tiers environ de l'extrêmité méridionale de cette vallée, vient à l'appui de notre opinion. Il conſte même par un ancien acte de vente d'un champ voiſin du château d'Uriage, que le champ vendu confine au couchant, la *Romanche*; ce qui fait préſumer, avec raiſon, que les eaux de ce torrent s'étendoient dans ces terres, qu'elle enrichit peu à peu de ſes dépôts, & s'écouloient enſuite par le détroit d'Uriage, pour aller ſe jetter dans l'Iſere, près du village de Gieres. Ce détroit offre en effet par-tout des preuves de l'exiſtence d'un ancien lit plus conſidérable. Les cailloux d'ailleurs ſont les mêmes que ceux de la Romanche, ſoit à Uriage, ſoit à Vaunaveys, ſoit dans ce détroit.

La montagne qui domine le Ravin où l'on trouve les eaux d'Uriage, eſt appuyée ſur une baſe argilleuſe. La chaîne court du nord au ſud-oueſt juſqu'à *Vizille*, & remonte enſuite au ſu-deſt du côté de l'*Oiſans*, pays fertile en mines de toute eſpece. C'eſt des montagnes de ce canton du Dauphiné, que la Romanche roule ſes eaux, & va les confondre dans celles du Drac, près du pont de *Claix*, depuis que le Connetable de Leſdiguieres lui oppoſa des digues, & s'aſſura, par ce moyen, la poſſeſſion du terrain, ſur lequel il fit bâtir le château de Vizille,

& tracer le parc immense dont l'agriculture & l'industrie tirent aujourd'hui le plus grand avantage.

L'eau gazeuse d'Uriage paroît suivre la direction qui lui a été assignée ci-dessus (1). Elle se charge du phlogistique des végétaux & des animaux aquatiques, qui vivent, meurent, & perdent leur organisation dans le marais; l'argille que cette eau détrempe & charrie, est phlogistiquée & dissoute. Entraînée dans cet état vers le bassin qu'on a grossiérement façonné, elle s'y manifeste en flo-

(1) Dans l'automne de 1784, M. Thouvenel parcourut avec le fameux *Bletton*, la montagne d'Uriage. Le sourcier reçut les impressions ordinaires sur le terrain qui couvroit le canal que l'eau gazeuse s'est formé; & les observations faites par cet homme singulier, confirmerent mon sentiment sur la source & le trajet de l'eau minérale. Bletton éprouva constamment les picotements aux jambes, qui lui indiquerent les mines de sel-gemme que la montagne récele, & que l'eau d'Uriage contient en abondance. Je demande bien pardon à Messieurs les Académiciens mécréans; mais je ne puis, & je ne pourrai jamais être assez complaisant, pour nier le témoignage de mes sens, quand je suis & serai assuré qu'ils ont bien vu, bien constamment senti. L'*amour propre* académique ne mene pas toujours à la conviction, à la vérité: & c'est la conviction & la vérité que je cherche. Avant que j'eusse pu rencontrer *Bletton*, j'étois, pour le moins, aussi incrédule que ceux qui le *pourchassent*; je l'ai suivi avec attention, & j'ai cru à ses sensations, comme j'ai cru aux grands & superbes effets de l'*influence universelle*, lorsque ma main ou ma *volonté* les ont produits, &c., &c., &c., &c.

cons blanchâtres & ſavoneux, qui reſſemblent à la pâte avec laquelle on fabrique le papier. La ſource a un caractere d'onctuoſité qui mérite de notre part une ſérieuſe attention, d'autant qu'avant nous, on ne lui a attribué qu'une prétendue qualité ſulphureuſe, ſans avoir égard à la qualité ſavoneuſe, qui eſt une des qualités médicinales dont il ſera parlé à la ſuite de ce Mémoire.

On trouve dans les eaux phlogiſtiquées, ſavoneuſes & chaudes, beaucoup moins de flocons argilleux, parce que la chaleur diſſout plus aiſément l'argille, dont les parties ſe rapprochent dans les eaux froides, ſe font ſentir même au tact, & ſont quelquefois ſi abondantes, ſi peu diſſoutes, qu'elles donnent un œil louche & laiteux à la ſource, comme on l'obſerve à Plombieres.

Nous aimons à penſer, avec M. *Monnet*, que l'odeur de la plupart des ſources appellées ſulphureuſes, n'eſt due qu'au phlogiſtique dont elles ſont imprégnées; & qu'il ſe développe & s'évapore à l'air libre. Il eſt aiſé de ſe convaincre de cette vérité, en éteignant dans une eau quelconque, une pyrite ardente, du fer ardent, du charbon enflammé, ou toute autre matiere dont le phlogiſtique ſe dégage par l'ignition. Il eſt encore prouvé que le ſoufre en lui-même n'a point d'odeur, & qu'il n'en prend que lorſqu'il perd ſon phlogiſtique, par la chaleur, ou par toute autre cauſe.

Le foie de soufre n'affecte désagréablement l'odorat, que parce que le phlogistique combiné dans ce sel avec l'acide & l'alkali, a moins de cohérence avec les deux corps auxquels il est uni, qu'il n'en a dans le soufre; aussi arrive-t-il quelquefois, & M. *Monnet* l'a observé lui-même, qu'après l'évaporation de tout le phlogistique, le foie de soufre a été réduit en tartre vitriolé.

L'odeur des eaux dites sulphureuses, n'est donc point la preuve de l'existence du soufre, mais du phlogistique libre. Celles où il se trouve du soufre, sont très-rares, suivant M. Monnet; nous croyons même avec M. Venel, qu'il n'en existe point (1). L'eau, selon M. Priestley, a une affinité très-marquée avec le phlogistique, lequel en

---

(1) J'ai vu sur le col de *Ceillac* en Queyras, un ruisseau qui coule sur du gypse qui enveloppe du soufre natif, dont j'ai détaché quelques morceaux que je conserve dans mon cabinet. Les habitants du Queyras & du Briançonnois, alloient boire l'eau de ce ruisseau qu'on leur avoit dit être sulphureuse; le bien qui étoit résulté du voyage, & la confiance sur-tout, avoient canonisé la tradition sur les prétendues qualités du ruisseau. Je trouvai l'eau qui couloit sur le soufre natif, très-limpide, sans odeur & sans goût: J'ai laissé tremper long-temps du soufre dans l'eau, elle n'a contracté aucune qualité; d'où je conclus que M. Venel avoit dit vrai, en avançant dans ses ouvrages, qu'il n'existoit aucune source où l'on pût trouver du soufre natif.

ayant d'avantage avec les acides en général, s'unit à eux, & abandonne l'eau, lorſqu'on les lui préſente, ſans que l'on obtienne pour cela du ſoufre précipité : la nature employant, dans la minéraliſation des eaux de cette eſpece, une quantité infiniment petite de matiere extrêmement diviſée, très-difficile à retenir, & qu'il eſt preſque impoſſible d'analyſer.

Le défaut de précipité par les acides dans les eaux phlogiſtiquées, n'eſt cependant pas une preuve ſans replique contre l'exiſtence du foie de ſoufre dans ces eaux. Lorſqu'elles précipitent les diſſolutions métalliques ; que leur odeur ſe développe davantage par les acides, & que l'on trouve un peu de précipité, on eſt fondé à penſer qu'elles ſont minéraliſées par le foie de ſoufre, comme celles de Bareges, d'Aix, de Luchon, &c, que nous devons diſtinguer de celles qui ne ſont abſolument unies qu'au phlogiſtique ; telles que celles de St. Amand, pluſieurs ſources de Dax & de Bagneres, &c.

Les eaux d'Uriage doivent être rangées dans cette derniere claſſe. Les acides n'y produiſent aucun changement; ils n'augmentent par leur odeur, & ne forment aucun précipité. Nous n'avons pas vu que ces eaux contiennent un gaz ſurabondant ; l'air qui s'y trouve, eſt uni avec le phlogiſtique, & l'on ne doit pas craindre de le coërcer ; l'odeur d'œufs couvés s'y ſoutient pendant quelque temps

à l'air libre ; mais l'argent n'en eſt plus coloré à froid, après quelques heures.

L'eau dont il eſt queſtion dans ce Mémoire, n'a plus qu'un goût ſalin, après l'évaporation du phlogiſtique. Le ſel marin paroît y dominer, mais la langue n'eſt point affectée de cette ſaveur âpre qui reſte après que l'on a goûté le ſel marin ordinaire, le vitriol magnéſien, ou le vitriol de ſoude. Cet organe éprouve au contraire une ſenſation d'onctuoſité : en plongeant les mains dans la ſource, il ſemble qu'on les baigne dans une eau de ſavon. Les ſtries filamenteuſes qui ſerpentent au fond du baſſin, ont le même caractere ſavoneux ; caractere qui eſt dû à la terre argilleuſe qui ſe trouve dans la plupart, pour ne pas dire toutes les eaux phlogiſtiquées. C'eſt cette terre qui a ſi ſouvent été priſe dans les analyſes, pour des fleurs de ſoufre. L'argille s'uniſſant très-aiſément au phlogiſtique, le coërce dans ces eaux, ſe l'identifie pour ainſi dire : & comme cette ſubſtance y eſt très-diviſée, à raiſon de ſa ſolubilité, elle le conſerve juſqu'à ce qu'une cauſe déterminante quelconque, telle que la chaleur factice ou atmoſphérique, le dégage. La preuve de cette aſſertion, eſt que les argiles ſont très-abondantes par-tout où ſe trouvent des eaux à odeur d'œufs couvés. Pour peu que l'on fouille à Uriage, on rencontre des lits d'argille en feuillets minces & ſéparés par un ſable

très-fin. Des fragments de ſchiſt noir, ſont charriés de la montagne, & ſe dépoſent en petits feuillets au fond du baſſin, & des vaſes où l'on prend les eaux. La préſence de ce ſchiſt eſt encore une preuve de ce que nous venons de dire ſur les qualités du ſol & des eaux qui le traverſent.

Ces généralités poſées, nous paſſerons aux expériences que nous avons faites ſur les eaux d'Uriage, tant par la voie des réactifs, que par l'évaporation analytique & ſynthétique. Nous arrivâmes à la ſource ſur la fin d'août 1781. La chaleur de l'athmoſphere étoit à 16 dégrés du thermometre de Reaumur; celle de la ſource principale étoit de 18. L'aréometre s'y enfonça au 9e. degré: & à 3 1/2 dans l'eau du ruiſſeau. La peſanteur ſpécifique de l'eau gazeuſe eſt à la fontaine la plus légere & la plus ſalubre de Grenoble, (celle dite de Chalamon, qui arrive dans quelques quartiers de la ville) dans le rapport de 9 à 10, eſtimée à l'aréometre ordinaire.

Une piece d'argent jettée dans le baſſin, jaunit d'abord, & noircit par degrés, en moins d'un quart d'heure: aucun des acides n'y produiſit la plus légere efferveſcence; & l'odeur d'œufs couvés n'en fut point augmentée.

L'alkali pruſſien ne donna pas le plus léger indice de fer: même réſultat de la teinture ſpiritueuſe de noix de galles.

La

La teinture de Tournesol ne reçut aucune altération : preuve bien convaincante de l'état de neutralité de toutes les substances que l'eau d'Uriage contient.

Le papier coloré par la teinture de Tournesol, & cuit avec l'amidon, fut retiré de l'eau, sans avoir été décoloré. On sait que ce papier rougiroit sur le champ, dans une eau qui contiendroit un acide développé. La couleur du papier eût été plus foncée (1), si le liquide examiné eût contenu des alkalis dominants.

La teinture aqueuse de bois de Fernambourc, ne fut poit altérée : les alkalis la font passer au bleu, de rouge qu'elle étoit.

Le papier teint dans la teinture de *terre-merite*, ou safran des Indes, en latin, *curcuma*, fut aussi retiré de l'eau dans l'état où il étoit avant qu'il y fût plongé. Les acides rendent le jaune de ce papier plus pâle, les alkalis le brunissent.

Au moyen des trois réactifs précédents, nous crûmes de pouvoir nous passer de sirop-violat à la source. A Grenoble, il ne nous présenta rien de plus que la teinture de Tournesol.

N'ayant pu nous procurer alors l'acide du sucre, nous employâmes le sel d'oseille ou oxalin; il précipita, mais lentement, une terre blanche que nous

(1) *Bergmann.* Differt. II, traduct. de M. de Morveau.

jugeâmes être de la chaux aérée oxaline. La précipitation par l'acide du ſucre auroit été plus prompte.

Le ſel marin calcaire précipita auſſi de la chaux aérée. Quelques gouttes de diſſolution d'argent par l'acide nitreux, donnerent des flocons blancs, & un précipité de lune cornée, qui fut un peu noirci par le phlogiſtique de l'eau.

La diſſolution du mercure par l'acide nitreux, faite à froid, fournit un précipité tirant ſur le jaune, un vrai turbith minéral. Une pellicule blanche ſurnageoit dans le verre; c'étoit une ſorte de révivification par le phlogiſtique de l'eau minérale: la même pellicule étoit dans le verre qui contient les criſtaux de lune.

Évaporation.

Deux pintes d'eau d'Uriage furent ſoumiſes, à Grenoble, à l'évaporation. Après avoir ſubi l'épreuve de la machine pneumatochymique, pour en dégager entiérement le gaz: elles donnerent un volume égal à 16 onces d'eau diſtillée, d'air, dont la quatrieme partie étoit de l'air pur; le reſte étoit un air phlogiſtiqué, dans lequel une bougie fut éteinte à pluſieurs repriſes, même après qu'on l'eût tranſvaſé d'un vaiſſeau à un autre.

Les deux peintes d'eau d'Uriage furent enſuite verſées dans un plat d'argent qu'elles ne noircirent

pas d'abord ; mais à meſure que l'eau s'échauffoit, le fond du plat offrit les couleurs variées de l'iris, & devint enſuite noirâtre : accident qu'il faut attribuer à une portion du phlogiſtique que l'argille retenoit encore.

Dès que cette eau arriva au degré de l'ébullition, une infinité de fuſées partoit du fond du plat, & s'élevoit vers la ſurface. Ce phénomene arrive toujours, lorſque la calce ou chaux aérée ſe ſépare des eaux qui la tenoient en diſſolution. Nous laiſsâmes évaporer tout le liquide, ſans nous occuper du ſoin de recueillir les matieres à meſure qu'elles ſe préſenterent : & nous eûmes, au bout de deux heures & demie, un réſidu peſant ſix gros & vingt grains (poids de médecine) ou 380 grains d'une matiere ſalino-terreuſe.

L'eſprit de vin dans lequel cette matiere fut miſe en digeſtion, diſſolvit, du ſoir au matin, 20 grains d'un ſel déliqueſcent, qui, précipité par l'alkali végétal, & repris par l'acide vitriolique, donna 19 grains de magnéſie vitriolée, & un grain de ſélénite. Le diſſolvant de cette magnéſie, précipité par le nitre lunaire, forma de la lune cornée, dont le poids, en le calculant avec M. Bergman, à 172 d'acide, donna juſte le produit de 20 grains. Ainſi l'eſprit de vin diſſolvit un grain de ſel marin calcaire, & 19 grains de ſel marin de magnéſie.

360 grains de matiere ſalino-terreuſe furent re-

tirés de l'esprit de vin, & mis en digestion dans six onces d'eau distillée. Il fallut une heure pour en dissoudre 5 gros 14 grains, ou 314 grains. La séparation des différents sels contenus dans ces 314 grains, fut faite dans l'ordre suivant.

1°. Ayant fait évaporer la liqueur dans une capsule de verre, jusqu'à pellicule, le dépôt qui se fit après le refroidissement, pesa 66 grains; ses cristaux étoient en aiguilles très-fines: ils nous parurent sélénito-spathiques. Quelques grains de ce sel ayant été mis dans trois onces d'eau distillée, une partie fut dissoute, & le reste fut indissoluble. Le nitre lunaire forma de la lune cornée avec la portion dissoute dans l'eau. L'acide marin s'unissant ensuite à l'alkali minéral, il se forma du sel commun. Nous augurâmes, pour le poids de la lune cornée, que le total des 56 grains dont nous venons de parler, contenoit 2 grains de sel marin.

Nous versâmes ensuite six onces d'eau sur le sel qui nous avoit paru indissoluble. La chaleur de l'eau bouillante opéra enfin la dissolution, dont une partie traitée avec le nitre mercuriel, fournit un précipité d'un beau jaune citrin, c'est-à-dire, du turbith minéral. L'alkali minéral précipita la calce de l'autre partie de cette dissolution, qui, reprise avec l'acide vitriolique, regénéra de la sélénite; & l'alkali minéral, avec son dissolvant, forma du sel de Glauber; la totalité de la sélénite pesoit 54 grains.

2°. La liqueur ſaline reſtante, évaporée une ſeconde fois juſques à pellicule, préſenta, après qu'elle fut refroidie, 70 grains d'un ſel cryſtalliſé en cubes, dont l'alkali végétal pur ne précipita rien. Huit grains de ce ſel produiſirent avec le nitre lunaire, 16 grains de lune cornée. La quantité de cette lune annonce celle de la baſe de l'alkali minéral, puiſque, ſelon M. Bergman, le ſel végétal à baſe d'alkali marin, tient au quintal, 61 parties d'alkali végétal, 8 parties d'eau de cryſtalliſation, & 31 parties d'acide marin (1). Le ſel marin commun tient au quintal, 42 parties d'alkali minéral, 52 d'acide marin, & 6 d'eau de cryſtalliſation. La lune cornée contient 1/4 de ſon poids d'acide marin; or 8 grains de ce ſel ont produit 16 grains de lune cornée: il y en a donc 4 grains d'acide marin, qui, unis à 3 grains 12/60 d'alkali minéral, & 48/60 d'eau de cryſtalliſation, font la totalité de 8 grains qui ont été analyſés.

3°. Le reſte de la liqueur ayant été évaporé juſqu'à ſiccité, le réſidu peſa 182 grains: il y a donc eu 6 grains de perte, que l'on peut attriber au degré de ſiccité. Cette maſſe étoit compoſée de différentes ſubſtances qui ont été ſéparées de la maniere ſuivante.

---

(1) *Bergman.* Diſſert. 11, p. 149.

La voie des réactifs nous ayant assuré que le dissolvant étoit l'acide marin, nous avons cherché à connoître les bases. L'alkali végétal pur a précipité une terre blanche qui est une vraie magnésie, laquelle a formé, avec l'acide vitriolique, du vitriol de magnésie. En suivant toujours le calcul de M. Bergman, nous avons jugé que la quantité de sel marin contenue dans les 182 grains, étoit de 45 grains. L'alkali végétal pur a dégagé une odeur piquante d'alkali volatil, d'où nous avons auguré que nous obtiendrions du sel ammoniac.

Dans cette opinion, pour séparer ce sel ammoniac du sel marin, nous mîmes 30 grains de cette masse saline dans un verre conique, contenant une once d'eau distillée. A peine le sel étoit-il tombé au fond, que cette eau fut transvasée par inclinaison dans un autre vase; & nous versâmes une once d'eau distillée dans le premier, pour dissoudre le restant du sel: 4 gouttes de nitre mercuriel ayant été versées dans chacun des deux verres, il en résulta deux précipités blancs. Quelques grains d'alkali végétal pur changerent le premier en gris de fer, & le second en rouge briqueté. La synthese confirma cette expérience, qui fut répétée plusieurs fois avec le même succès.

Pour nous convaincre encore de la présence du sel ammoniac, nous jettâmes une quantité déter-

minée du résidu salino-terreux & brut, dans un matras à long col, adapté à un autre matras. L'appareil ayant été placé sur un feu de sable, nous obtinmes, par la sublimation, du sel ammoniac. Pour en déterminer la quantité, nous précipitâmes l'acide muriatique commun, & celui de magnésie, par le nitre lunaire. Du poids de la magnésie, fut déduit le poids du sel marin de magnésie; & la lune cornée (déduction faite de l'acide muriate nécessaire pour former le sel marin de magnésie) nous donna le poids du sel commun: le surplus a été du sel ammoniac.

Dans cette supposition, il y a donc, dans deux pintes d'eau d'Uriage,

Du sel marin de magnésie. . . .	45 grains.
Du sel marin à base d'alkali minéral.	96 grains.
Du sel ammoniac.	41 grains.
Qui forment la totalité de . .	182 grains.

Ce que l'eau distillée froide n'avoit pu dissoudre, fut ensuite jetté dans environ 500 fois son poids d'eau distillée, qui, ayant été évaporée à siccité, laissa 15 grains de résidu: les réactifs nous firent connoître que c'étoit de la sélénite.

Le vinaigre distillé dissolvit onze grains du résidu restant de l'ébullition. Ce résidu filtré & complettement évaporé, donna un sel terreux en filets, qui,

dissous dans l'acide vitriolique étendu, forma 15 grains de sélénite, qui contiennent 11 grains de chaux aérée.

Le résidu lavé, séché & traité avec l'acide marin étendu dans suffisante quantité d'eau, dissolvit dix grains d'argille que nous précipitâmes par l'alkali fixe. C'est à cette terre argilleuse, qu'est unie cette partie de phlogistique, qui, après que l'eau a perdu l'odeur d'œufs couvés, noircit cependant le bassin d'argent destiné à l'évaporation. C'est de cette argille, que dépend la qualité savoneuse des eaux d'Uriage, comme nous l'avons dit.

Il nous resta, après tous nos essais, 10 grains d'une terre insoluble, qui, traitée au chalumeau avec l'alkali fixe, ne fit point d'effervescence.

RÉSULTAT.

Air pur,--les deux pintes d'eau d'Uriage en contiennent un volume égal à une once 5 gros d'eau distillée.
Air phlogistiqué, -- un volume égal à 4 onces 7 gros d'eau distillée.

Muriate calcaire, --- ou sel marin calcaire.	1 grain.
magnésien, ---- ou sel marin de magnésie.	64
de soude, - ou sel marin commun.	168
ammoniacal, --- ou sel marin à base d'alkali volatil	41
Vitriol calcaire, ---- ou sélénite. . .	69
Chaux aérée.	11
Argille phlogistiquée	10
Terre insoluble.	10
Perte par l'évaporation & dessication.	6
Quantité de résidu de deux pintes.	380 grains.

Vertus & propriétés des eaux d'Uriage.

Lorsque ces eaux ont perdu le phlogiſtique dont elles étoient abondamment imprégnées, elles ne ſont plus que ſalines & ſavoneuſes. Comme ſalines, elles purgeront ſans tumulte, toutes les fois qu'on les prendra avec réſerve, en ſuivant les indications qui preſcrivent l'uſage des purgatifs doux & légers; elles débarraſſeront les premieres voies du réſidu des mauvaiſes digeſtions, & pourront diſſiper les coliques & les engorgements qui naiſſent de ce principe.

Comme ſavoneuſes, ces eaux diminueront l'acrimonie des humeurs, & porteront leur onctuoſité dans le canal inteſtinal, ſi on les donne pour remédier à des coliques inteſtinales, ou à des diſſenteries cauſées par la dépravation des ſucs digeſtifs. Elles ſeront utiles contre le crachement de ſang, les hémorroïdes douloureuſes, les pertes blanches, les dartres, & les maladies de la peau en général, qui exigent les apéritifs.

Mais on ne doit recourir aux eaux d'Uriage, qu'après avoir conſulté un médecin prudent, qui en preſcrira la quantité. Il ſeroit temps enfin que le public connût le danger auquel il s'expoſe en bûvant avec excès des eaux qui contiennent un gaz ou vapeur méphitique, dans laquelle une bou-

gie alumée s'éteint comme dans le gaz des fosses d'aisance, du charbon, du vin, de la bierre en fermentation, &c. L'abus de ces eaux, sur-tout à la source, peut donc causer des accidents mortels, principalement des vertiges, des apoplexies & la mort. On ne seroit pas embarrassé de trouver des exemples de ces catastrophes.

Il sera prudent de ne boire les eaux d'Uriage à la source, qu'après qu'on aura laissé, au moins un quart d'heure, les verres & les bouteilles au soleil. Elles perdent une bonne partie de leur gaz, lorsqu'elles sont transportées : il ne sera pas inutile cependant de faire un peu chauffer les bouteilles au bain-marie, pour dégager, autant qu'on le pourra, le reste du phlogistique, ou en diminuer tellement la quantité, qu'il ne puisse plus nuire. Il suffira de boire, tout au plus, deux bouteilles de pinte à la source, dans une matinée, en aiguisant le premier verre, avec une demi-once, ou une once de sel d'Ebsom, ou deux onces de manne. S'il est arrivé des accidents par l'usage excessif des eaux d'Uriage, on cessera de s'en étonner, lorsque l'on saura qu'il est reçu parmi les païsans, d'en avaler 30, 40, & même 50 écuellées, qui contiennent au moins un tiers de pot chacune ; & que l'on voudra bien faire attention que le produit de

380 grains a été extrait de deux pintes d'eau ſeulement, meſure de Paris (1).

Des fragments de conduits, ſoit en plomb, ſoit en brique, & quelques reſtes de murs que l'on trouve à quelques pas du Ravin, lorſqu'il arrive dans la plaine, font préſumer qu'il y eut, dans des ſiecles antérieurs au nôtre, des bains d'eau d'Uriage établis pour le public. La forme des conduits & des briques ſemble indiquer que cet établiſſement appartint aux Sarraſins qui s'étoient répandus dans le Dauphiné. La lepre & l'éléphantiaſe, maladies de la peau, dont nous ne connoiſſons preſque plus que le nom, exigerent que des hôpitaux appellés maladreries, fuſſent érigés dans preſque tous les cantons de la province. Vraiſemblablement il y eut un de ces hoſpices à Uriage; l'étendue des murs que l'on a découverts, autoriſe cette opinion.

Les bains d'eau d'Uriage ne pourroient qu'être

---

(1) Nous avons ſuivi, & nous ſuivrons déſormais, pour l'analyſe des eaux minérales, la méthode du célebre M. Bergman, profeſſeur de Chymie à Upſal; & nous adopterons la nomenclature de M. de Morveau, fidele & ſavant interprete de ce ſavant Suedois: cette nomenclature nous ayant paru fondée ſur les principes les plus ſûrs. M. Bergman a appellé *terre peſante*, la baſe terreuſe, qui, loſqu'elle eſt ſaturée d'acide vitriolique, forme le ſpath peſant. M. de Morveau l'a appellée *terre barotique*, de *Baros*, mot grec qui veut dire *peſant*. Nous n'en avons point trouvé dans les eaux d'Uriage.

très-utiles contre les dartres, la gale, & autres maladies de la peau; mais il faudroit que le bain eût été préparé demi-heure au moins avant que les malades y entraſſent, afin de donner au gaz, le temps de s'évaporer aſſez, pour qu'il ne pût cauſer aucune incommodité. Les animaux qui accourent de toutes parts ſe vautrer dans la ſource, y ſont conduits, ſans doute, par un inſtinct ſecret qui veille à leur conſervation; ils y trouvent un moyen efficace de ſe garantir des inſectes qui s'attachent à leur peau, & contre la gale & la gratelle auxquelles ils ſont fort ſujets.

Obſervations faites dans le Royanois, dans le mois de Juin 1783.

L'ÉTÉ de cette année fut deſtiné à des courſes, pour faire connoître les eaux minérales de la province. Je commençai par le Royanois, pays fertile & montueux, à dix lieues oueſt de Grenoble; il a vu naître le fameux *Bletton*. La capitale de ce canton eſt un bourg appellé le Pont, bâti ſur un rocher qui paroît avoir été partagé par un torrent appellé la *Bourne*, dont la ſource eſt près du Villars-de-Lans. Le Royanois a ſix lieues de long, ſur quatre de large; il eſt fertile en bled & en vin; les habitants ſont induſtrieux & bons agriculteurs. Il eſt remarquable que ce pays ſemble être la patrie des four-

ciers; il y en existe un grand nombre. Cette organisation singuliere dépendroit-elle du climat & de la qualité du sol ? C'est un problême dont la solution seroit aussi curieuse qu'intéressante.

A un quart de lieue *est* du bourg de Pont en Royans, sur le territoire de la paroisse de Chorance, près du domaine des Chartreux, sur le chemin, on voit sourdre une source hépatisée (1). L'eau en est légere, peu chargée en sels; mais elle répand une odeur d'œufs couvés plus ou moins forte, en raison de la chaleur de l'athmosphere. Trois pintes soumises à l'évaporation, ne me donnerent que 7 grains & demi d'un résidu argilleux, un peu salé : la proportion de ce résidu est donc de 2 grains & demi par pinte. Les principes de cette eau sont (en petit) les mêmes que celle d'Uriage. Je les crois efficaces contre la phtisie pulmonaire, & les affections tuberculeuses du poumon. J'ai recueilli, à cet égard, sur les lieux, des observations bien sûres. On peut aussi prendre les eaux de *Chorance* pour les maladies de la peau, à la dose de deux pintes, tous les matins.

Sur la rive droite du torrent, presqu'à l'entrée du bourg, est un amas d'un sable blanc, bien cris-

(1) Ce mot est consacré aujourd'hui parmi les chymistes, pour désigner les eaux minérales qui exhalent une odeur d'œufs punais : on les a appellées jusqu'ici sources sulphureuses.

tallisé, dont les couches ont une couleur variée; & forment un effet agréable aux yeux des observateurs: j'ai trouvé un peu plus loin des fragments de chamites & de pectinites.

On passe à la rive gauche de la Bourne, par un petit pont de pierre très-élevé, sous lequel l'eau court, & bouillonne d'une maniere effrayante. On retrouve, en suivant le chemin qui se détourne un peu au sud-ouest, le même sable de la rive droite. Des païsans m'ont assuré avoir trouvé du mercure coulant sur ce chemin: le fait a été attesté à M. Thouvenel, & à M. Binelly, inspecteur général des mines, qui ont parcouru le Royanois avec Bletton.

A quatre lieues sud du Pont en Royans, dans une espece de cul-de-sac, est la Chartreuse de Bouvantes, qui fut témoin des premieres opérations de Bletton, & sut les apprécier. On arrive à cette maison, par un Ravin assez considérable, qui fournit à une fabrique de fer que les Chartreux dirigent avec l'intelligence & l'économie qu'on admire dans l'administration de tous leurs établissements (1).

(1) La Chartreuse de Bouvantes fut fondée en 1144, par Guigues IX, Dauphin. Humbert, Dauphin de Viennois, ayant perdu Anne sa femme, se fit Chartreux dans cette solitude, & y mourut; mais on ne sait pas bien précisément en quel endroit il fut enterré, parce que cette chartreuse fut inhabitée pendant 50 ans, & ravagée par les huguenots. On croit cependanr que les os de ce Dauphin reposent dans la chapelle appellée de *Famille*.

On me conduisit à une source hépatisée, qui sort d'un schist ardoisé, au bord du Ravin. Cette source est peu considérable à sa sortie; mais Bletton qui m'accompagnoit alors, ayant jugé qu'elle pourroit fournir un pouce d'eau, MM. les Chartreux ont dû faire miner le rocher, pour voir si les travaux répondroient à leurs espérances.

Le 22 juin, je montai sur la montagne de la Rochette, qui domine au nord la Chartreuse. J'étois accompagné par M. Belier du Charmeil, ecclésiastique très-estimable du Pont en Royans, & par le commis aux mines de la Chartreuse. Des brouillards légers régnoient sur le plateau de cette montagne: le soleil les dissipa peu à peu après son lever; mais il n'en étoit pas de même dans la plaine; elle me paroissoit couverte de fumée, & je ne pouvois rien distinguer au-dessous du sol que je foulois. C'est la premiere fois que je m'apperçus du phénomene sur lequel on a tant & si mal raisonné, & qui donna lieu aux conjectures les plus sinistres.

Je recevois presqu'à chaque instant, en parcourant la montagne, des impressions d'électricité *en moins*; & je m'en plaignois, lorsque le commis des Chartreux m'assura que nous marchions sur un filon très-considérable de mine de fer, dont la sensation & la baguette de Bletton avoient constaté l'existence. M. Belier étoit encore plus incommodé que moi; il avoit

conſtamment ſur ce filon une toux ſeche, un pouls ſerré, convulſif, un mal de tête extraordinaire, les yeux ternes & la face abattue. Le commis, homme rubuſte, & d'une conſtitution athlétique, n'étoit pas tranquille. Nous éprouvâmes, à la baguette près, ce que j'ai vu éprouver à Bletton ſur des ſources & ſur des mines. J'eus pluſieurs vomitions; & M. Belier, lorſque ſa toux étoit plus forte, trouvoit dans l'herbe, des tas de mine de fer en truffe, dont j'ai pluſieurs échantillons.

Nous deſcendîmes de la montagne, & nous nous arrêtâmes un inſtant ſur une galerie que les Chartreux avoient pratiquée pour conduire une ſource indiquée par Bletton, ſur le côté méridional, qu'ils auroient deſiré de fertiliſer. A peine fus-je arrivé ſur cette ſource, que je ſentis une violente ſecouſſe électrique. Je racontai notre avanture à MM. les Chartreux; le procureur voulut bien nous accompagner après dîner, pour répéter, s'il étoit poſſible, les expériences du matin. A un demi-quart de lieue de la maiſon, à l'oueſt, on avoit commencé à exploiter une mine de fer. M. Belier, guidé par les ſenſations qu'il éprouvoit, arriva à travers les brouſſailles & les bois, ſur l'ouverture de la foſſe que l'on avoit eu ſoin de lui cacher : je le ſuivois; & c'étoit un ſpectacle amuſant, que de nous entendre nous plaindre en même temps de ce que nous éprouvions. J'ai vu dans une autre circonſtance,

tance, cet ecclésiastique se trouver très-incommodé sur des terreins qui receloient des mines; & je ne doute pas qu'il ne soit blettonisé (qu'on me passe ce terme, puisqu'il a été consacré dans la capitale.) Ces faits méritent d'être bien connus, & sont dignes de l'attention des physiciens. Je suis porté à croire que le *blettonisme* est plus commun qu'on ne le pense; & qu'il sera peut-être possible un jour de le mettre au rang des sciences positives: c'est le vœu du docteur Thouvenel. Les phénomenes des *blettonisés* tiennent à l'influence universelle, comme d'autres phénomenes que l'on ne peut plus nier de bonne foi, & dont l'observation peut conduire aux plus grandes choses.

Après avoir visité tout ce qui me parut intéressant autour de la Chartreuse de Bouvantes, je revins au Pont le 25 juin; & le lendemain, on me conduisit sur la montagne de Prêles, pour voir une grotte qui se trouve à un quart de lieue de l'église au nord-est. On y parvient par un vestibule très-vaste, taillé dans le roc vif, dont l'entrée est vaste & majestueuse. On entre ensuite, presque sans s'incliner, dans une salle longue d'environ vingt pas géométriques, & larges de 12 à 14. La voute est parsemée de stalagmites en choux-fleurs, formant des grouppes, des figures, & des guirlandes de la plus grande beauté. Au milieu de la voute, est un dôme de plus de 40 pieds d'élévation, d'où

pendent majeſtueuſement des feſtons, dont la régularité étonne l'œil du ſpectateur. Il eſt fâcheux que les païſans viennent les détruire, pour les vendre à ceux qui forment des grottes artificielles dans leurs jardins, & mutilent ainſi les jeux de la nature. Je viſitai cette grotte, le jour où le brouillard fut le plus épais. Le ſoleil ne le diſſipa ſur la montagne, que vers le midi; mais ce brouillard parut s'affaiſſer ſur la plaine de Saint-Marcellin & de Romans, qui paroiſſoit être une vaſte mer.

Le 27, à 4 heures du matin, je partis pour Grenoble. J'avois couché près de Saint-Marcellin, chez un médecin diſtingué par ſes connoiſſances, & une réputation bien méritée. En ſortant de ſa campagne, je me vis environné de fumée. Je crus d'abord que l'on brûloit des terres; mais cette erreur ne fut pas de longue durée. Je voyois les brouillards ſortir de la terre, comme par ondées; ils déroberent bien-tôt à mes yeux tous les objets. A meſure que j'approchois de Grenoble, les vapeurs étoient de plus en plus épaiſſes: on eût cru cette ville abîmée dans un tourbillon de pluie & de grêle. Je fus très-ſurpris, lorſqu'en arrivant on me dit qu'il n'étoit point tombé de pluie depuis pluſieurs jours.

Quelques perſonnes de conſidération ayant deſiré que je me livraſſe à l'examen des brouillards inſolites de cette année, j'engageai le même phyſicien

qui avoit bien voulu contribuer à l'analyse des eaux d'Uriage, à faire avec moi un travail sur le brouillard que nous puisâmes sur le chemin d'Eybens le 4 juillet Nous en mêlâmes quatre mesures, avec deux mesures d'air nitreux. L'absorption fut d'un quart ; & il ne resta plus qu'un gaz, dans lequel une bougie s'éteignit plusieurs fois. Il est connu que l'air athmosphérique ordinaire tient un quart d'air pur, & trois quarts d'air phlogistiqué. Ce quart d'air pur fut absorbé par l'air nitreux. L'eudiometre de M. l'Abbé Fontana fut l'instrument dont nous nous servîmes. L'expérience du 4, fut répétée le 7 ; sur 300 parties d'air athmosphérique, il y en eut 82 d'absorbées.

Cet air des brouillards, mêlé avec le gaz inflammable, ne l'empêcha point de détonner, lorsqu'on présenta une bougie au col de la bouteille dans laquelle il étoit renfermé : preuve bien convaincante que cet air n'avoit rien de malfaisant, & que toutes les craintes répandues sur ce brouillard, étoient mal fondées & chimériques. Ce qui dut rassurer sur la qualité des brouillards, c'est que les fruits étoient très-sains, très-nourris & très-beaux ; la végétation hardie & vigoureuse, & qu'on ne vit point de plantes étiolées comme dans les années où il regne des vents desséchants & brûlants. Si les pluies abondantes causerent un dégât local, ces événements funestes à quelques particuliers, ne durent

point influer ſur le général. Ces brouillards étoient très-électriques : ce qui fut prouvé par les coups de tonnerre que l'on entendoit preſque tous les jours ; furent-ils l'effet du déſaſtre de la Calabre, une eſpece de criſe de la partie du globe que nous habitons : c'eſt une queſtion à laquelle pluſieurs recherches curieuſes ont ſatisfait.

Je partis de nouveau le 12 juillet, pour aller dans le Haut-Dauphiné ; j'arrivai à Mens dans le *Trieves*, le 17, après avoir parcouru la montagne d'où ſort la ſource que je devois analyſer. Le *Trieves*, conſidéré des montagnes qui le dominent de tous côtés, paroit être un plateau uni, bien cultivé & très-agréable ; ſa forme eſt celle d'un arc, dont le Drac qui le borne au nord, ſeroit la corde. Les bornes de ce pays ſont, à l'oueſt, le col de Menée, & la chaîne de cette montagne juſqu'à Die ; au midi, le col de la Croix-Haute & les montagnes de Lus ; au ſud-eſt, le Dévolui ; & & à l'eſt, le Champſaur. Des ravins plus ou moins conſidérables, ont dégradé peu-à-peu le pays du Trieves ; devenus redoutables par les défrichements, ces ravins ont entrainé les terres, ſe ſont creuſés des lits très-profonds ; & leurs débordements fréquents dévorent ſans ceſſe & trop viſiblement, l'eſpérance des cultivateurs. Le plateau n'eſt plus qu'un terrein inégal, dont les éboulements vers le Drac, ſe ſuccedent avec rapidité. Le village de

Saint-Jean d'Herans offre ſur-tout des traces effrayantes de ce déſordre, puiſque du côté du nord, ſon territoire eſt preſque coupé à pic, & s'abbaiſſe tous les jours, par les fouilles du torrent.

Le bourg appellé Mens, eſt le chef-lieu du pays de Trieves; il fut bâti par Néron, la neuvieme année de ſon regne, & la ſoixante-cinquieme de notre Ere, lorſque cet Empereur ayant donné le droit de latinité (1) aux peuples des Alpes maritimes, dont la ville d'Embrun étoit capitale, il étendit ſes bienfaits juſqu'au pays des Tricoriens (le Trieves). Des marchés publics & des foires franches furent établies dans la ville de Néron, qui fut appellée *Forum-Neronis* (2). C'eſt le bourg de Mens, dont la population étoit de 1216 têtes en 1698; elle eſt de plus de 1500, en 1786.

Ce bourg eſt bien ſitué, ſes terres ſont aſſez fertiles, mais elles ſe reſſentent, comme tout le plateau, & de la dégradation des bois, & de l'augmentation des torrents. Le commerce de ce bourg eſt conſidérable en toiles, il ſeroit riche, ſi les communications étoient faciles, ſoit du côté de la Croix-Haute, ſoit du côté du Diois; il n'a

(1) L'Empereur Marc-Antonin donna le droit de la cité romaine à tous les peuples qui lui obéiſſoient. Ces peuples étoient dès-lors appellés *Latins*, & avoient le droit de nommer, & d'être nommés aux charges de la république. *Aſconius.* Chorier, tom. I, p. 192.

(2) Chorier, *ibid.* pag. 197 & 243.

point de vignes, mais beaucoup de bled ; le vin lui eſt apporté à dos de mulet, du Diois, par le col de Menée. L'eſpece humaine eſt vigoureuſe dans le Trieves; mais remarquable par la coupe alongée du viſage. (1)

Eau aérée ferrugineuſe d'Auriol.

A trois quarts de lieue nord-oueſt de Mens, eſt une montagne du troiſieme ordre, au bas de laquelle, au midi, coule un ravin qui baigne le village appellé Auriol. A une portée de fuſil de ce village, & ſur les bords du ravin, on trouve un petit bâtiment quarré dans lequel ſont trois cuves de bois, ayant environ deux pieds de diametre. On

(1) La figure des habitants du Trieves reſſemble beaucoup à celle des habitants du Vercors, canton du Diois, très-élevé, & preſque au niveau du Villars-de-Lans, dans les montagnes de Saſſenage. Le coſtume eſt auſſi particulier dans le Trieves, ainſi que les uſages ; de ſorte qu'avec un peu d'attention, on diſtingueroit, dans une foule d'habitants des plaines du Diois, un Trievin qui s'y feroit mêlé. Le ſexe n'offre pas moins de variétés ; les femmes portent en général des corps à baleine, qui deſcendent au deſſus des feſſes, & préſentent une taille difforme par ſa longueur. Dans le Diois, au contraire, les filles ſur-tout, n'ont que des corſets, ou des corps à baleine très-légers ; leur taille eſt auſſi ſwelte & naturelle, que celle des autres eſt lourde & ridicule. L'idiome de Trieves ſe rapproche de celui de Grenoble ; il ſemble avoir abſorbé le dernier éclat du patois provençal & languedocien, qui a réjailli juſqu'aux pieds du col de Menée.

voit sourdre dans ces cuves, une eau dont la saveur est piquante, laissant sur la langue une impression legere d'apreté. Quoique l'eau des trois cuves paroisse être de la même nature, celle du milieu paroit cependant plus active, & contenir plus de gaz., puisque la bougie s'y éteint plutôt que dans les autres.

Les réactifs connus & d'usage nous firent connoître que l'eau d'Auriol est gazeuse, ferrugineuse, & du genre de celles qu'on appelloit autrefois acidules, vineuses, parce qu'elles ont le petillement & la saveur du vin de Champagne; l'acide du sucre en précipita de la terre calcaire; le sel d'oseille produisit le même effet; le vitriol de mars donna un dépôt ochreux, &c. &c. Leur pesanteur spécifique est de deux degrés au-dessus des sources ordinaires; elles ne dissolvent pas le savon. Nous en fimes évaporer neuf livres, qui donnerent un dépôt à la proportion d'environ 7 grains 1/2 par pinte. L'eau petilla sensiblement au premier degré de chaleur: des jets s'éleverent peu à peu du fond des vases, à mesure que l'air se dégageoit, lorsque la chaleur augmentoit: une pellicule blanche & surfuracée, couvrit l'eau, quand elle fut chaude au 45e. degré du thermometre de Reaumur; & l'évaporation devenant plus considérable, la pellicule parut plus dense, & striée en aiguilles; ce qui nous fournit une preuve de l'existence de

la sélénite dans l'eau d'Auriol. Comme j'espere de pouvoir entrer un jour dans de plus amples détails, dans un ouvrage particulier sur les eaux minérales du Dauphiné, je me bornerai à indiquer les principales vertus des eaux d'Auriol, d'après ce que j'en ai appris sur les lieux. On peut les assimiler aux eaux de Passi. Ces eaux étant aérées & ferrugineuses, elles ont opéré de très-bons effets dans les cas où il falloit rafraîchir, rendre la bile plus fluide, détruire des obstructions; exciter ou rappeller le flux menstruel; faciliter le cours des urines; fortifier les visceres du bas ventre, & rétablir l'appetit perdu par des excès de table. On peut boire ces eaux, avec du vin; elles opéreront, en les prenant à la place de l'eau ordinaire, & aux repas; elles opéreront, dis-je, des effets sûrs, quoique lents, dans tous les cas dont je viens de parler. On peut très-bien se purger avec une pinte d'eau de Mens, dans laquelle on auroit fait dissoudre deux onces de sel dEbsom, ou de manne; elles feront alors autant d'effet que les eaux de Vals; & cet effet sera plus doux, parce que les eaux de Vals sont vitrioliques (1), & que celles de Mens ne sont que ferrugineuses. Que l'on sache enfin se contenter des ressources que la nature a distribuées dans notre province qui recele, dans son sein, toutes les eaux que

(1) Mitouart, analyse des eaux de Vals.

le

le faſte & l'opulence ſe procurent à frais énormes, & qui ne leur paroiſſent excellentes que parce que les moyens de ſe les procurer flattent l'orgueil. On prend ordinairement les eaux d'Auriol, à Mens, pour la commodité des malades.

De Mens, j'allai au village de *Treminis*, où l'on m'avoit indiqué une ſource hépatiſée. Je la trouvai dans un ravin au ſud-eſt du village, au pied d'une montagne ſchiſteuſe, à couches irrégulieres, appellée les *Echarennes de Tréchauvet*, vis-à-vis de celle appellée *Ferrand*. L'eau coule, & donne à peu près un demi-pouce; une piece d'argent que j'y plongeai, jaunit au bout de quelques minutes, & noircit enſuite. La peſanteur ſpécifique à l'aréometre de M. Baumé, donna neuf degrés au-deſſous des eaux de ſources ordinaires: les floccons argilleux furent abondants, comme dans celles d'Uriage; mais celles-ci ſont plus légeres & moins actives, à raiſon de la petite quantité de principes qu'elles contiennent. Les eaux de Treminis ont operé de grands effets, dans les cas de pthiſie pulmonaire, de tubercules au poumon, de délabrement d'eſtomac, de maladies de la peau, &c. On peut les prendre comme celles d'Uriage, mais en plus grande quantité.

Source hépatiſée de Treminis.

De Tréminis, on apperçoit le revers de la montagne de *Lauſon*, dont le ſommet paroît une maſſe de Spath rhomboïdal d'un brillant éblouiſſant, lorſque le ſoleil le frappe: j'ai trouvé dans le

ruiſſeau de Tréminis, des fragmens de granit : je revins à Mens, en contournant le côteau, & ſuivant le torrent. De ce côté, la campagne eſt agréable, & le ſol plus uni, que celui qui ſe rapproche du Drac. Le pays me parut bien cultivé & bien peuplé. La portion du Trieves qui regarde le Champſaur, au levant de Mens, eſt de plus mauvais produit que l'autre : elle eſt également coupée par des ravins profonds qui naiſſent dans les montagnes du Dévolui, pays pauvre, mal habité, ſans commerce. Cette partie pourroit être vivifiée, ſi l'on jettoit un pont ſur le Drac, près du village de Quaix, parce qu'elle auroit une communication libre & prompte avec la Mure, & la grande route du Champſaur & de Gap.

Mes opérations ayant été terminées dans le Trieves, je me rendis, par le col de la Croix-Haute, à Saint-Pierre-d'Argenſon, connu par la ſource alkaline aérée, dont j'ai parlé, d'après *Salvaing de Boiſſieux*, dans la préface de ce recueil. C'eſt ſur la montagne de la Croix-Haute, entre le principal village de la terre de Luż & Saint-Jullien, qu'eſt la ſource du *Buech*, principal torrent du Gapençois : il reçoit au-deſſus de la petite ville de Serres, une autre branche du même nom, qui naît au-deſſus de Gap, & confond ſes eaux dans celles de la Durance, à Siſteron. La route projettée de Mens en Provence, par la Croix-Haute, longera

le Buech, depuis le village de Saint-Jullien, jusqu'à l'entrée du terroir d'Aspremont, & portera dans des cantons du plus difficile abord, l'abondance attachée au commerce & aux efforts de l'industrie encouragée: cette route se joindroit avec celle de Die, si son exécution a lieu, & influeroit sur le bonheur d'un pays qui seroit opulent, s'il avoit un facile débouché pour le débit des denrées qu'il perçoit.

La source de Saint-Pierre d'Argenson est à un quart de lieue, nord, du village, dans un ravin très-large, qui, très-rarement, est couvert par des eaux. Elle sort, en bouillonnant, sous une petite voûte, que M. de St. Pierre fit construire en 1783, à la place d'une espece d'acqueduc rustique qui avoit été pratiqué. Cette eau ne nous présenta pas le plus léger indice de fer. Elle petille comme du vin de Champagne, monte au nez comme ce vin, & laisse sur la langue la même impression. Elle verdit le sirop violat, & présente enfin tous les phénomenes des eaux alkalines. L'évaporation ne me donna qu'une très-petite quantité de résidu pour chaque livre d'eau. Ce résidu avoit une saveur terreuse légérement saline. Une tradition antique avoit fait croire que les eaux de Saint-Pierre passoient à l'est, à travers une mine de cuivre: les travaux analytiques ne m'ont pas donné la plus légere preuve de l'existence du cuivre dans ces eaux; & les courses

que j'ai faites pour cimenter ma croyance à cet égard, n'ont abouti qu'à m'en éloigner. J'ai trouvé de la mine de plomb dans un sol noirâtre & schisteux au-dessus de la source, mais plus bas, & tout à fait hors de sa direction (1).

Je puis comparer les eaux de Saint-Pierre aux eaux de Seltz, de Bussang, de Saint-Myon, de Langeac, de Chateldon & de la source dite la Marie de Vals ; mais elles contiennent moins de principes. J'ai vu beaucoup de personnes qui s'étoient bien trouvé de leur usage ; on leur a vu entrainer des graviers par les urines, faire cesser des coliques néphrétiques invétérées, dissiper des jaunisses rebelles, détruire des obstructions qui avoient résisté à tous les remedes, & rendre la santé à des personnes qu'on avoit jugées incurables.

Le temps de prendre les eaux de Saint-Pierre, est depuis le mois de juin, jusqu'au mois d'octobre. Les malades peuvent venir de Saint-Pierre, les prendre à la source : le chemin est en plaine & très-commode. On peut les boire à ses repas comme les eaux de Mens : elles sont plus sujettes à ennivrer, mais plus légeres.

(1) Je lis dans un manuscrit de 1698, sur l'état du Dauphiné, qu'on tiroit alors de la mine de plomb, près de Saint-Pierre ; *mais les veines en sont présentement très-petites*. Mém. présenté à M. Bouchu, alors Intendant de Dauphiné.

Comme je ne connoiſſois pas d'autre ſource minérale dans le Gapençois, je vins à Embrun, par Veynes, la Roche & Gap. On me conduiſit ſur une montagne appellée les *Florins*, au-deſſus, & à l'eſt d'Embrun, ſur la rive gauche de la Durance : ma courſe fut à-peu-près inutile, puiſque je ne trouvai ſur cette montagne qu'une ſource légérement hépatiſée, peu abondante, & qui ne peut être d'aucune reſſource. Le mercure baiſſa à 24 pouces ſur cette montagne, d'où je deſcendis, toujours ſur la même rive, au Plan de Faſi au-deſſous de Mont-Dauphin. Suivant le calcul établi par M. Buret, premier médecin des hôpitaux militaires de Toulon, cette montagne ſeroit à 672 toiſes au-deſſus du niveau de la mer, en comptant 14 toiſes de hauteur pour chaque ligne d'abaiſſement du mercure dans le tube de Toricelli.

On appelle Plan de Faſi, la plaine qui eſt au-deſſous & au ſud-oueſt de Mont-Dauphin. La Durance court au nord de cette plaine ; à l'oueſt eſt la route d'Embrun ; à l'eſt Guilleſtre, & le chemin qui conduit dans la vallée de Queyras ; au ſud, la montagne de Vars, & une chaîne de montagnes ſchiſteuſes, d'où ſort l'eau que je cherchois à connoître. En parcourant le terrein ſur lequel cette ſource ſerpente, j'apperçus par-tout des dépôts ocreux ; & ſur les bords des canaux principaux que l'eau parcourt, du ſel d'Ebſom bien

cryſtalliſé & aſſez abondant. Je vis ſur ce terrein, des trous que l'on a creuſés pour y prendre les bains : & je jugeai que toute la ſource ramaſſée pourroit faire tourner un & même deux moulins.

L'eau qui court d'abord du ſud au nord, prend enſuite la direction de l'eſt à l'oueſt, & forme un angle d'où naît une eſpece de rempart de ſtalacmites ochreuſes très-agréables, ſur lequel l'eau s'eſt peu-à-peu creuſé un conduit qui paroit être de main d'homme. Ce rempart a plus de cinq pieds d'élévation en certains endroits, & ſe termine par une pente inſenſible à environ 150 pas de ſa naiſſance. Une ſeule maiſon ſe trouve dans cette plaine; ceux qui prennent les eaux peuvent y loger ; mais ce local mériteroit plus d'attention, puiſqu'il offre des ſecours puiſſants aux citoyens & aux garniſons du haut Dauphiné. Je haſarderai quelques idées à la fin de cet article ; puiſſent-elles déterminer l'adminiſtration à l'établiſſement utile de quelques ſalles de bains!

Le 16 août je deſcendis de Mont-Dauphin, pour analyſer les ſources du Plan de Faſi : à ſix heures & demie du matin, la température étoit de 10 degrés. Le thermometre monta à 21 & demi dans les trois branches de la ſource, dont l'une eſt appellée *ſource du Cancre*, l'autre *du Bain*, l'autre de *Montclar*. De chacune ſortent des floccons de mouſſe argilleuſe ; elles bouillonnent, & laiſſent échap-

Eaux du plan de Faſi.

per un gaz abondant, qu'il eſt facile de recueillir. Le fer que ces eaux tenoient en diſſolution, n'étant plus coercé par le gaz, tombe auſſi & ſe ſépare des liens qui le retenoient; il ſe répand alors en forme ochreuſe ſur le bord des canaux & ſur le terrein que les eaux baignent : c'eſt ce fer ochracé qui va former les ſtalacmites dont j'ai fait mention.

Les eaux du Plan de Faſi ne donnent à l'analyſe aucun indice de fer : on ſait que les eaux chaudes n'en tiennent point. Elles contiennent du ſel d'Ebſom en abondance, un peu de ſel marin, de la ſelenite, & un peu de terre ochreuſe : 2 livres & 3 onces d'eau me donnerent 94 grains de réſidu. Des gens de l'art, & autres perſonnes dignes de foi, m'ont aſſuré que ces eaux ſont efficaces contre les pertes blanches, le relâchement d'eſtomac & d'entrailles; contre les obſtructions du foie, de la rate & du meſentere. Elles purgent très-bien, pour peu qu'elles ſoient aiguiſées avec quelque ſel catarctique, ou avec la manne. La doſe pour les buveurs eſt de deux pintes tout au plus; on en prend une pinte quand on veut ſe purger.

Les bains des eaux du Plan de Faſi ſont utiles ſur-tout contre les affections de la peau, les ankiloſes commençants, & les douleurs rhumatiſmales, qui ne demandent pas le ſecours actif & quelquefois dangereux de la douche.

Il ſeroit à deſirer que le gouvernement ordon-

nât la conſtruction des bâtiments néceſſaires pour recevoir & traiter les troupes qui ſont en garniſon dans la province de Dauphiné. On envoie les ſoldats malades à Digne, à Balaruc ou à Barèges, tandis qu'ils pourroient être traités ou à la Motte, ou au Moneſtier de Briançon, ou au Plan de Faſi. L'état gagneroit beaucoup à l'établiſſement que nous propoſons, ſoit parce qu'il épargneroit les frais de Route; ſoit parce que le ſoldat, à portée des eaux, en retireroit plus d'utilité, lorſqu'il n'auroit eſſuyé aucune fatigue de voyage. Il eſt étonnant qu'un ſoldat malade à Mont-Dauphin, ſoit tranſporté à Digne ou plus loin, tandis qu'il a ſous ſa main des ſecours auſſi puiſſants que ceux qui lui ſeroient procurés après 15 jours de Route. Mais, dira-t-on, il y a des bains établis au Moneſtier de Briançon; je ne puis oppoſer à cette objection que l'onctuoſité & la chaleur modérée des eaux du Plan de Faſi: je voudrois qu'elles fuſſent préférées dans tous les cas où les bains ſont néceſſaires; & que celles du Moneſtier fuſſent réſervées pour la douche & pour l'étuve.

Du plan de Faſi, on monte, en un quart d'heure, à Mont-Dauphin, dont l'élévation eſt de 483 toiſes au deſſus du niveau de la mer; 88 au deſſus du Guil, & de 90 au deſſus de la Durance. La ville & le fort ſont bâtis ſur un plateau de poudingue coupé à pic, & borné au midi par le torrent appellé *Guil*,

qui

qui le ſépare d'un autre plateau de même nature, à l'extrêmité duquel eſt bâti le bourg de Guilleſtre. A l'oueſt, Mont-Dauphin eſt encore inabordable; on ne peut y arriver que par la porte du nord: l'Eſt eſt défendu par de bonnes fortifications. Depuis quelques années, on a bâti, à l'extrêmité méridionale de Mont-Dauphin, des caſemates qui ſont à l'abri de la bombe; & le génie a établi, comme arc-boutant, un eſcalier en arc, qui, du niveau du ſol, s'éleve à 40 pieds au moins, & eſt appuyé contre le toit des caſemates. L'eau qui ſert de boiſſon au fort, eſt abondante, mais lourde & gypſeuſe: il ſeroit poſſible d'y amener une ſource plus légere & plus ſaine.

Un vent périodique ſouffle très-réguliérement à Mont-Dauphin & dans la plaine, à dix heures du matin en été, & un peu plus tard en hiver. Je crois pouvoir en attribuer la cauſe à l'air qui s'échappe lorſqu'il eſt raréfié par la chaleur, du côté où il trouve le moins de réſiſtance. Ce côté eſt préciſément le point où eſt bâti Mont-Dauphin, qui domine au nord, la gorge qui conduit à Briançon; à l'eſt, le détroit qui reſſerre le Guil; au ſud-eſt, les gorges qui aboutiſſent à Guilleſtre, & le col de Vars; & au couchant, le détroit qui conduit à Embrun, la gorge des Florins, &c.

Le 17 août, je partis pour aller à Riouvert examiner la prétendue ſource ſulphureuſe, dont on

m'avoit raconté des merveilles. Je passai par Guillestre, & suivis le Guil dans un détroit affreux, jusqu'au village appellé *Chapelu*; je pris un second guide pour me conduire à ma destination, où j'arrivai après quatre heures & demie d'une marche pénible, depuis Mont-Dauphin. *Riouvert* est aux deux tiers environ de la hauteur de la montagne, sur la gauche. Le sol est un gypse qui enveloppe du soufre natif; mais l'eau du ruisseau n'en reçoit aucune qualité particuliere. C'est une eau ordinaire; elle coule, autant que j'ai pu le conjecturer, d'une large échancrure qui couronne du côté de l'est, la montagne de la Chapelu. En face du ruisseau de Riouvert, sur la droite, est un bois de sapins, qui me parut avoir été brûlé, parce que tous les arbres étoient noirs & arides. Je pris des informations à cet égard; & l'on me dit que des bergers y ayant allumé du feu, il y avoit six ans, en cherchant à se chauffer, ce terrain sulphureux s'étoit enflammé; que pour l'éteindre, il avoit fallu faire venir un piquet de 50 hommes de la garnison de Mont-Dauphin; & qu'on n'étoit venu à bout d'arrêter le progrès de l'incendie, qu'en creusant des fossés larges & profonds, parce que le terrain sulphureux calcinoit les racines des arbres, dont plus de 2000 étoient sans vie. Le Barometre que je portois ayant été cassé dans la route, je ne pus mesurer la hauteur de la montagne: je retournai à Mont-

Dauphin, en deſcendant le col de Ceillac, & longeant la montagne de Guilleſtre du côté oppoſé à la route que j'avois priſe. J'appris dans ce voyage, qu'il exiſte auprès de la montagne du *Rivier*, des gangues arſenico-ſulphureuſes, que les païſans font brûler, pour en faire des allumettes ; & que ſur le col *Gemon*, exiſte encore un cratère de volcan, des laves, & de la pouzzolane.

J'arrivai à Briançon le 23 ; le 24, j'allai à Ouls, gros bourg d'une vallée cédée au Roi de Sardaigne par le traité d'Utrecht, du 16 juin 1714. Je paſſai le Mont-Genevre le 24. L'abord de cette montagne n'eſt pas difficile, ni rapide du côté de Briançon ; on monte au village en moins d'une heure. Le plateau a près d'une demi-lieue de longueur ; c'eſt un berceau dont la terre eſt neuve & végétale. Il produit d'excellents pâturages. Son élévation eſt de 914 toiſes. Le côté de la montagne par où l'on deſcend dans la vallée d'Ouls, eſt très-rapide, très-eſcarpé ; il faut une heure avant que l'on ſoit arrivé au ruiſſeau que l'on ſuit juſqu'à Ouls. La lithologie de ce ruiſſeau eſt aſſez curieuſe ; on y trouve des ſtéatites ſatinées de différentes couleurs ; & l'on y remarque ſouvent les premiers linéaments de l'amiante naiſſant. M. de Choiſeuil, ambaſſadeur de France à la cour de Turin, ſe trouvoit alors à Ouls ; il eut la bonté de m'accueillir avec cette affabilité noble

qui diſtingue ſon illuſtre race ; j'eus même la ſatisfaction de faire une courſe lithologique avec ſon excellence, & M. l'intendant de Suze. Je quittai M. de Choiſeuil, enchanté de la ſubtilité de ſon eſprit, & de l'étendue de ſes connoiſſances.

Comme il n'y a point de ſource minérale dans la vallée méridionale de Briançon, je ne m'y arrêtai que pour voir les forts, & le pont de communication ſur la riviere. Ce pont a 168 pieds d'élévation au deſſus de la riviere ; ſon ouverture eſt de 120 : il fut conſtruit en 1734 par les ordres de M. le Maréchal d'Asfeld, général des troupes de France.

Au nord de Briançon, s'ouvre une vallée fertile, riche, & très-bien cultivée. Cette vallée eſt arroſée par une petite riviere appellée *Guiſane*, qui ſe joint à la Durance, à une portée de fuſil de la ville (1). Les bords de la Guiſane ſont très-riants; les

(1) Quelques étymologiſtes ont prétendu que le mot *Durance* étoit formé du nom de deux rivieres, dont le confluent étoit au deſſous de Briançon ; ils diſoient que la branche qui venoit du Mont-*Lautaret*, s'appelloit *Dure* ; & que celle qui venoit du Mont-*Genevre*, étoit l'*ance*. Mais cette étymologie a vraiſemblablement été imaginée dans le cabinet ; car la Durance eſt d'abord formée par un ruiſſeau qui deſcend du Mont-Genevre ; ce ruiſſeau eſt bientôt noyé dans la petite riviere de *Claret*, qui arroſe la vallée de *Neuf-vaches*, preſque parallele à la vallée du Moneſtier, n'en étant ſéparée que par une chaîne

hauteurs sont couvertes de bois, à mi-côteau ; & dans la plaine, on voit un grand nombre de villages & de hameaux. La route de Briançon au Moneſtier eſt très-belle ; le pays en général eſt plus riant dans le mois de juin, que les vallons de la plaine, parce qu'il présente des paysages très-pittoresques ; & que des glaciers éternels s'offrent à la vue pendant les chaleurs de la canicule. Le Moneſtier eſt le chef-lieu de ce vallon ; la communauté eſt composée de

---

de montagnes. C'eſt dans cet état, que la Durance arrive sous le pont de Briançon, qui communique à la montagne de *l'Infernet*. La riviere de *Servieres* coule du sud au nord, & se jette dans la *Durance*, près du hameau de Sainte-Catherine ; un peu plus bas, elle eſt encore grossie par la Guisane, dont la course eſt du nord au sud. C'eſt le point où la Durance commence à être un peu forte. Elle court ensuite vers Mont-Dauphin, où elle reçoit le *Guil* ; passe à Embrun, à Siſteron, où elle reçoit le Buech ; & va se jetter dans le Rhône au dessous d'Avignon.

Je ne sais comment Chorier, hiſt. de Dauphiné, pag. 188, tom. I, a pu avancer que les Romains avoient rendu la Durance navigable, & sur quels fondements il a étayé son opinion. Il n'exiſte, depuis Briançon jusqu'à Siſteron, aucun veſtige des digues qu'il eût fallu opposer à l'impétuosité de cette riviere ; jusques-là, on lui confie tout au plus des radeaux ; à Siſteron, elle commence à être profonde ; mais elle eſt si rapide, que les bâteaux ne peuvent la remonter. Silius-Italicus, qui mourut au commencement du regne de Trajan, parle de la Durance, comme d'une riviere qui n'étoit pas navigable ; & ce poëte qui eſt très-exact, n'auroit pas

cinq villages, dont deux au nord, ſavoir le *Lauzet* & le *Caſſet*; & trois du côté de Briançon, ſavoir les *Guibertes*, le *Fraiſſinet*, & le *Serret*. Cette communauté compte environ 600 habitants, qui ont chacun leur genre d'induſtrie, & s'expatrient pendant l'hiver, pour revenir au printemps porter au ſein de leur famille le produit de leur travail : c'eſt par ce produit, que le pays paye ſes charges; l'excédent entretient une honnête aiſance. Il reſte toujours dans les grandes villes quelques-uns

---

manqué de parler des travaux immenſes qui auroient été faits pour contenir la Durance, ſi ces travaux avoient été entrepris.

Voici le texte de Silius-Italicus : Nous prions ceux de nos lecteurs qui ſont éloignés des bords de la Durance, de le comparer avec ce que dit Chorier. Les habitants du Haut-Dauphiné n'ont pas beſoin qu'on leur prouve l'impoſſibilité de naviguer ſur la Durance.

Turbidus hic truncis ſaxiſque, Druentia lætum
Ductoris vaſtavit iter, namque alpibus ortus
Avulſas ornos & adeſi fragmina montis
Cum ſonitu volvens fertur latrantibus undis,
Ac vada tranſlato mutat fallacia curſu.

Silius-Italicus, lib. III.

Le ruiſſeau de Servieres entraîne dans la Durance, les pierres appellées *variolites*. M. Faujas de Saint-Fond a parlé, en naturaliſte éclairé, de ces pierres, dans le 1er. vol. de ſon hiſtoire de Dauphiné. Comme on ne peut rien ajouter à l'exactitude de M. Faujas, je ne puis mieux faire que de renvoyer à ſon ouvrage, dont la province doit deſirer la continuation.

de ces expatriés, qui, par leur ſageſſe & leur bonne conduite, ſe rendent utiles dans les meilleures maiſons de commerce, & finiſſent par y être attachés en qualité d'aſſociés. Lyon, Marſeille, Rouen, Bordeaux, Cadix, Liſbonne, &c. &c., comptent, parmi leurs négociants les plus opulents, des Briançonnois qui ont fixé l'inconſtance de la fortune, par la patience & la ſobriété. Ce qu'il y a de bien ſingulier, c'eſt que ces honnêtes & bien eſtimables parvenus, n'oublient jamais la chaumiere qui les vit naître, ſe plaiſent à en parler, & la viſitent preſque tous dans les beaux jours de leur commerce.

Eaux thermales de Moneſtier.

Le Moneſtier eſt connu par ſes eaux minérales, que l'on peut diſtinguer en trois ſources, quoiqu'elles contiennent les mêmes principes, & n'aient vraiſemblablement qu'une ſeule & même origine. Le pavillon dit des *Buveurs*, eſt à l'eſt du bourg; c'eſt une Rotonde couverte de chaume, dans laquelle on voit bouillonner, dans un vaſte baſſin, une ſource qui ſort, comme les autres, d'une montagne appellée *Crozeraux*, abondante en charbon foſſile, & en pyrites, qu'on appelle *marquiſette* dans le pays. Cette ſource va fournir, en ſortant de la Rotonde, à une fabrique de clous; ſa chaleur étoit de 23 degrés, le 31 août, à ſix heures du matin; ſa peſanteur ſpécifique, de 9 degrés à l'aréometre de Baumé. Le canal qui conduit l'eau minérale dans

le village, eſt enduit d'un dépôt argilleux & végétal, aſſez reſſemblant à celui qu'entraînent les ſources du Plan de Faſi.

Le Roi a fait conſtruire, à l'oueſt du village, un bâtiment quarré, diviſé en deux parties. A gauche, on trouve le bain des ſoldats; à droite, celui des bourgeois: la chaleur de l'eau eſt ici à 30 degrés; & à 29 ſeulement dans le bain des ſoldats, qui, n'ayant qu'une très-petite ouverture que l'on ferme preſque toujours, eſt inſupportable & mal ſain. Le bain des bourgeois a une grande ouverture; il eſt plus ſupportable, & infiniment plus ſain. L'air du bain des ſoldats eſt à 20 degrés 1/2; il eſt à 22 dans celui des bourgeois. Derriere la maiſon au nord, eſt un canal qui, lorſqu'il eſt rempli des eaux de la Guiſane, pour l'arroſage des terres, filtre à travers le mur du bain des ſoldats, qu'il baigne de plus près que l'autre. A quelques pas de ce canal, toujours au nord, eſt, dit-on, le foyer principal de la ſource. J'ai eu l'honneur de faire obſerver à M. de la Bove, Intendant de Dauphiné, qu'il ſeroit bien utile de percer la maiſon qui exiſte, de jetter un pont ſur le canal qui touche le mur, & de conſtruire une Rotonde pour les buveurs, ſur le terrain qu'on prétend couvrir le foyer de la ſource. Par ce moyen, les buveurs ſeroient rapprochés du pavillon des bains, où ils trouveroient plus de com-

modités

modités que dans la Rotonde isolée qui existe au dessus du village. On obvieroit encore à un autre inconvénient, en suivant ce projet : dès qu'il pleut, l'eau des buveurs est troublée ; elle ne l'est jamais aux bains.

Ces trois sources contiennent, à très-peu de chose près, les mêmes principes. Je n'y trouvai point d'indices de fer ; les Réactifs m'annoncerent plus de sel marin, que dans celles du Plan de Fasi ; de la terre calcaire ; de la sélénite ; & une terre argilleuse.

Je versai deux bouteilles de pinte d'eau du Monestier, dans une casserole de cuivre bien étamée : j'obtins un dépôt salin de 60 grains.

Les eaux du Monestier ont les mêmes vertus, à peu près, que celles du Plan de Fasi ; mais elles sont meilleures pour la douche, à raison de leur chaleur : elles sont moins savonneuses. On doit les prendre comme les autres, & avec les mêmes précautions, sur les lieux, autant qu'on le pourra.

Le 1er. septembre il plut au Monestier ; il tomba de la neige sur les hauteurs, & le lendemain elle s'approcha des habitations ; j'en partis le 5 pour me rendre à Grenoble par la petite route. On me dit, au moment de mon départ, qu'il y avoit une source thermale à la Magdeleine, village situé à peu de distance du Lautaret ; mais comme je ne l'ai pas vue, je n'en parlerai pas. Le Lautaret est

une des belles montagnes du Dauphiné ; ſa hauteur eſt à peu près celle du Mont-Genevre : toute les deux ne ſont praticables que dans les beaux mois de l'année ; la Botanique y eſt également riche ; & la végétation très-vigoureuſe. A gauche du plateau du Lautaret, on apperçoit des glaciers qui ſont une continuité de ceux de *Saint-Chriſtophe*, & l'on trouve ſur le grand chemin, l'hoſpice deſtiné par le gouvernement, à donner des ſecours aux voyageurs qui s'égareroient, ou qui ſeroient néceſſiteux.

Le premier village qu'on trouve après qu'on a deſcendu le Lautaret, eſt le Villars-d'Arêne. J'y fus reçu par un curé, M. Arvet, qui, dans un ſol ingrat & ſauvage, a ſu conſerver le ton de l'honnêteté ; & dont l'eſprit très-cultivé jouit de toute ſon énergie au ſein de la miſere & des frimats. Cet homme eſtimable eſt un vrai apôtre, qui, loin du tumulte du monde, ſe borne à prêcher la bienfaiſance au pauvre peuple dont il eſt le conſolateur & le pere. Je me fais un devoir de payer à ce digne curé, le tribut d'eſtime & de vénération qu'il mérite à tant d'égards.

Le Villars-d'Arêne eſt bâti au pied d'une montagne appellée Chartrouſſier, d'où s'eſt fait un éboulement conſidérable d'un terrein très-inégal. Cet éboulement arrêta les eaux d'un ruiſſeau qui naiſſoit près du ſommet de cette montagne ; il ſe forma un abyme dont les eaux filtrant à travers les

terres, menacent le village d'une ruine totale & d'une ſubmerſion inévitable, s'il étoit entrainé avec le terrein dans la Romanche, dont le lit reſſerré & profond, ſe trouve au midi des habitations (1).

En partant du Villars-d'Arêne, on ſuit la Romanche, dans la gorge appellée *Malaval*, qui eſt très-étroite, & préſente à droite des rochers qui s'élevent juſqu'aux nues; & à gauche des glaciers antiques, dont la vue eſt majeſtueuſe & impoſante. On croit être dans le cahos, & à l'extrêmité de l'univers, en parcourant ce profond défilé; & l'on eſt agréablement ſurpris de retrouver la nature, lorſqu'on arrive au pied du Mont de Lans. Le terrein inégal de cette montagne préſente, en effet, la végétation la plus vigoureuſe, qui fait un contraſte frappant avec la ſombre ſtérilité de la Combe de Malaval.

J'arrivai au Bourg-d'Oyſans le 8 ſeptembre. On ſait que ce pays montueux eſt fertile en mines de toute eſpece, en criſtaux, en ſchorls & en divers objets d'hiſtoire naturelle. Je ſortirois de mon objet, ſi j'entrois dans le détail des richeſſes que les montagnes de l'Oiſans récelent, & dont on trouve des indices à chaque pas. Je me bornerai à dire que le ſol ſur lequel le Bourg eſt bâti, fut englouti en 1191,

(1) J'apprends, en juillet 1786, que cet abîme n'a plus que 8 pieds de profondeur; il s'écoule inſenſiblement: il ſeroit facile & peu coûteux de le vuider entiérement.

ſous les eaux de la Romanche, parce que ſon écoulement avoit été intercepté près du village de Livet par des rochers & des terres qui s'étoient éboulées de la montagne. Cette digue que le haſard avoit formée, ayant été peu à peu fouillée & détrempée par les eaux, elle céda à leurs efforts avec un fracas épouvantable en 1219: tout ce qui ſe trouva ſur leur paſſage fut inondé, détruit, englouti; le paſſage dit du Chat, appellé aujourd'hui détroit de Godard, fut ouvert, au deſſous de Vizille; une partie des eaux ſe jetta dans le Drac, qui avoit alors ſon embouchure au-deſſus de Grenoble: l'autre partie coula vers l'Iſere, par le détroit de Giere, inonda tout à coup, & dans la nuit, la plaine & la ville; une partie des habitants périt dans ſes habitations; il n'y eut de ſauvés, que ceux qui purent gagner les tours de l'Evêché, ou les bâtiments qui ſe trouverent aſſez élevés pour être à l'abri de l'inondation. (1) A cette époque, la plaine de l'Oyſans ſe deſſécha; & ſucceſſivement ſa partie ſupérieure & méridionale fut cultivée. Toute cette plaine ſera ſans doute, en peu d'années, couverte de riches moiſſons; puiſque les habitants du Bourg ont eu la permiſſion du gouvernement de ſe la partager.

(2) Voyez les pieeces relatives à cet événement, à la fin du volume, ſous les nos. 2, 3 & 4.

La Romanche, en quittant le Mont de Lans, coule du ſud au nord; elle ſe replie à l'oueſt, lorſqu'elle arrive contre la montagne des Chalances, pour aller ſe jetter dans le Drac, à une lieue à-peu-près de Vizille. Le cours de ce torrent eſt ſinguliérement tranquille dans la plaine du Bourg : cette plaine n'eſt pas exactement partagée; la rive droite eſt beaucoup moins large que la rive gauche : toutes les deux cependant ſont marécageuſes.

On me conduiſit à une ſource hépatiſée, appellée fontaine des *Soulieux*, non loin du chemin, dans le terroir de la communauté de la Garde, & près de la Romanche. Comme la baſe de cette montagne eſt argilleuſe, que le terrein eſt bas, & marécageux, je ne fus point ſurpris de cette odeur : & j'obſervai que le gaz s'étant diſſipé en peu de temps par le tranſport, l'eau ne laiſſoit ſur la langue, que la ſaveur d'une eau ordinaire. L'analyſe que je fis d'une eau de puits & de celle des Soulieux me donna à peu de choſe près, les mêmes réſultats.

ÉPIDÉMIE DE VAUNAVEYS.

Fievres intermittentes dans la vallée de Graiſivaudan.

Un événement funeſte, arrivé à Vaunaveys, dans la nuit du 2 au 3 ſeptembre, avoit aggravé des fievres intermittentes qui régnoient dans cette communauté depuis l'année précédente, comme dans la Vallée de Graiſivaudan ſur l'une & l'autre rive de l'Iſere. Je fis à mon retour à Grenoble, une tournée générale ; & M. l'Intendant deſira, d'après mon rapport, qu'on répandît l'inſtruction ſuivante, afin que les chirurgiens & les perſonnes charitables puſſent adminiſtrer eux-mêmes les ſecours néceſſaires, & que le pauvre fût ſoulagé.

Inſtructions relatives aux Fievres intermittentes qui regnent dans la vallée de Graiſivaudan & à Vaunaveys.

La conſtitution de cette année ayant été inégale, le printemps ſur-tout ayant fini par des pluies abondantes, & des intempéries, l'homme de peine n'a pu éviter d'être expoſé à des ſuppreſſions de

tranſpiration. Forcé à travailler les champs, malgré l'humidité du terrein & de l'atmoſphere, bravant l'inconſtance de la ſaiſon, par ſes beſoins, le payſan peu attentif ſur ſa ſanté, n'a pris aucune précaution pour ſe garantir des maux qui le menaçoient, & a ſuccombé enfin aux différentes atteintes qu'il a porté, ſans le ſavoir, à ſon exiſtence phyſique.

C'eſt dans les villages les plus couverts, que la fievre ſemble s'être fixée, parce que l'air y circulant moins librement, l'humidité y a été plus conſtante & plus conſidérable. C'eſt par cette raiſon que le village de Tencin eſt ſujet, même plus que les autres, aux fievres intermittentes. On croit pouvoir aſſurer que, s'il y avoit moins d'arbres, ſi les habitations étoient plus ouvertes aux rayons bienfaiſants de la lumiere, ce pays, comme les villages ſitués ſur les deux rives de l'Iſere, ſeroit très-ſain.

Ces vérités poſées & prouvées par le fait, il ſeroit de l'intérêt des habitants d'avoir moins d'arbres autour de leurs habitations; & ſur-tout d'en écarter, autant qu'ils le pourroient, l'humidité, & tout ce qui peut l'entretenir.

Mais comme l'eſpece d'épidémie qui regne généralement dans la vallée, a une cauſe générale & propre à cette année, il a paru eſſentiel que le médecin de la généralité fît une tournée générale,

afin que le gouvernement portât des ſecours dans l'humble cabane où le pauvre gémit accablé d'infirmités.

Le fruit de cette tournée a été de fixer une opinion ſur la nature des fievres régnantes, & de pouvoir aſſurer qu'elles n'ont rien de dangereux, excepté pour ceux qui, mépriſant les avis qu'on leur donne, s'obſtinent à s'ingurgiter d'aliments lourds, & de très-difficile digeſtion, tels que les choux, &c., dont le payſan mange des ſoupes copieuſes, les jours que la fievre laiſſe couler ſans accès.

On peut conſidérer les fievres régnantes, comme des catarres d'eſtomac : c'eſt ſur cet organe que la tranſpiration ſupprimée s'eſt préférablement portée. On voit en effet que tous les fébricitants perdent d'abord l'appétit; ils ont la langue plus ou moins chargée; le plus ſouvent aſſez belle, mais humectée par une ſalive gluante. Ils ont des nauſées, des vomitions ſpontanées, des douleurs d'eſtomac, quelquefois des coliques, la bouche empeſtée ou très-fade, des maux de tête violents; & s'ils ſont aſſez heureux pour avoir la diarrhée dans les commencements, ou une éruption de boutons à la peau, les ſymptômes ſont moins forts, & quelques accès terminent l'ennui des malades.

Nous ne doutons pas que les malheurs arrivés

à Crolles, dans le mois de juin (1), & à Vaunaveys, au commencement de feptembre, n'aient beaucoup étendu l'empire de la fievre; mais fi la mifere la propage, l'inconduite dans le régime la rend dangereufe. Cette maladie a le même caractere à peu près aux environs de Grenoble; & l'on croit pouvoir établir un ordre de traitement général, qui fera capable d'en arrêter les progrès.

Les bontés du gouvernement, & la bienfaifance de nos concitoyens, portent déjà des confolations efficaces dans les efprits abbatus par l'infortune & la crainte de manquer. Effayons de tracer aux malheureux malades, un plan de conduite; & de leur indiquer les moyens que la médecine oppofe à leurs maux.

1°. Il eft effentiel que les chirurgiens qui font appellés chez les fébricitans, leur demandent d'abord s'ils ont des envies de vomir; fi leur bouche eft mauvaife, leur langue couverte d'un limon, ou d'une mucofité blanchâtre & infipide. Ces fymptômes détermineront à donner un vomitif, s'il n'y a point de contre-indication pour raifon de groffeffe, hernie, &c.

---

(1) Un orage mêlé de pluie & de Grêle ravagea le territoire de cette paroiffe, & détruifit la récolte, par la quantité de Grêle qu'il vomit fur les moiffons, les vignes, &c.

2°. On préférera de faire vomir avec l'hypecacuana groſſiérement pilé, à la doſe de 30, 40 ou 50 grains, que l'on aura laiſſé infuſer pendant une nuit, dans deux taſſes d'eau : la doſe ſera réglée ſur la force, l'âge, le tempérament & le ſexe des malades.

3°. Le lendemain de ce vomitif, on purgera avec 30 grains de la poudre purgative des boîtes que le gouvernement placera chez MM. les curés ; & l'on ſe réglera, pour l'adminiſtration de ce remede, ſur l'inſtruction relative qui ſe trouve dans ces boîtes. La doſe annoncée dans l'inſtruction, étant un peu forte à 36 grains, il ſera bon de n'en donner que 30 aux perſonnes les plus robuſtes, & de ſe conformer d'ailleurs à l'article précédent.

Nous préférons de faire vomir avec l'hypecacuana, parce que la maladie étant catarrale, & l'eſtomac pêchant en général par relâchement, cette racine agit comme vomitif tonique & légérement aſtringent.

4°. On laiſſera repoſer le malade juſqu'après le ſeptieme accès, en obſervant de lui donner, ſoir & matin, une infuſion d'une pincée de camomille romaine ; ou, à ce défaut, une décoction d'un bouquet de petite centaurée, qui croît abondamment dans les prés qui bordent l'Iſere ; on ne laiſſera la centaurée, dans l'eau bouillante, que pendant un quart d'heure tout au plus.

5°. Après le ſeptieme accès, on pourra commencer à donner quelques priſes de la poudre fébrifuge purgative. La doſe ordinaire eſt de 18 grains ; on pourra la pouſſer juſques à 24 ou 30 pour les plus robuſtes. Deux ou trois priſes ſuffiront, ſi les malades ſe ménagent pour le manger & pour l'exercice. Ce n'eſt pas le cas, nous le diſons avec aſſurance, de donner le quinquina à pleines mains ; on opéreroit peu de gueriſons, & l'on prépareroit des jours malheureux à la plupart de ceux dont on bourreroit l'eſtomac de cette ſubſtance exotique.

6°. Si les remedes généraux & la poudre fébrifuge ne ſuffiſoient pas, on agiroit plus efficacement & plus ſûrement, en donnant la poudre ſuivante, dont on pourroit former une opiate avec le ſirop d'abſynthe. Ce remede ſera diſtribué, par ordre du gouvernement, aux perſonnes qui ſeront munies d'un certificat de pauvreté, ſigné par leur curé ou quelque citoyen notable. Le depôt eſt chez le ſieur Girard apothicaire à Grenoble.

Formule.

Prenez demi-gros de ſel d'abſynte, & un gros d'antimoine diaphoretique ; tartre vitriolé, un gros & demi ; ſel ammoniac, un ſcrupule ; fleurs de camomille romaine, trois gros ; faites une poudre qui ſera diviſée en huit doſes, & que l'on incor-

porera dans un ſirop quelconque, ſi le malade deſire de la prendre en opiate.

7°. Plus les purgatifs ſeront réitérés, moins la fievre cédera : bien au contraire, elle reviendra, après avoir ceſſé.

8°. Il eſt dangereux de ſaigner dans cette eſpece de fievre, à moins que des circonſtances particulieres & étrangeres à la nature de cette maladie, ne l'exigent.

9°. On ne fatiguera pas les malades par des tiſanes ou de grands lavages. Les fébricitans feront leur boiſſon ordinaire d'une eau de ſource, dans laquelle ils auront laiſſé infuſer pendant quelques heures à froid, une forte pincée de tiges & de fleurs de petite centaurée.

10°. Après les remedes généraux, on pourra permettre aux malades, les jours d'intermiſſion, quelques potages farineux ; tels que le vermicelli, les pâtes, les purées de pois, ou l'amidon de pommes de terre, que l'on obtiendra, en rapant des pommes de terre crues ſur un tamis ſoutenu par une terrine. Cet amidon ſéché, après que l'on aura fait écouler l'eau, ſervira à faire de très-excellentes ſoupes pour les convaleſcents. La doſe eſt d'une pleine cueiller à bouche, que l'on fait bouillir dans une écuellée de bouillon.

Un peu de vin bien mûr doit être permis aux malades à leurs repas : ce ſera un moyen d'entre-

tenir le ton de l'eſtomac : on recommandera la ſobriété. Les convaleſcents éviteront de manger les chairs des jeunes animaux ; tels que le Veau, l'Agneau, même les Poulets trop jeunes : ils digéreront plus facilement le bon Bœuf & le Mouton.

Mais le pauvre ne pouvant choiſir ſa nourriture, il faudra que MM. les curés & les chirurgiens lui recommandent de prendre peu d'aliments à la fois, & ſur-tout de ne pas s'expoſer à manger ces ſoupes énormes qui, ſurchargeant les organes de la digeſtion, ont ſouvent cauſé des accidents mortels.

11°. Il eſt très-expreſſément recommandé aux chirurgiens de ne diſtribuer les remedes du Gouvernement, qu'aux vrais pauvres indiqués par MM. les curés ; & de tenir un état de ces diſtributions, n'étant pas juſte que l'homme aiſé abuſe d'un ſecours qui n'eſt deſtiné qu'à l'indigence. Les chirurgiens qui contreviendroient à cette clauſe, ſeroient dans le cas d'être blâmés de leur condeſcendance.

12°. Lorſqu'un malade ſera dans le cas d'avoir beſoin de l'opiate, le ſieur Girard en délivrera la doſe ci-deſſus preſcrite, en huit priſes que l'on prendra toutes les trois heures ; & il gardera le billet de pauvreté qui lui aura été envoyé, d'après l'avis des chirurgiens.

Les fumiers & les cloaques étant des foyers de contagion, on n'en doit ſouffrir aucun autour des habitations ; il n'eſt pas moins urgent de faire écouler

les Routoirs, afin que l'eau qui y croupit n'infecte pas l'athmoſphere, les ſources ou les ruiſſeaux (1). MM. les curés ſont priés d'inſiſter ſur cet objet, ſurtout d'exiger que les cadavres ſoient inhumés à dix pieds au moins de profondeur, conformément aux ordonnances & réglements. On les prie auſſi de faire lecture de la préſente inſtruction à leur prône.

A Grenoble, le 20 Septembre 1783.

Les fievres de la vallée furent peu rebelles; la mortalité qui, année commune, eſt à Vaunaveys, de 45 à 50, fut, cette année, de 20 à 25 au-delà du nombre ordinaire.

La communauté d'Uriage forme, comme je l'ai déjà dit, la Proue du vaiſſeau auquel on peut comparer la vallée de Vaunaveys. La Paroiſſe eſt compoſée de 17 hameaux, diviſée en haute & baſſe. Le bas-Vaunaveys a pour hameau principal, celui qu'on appelle Belmont à mi-côteau; cette partie comprend toutes les habitations qui ſont attachées à la montagne de *Prémol* (2), juſqu'à Montchaffrey,

(1) Les Anglois ont défendu, depuis long-temps, ſous des peines très-graves, de faire rouir les chanvres près des fontaines ou des ruiſſeaux, dont les eaux ſervent de boiſſon à quelque village ou hameau. Cette précaution eſt très-ſage: les environs de Grenoble ſeroient bien intéreſſés à l'adopter.

(2) C'eſt le nom d'un monaſtere de dames Chartreuſes, qui fut fondé en 1234 par Beatrix de Montferrat, épouſe

dernier & plus haut village que l'on trouve à la hauteur méridionale du monastere, aux deux tiers environ de la hauteur de la montagne: c'est le seul hameau qui n'ait pas eu de fievres.

Le bas-Vaunaveys a pour chef-lieu le hameau de l'église, & quelques autres dispersés dans le centre ou sur les bords de la vallée, qui est basse & couverte d'arbres. A droite, en descendant vers Vizille, on voit un rideau de vignes, & des terres labourables assez bien cultivées; à gauche & au nord, sont des châtaigniers jusqu'au sommet de la montagne, & quelques terres cultivées, dont ces arbres forment l'enceinte. Le centre de la vallée est de la plus grande fertilité; elle est arrosée par l'eau d'un ruisseau qui descend de Prémol, presque vis-à-vis l'église. Un autre ruisseau descend de la même montagne, à demi-quart de lieue du premier: c'est le ruisseau des *Roux*. La terre de la vallée de Vaunaveys étant neuve & végétale, les chanvres y

---

du Dauphin André, sous Jancelin x^e. général des Chartreux, qui mourut la même année. La maison est dirigée par quatre religieux; elle est vaste; & eu égard à son élévation, elle jouit à l'ouest, de la vue la plus variée & la plus étendue; à son orient, elle n'a que les bois de sapins, au pied desquels elle est située; au midi, la vue est bornée par les hauteurs de Montchaffrey; au nord, la montagne couvre encore l'enclos. Le plateau sur lequel ce monastere est bâti, est peu vaste. A 30 ou 40 toises des murs, coule le ruisseau appellé *de la Gorge*.

ſont cultivés avec le plus grand ſuccès ; les prairies y donnent un foin de bonne qualité : enfin, il n'eſt perſonne qui, en voyant ce pays, depuis Uriage juſqu'à Vizille, ne croie ſes habitants dans la plus grande aiſance.

L'eſpece humaine n'eſt point belle dans cette vallée ; on y voit une quantité de goîtres ; le teint eſt en général livide & plombé ; la taille courte & rabougrie, la fibre lâche, la conſtitution leuco-phlegmatique. La pareſſe eſt un vice général dans cette communauté ; elle a beaucoup de commerce avec la ville de Grenoble : ce qui en rend les habitants ruſés & fainéants. Ce commerce conſiſte en bois de ſapin, que l'on embarque ſur l'Iſere pour la Marine, & en denrées du pays, ſur-tout en chataignes qui ont de la réputation.

Les fievres qui régnerent dans preſque tout le royaume en 1782, n'auroient peut-être pas exercé plus de ravages à Vaunaveys, que dans la vallée de Graiſivaudan & ailleurs, ſi des cauſes particulieres ne s'étoient jointes à la cauſe générale. La fin du mois d'août fut inconſtante & pluvieuſe : la pluie fut continue à Vaunaveys, le 1 & le 2 ſeptembre. Les deux torrents des hameaux des *Roux* & de la *Gorge*, étoient un peu groſſis, mais ils ne ſortoient pas de leur lit. Les bords de celui de la Gorge offroient des payſages auſſi fertiles qu'agréables : ici, c'étoient des vergers enrichis d'arbres fruitiers ;

fruitiers ; plus loin, des Prairies émaillées de la plus belle verdure, & des plus brillantes fleurs, que le ruiſſeau ſembloit careſſer & animer par ſon murmure. Un grand nombre d'artifices appelloit les eaux à protéger l'induſtrie du cultivateur paiſible, qui les avoit élevés ; & ce tableau, vraiment pittoreſque, & digne du pinceau le plus vigoureux, s'enfonçoit dans la montagne, aſſez loin pour que la vue ne fût pas choquée de la maniere dont il étoit terminé.

Le ruiſſeau des Roux fertiliſoit auſſi ſes bords ; mais il ne s'enfonçoit pas autant dans la montagne ; il fourniſſoit à pluſieurs artifices, & s'écouloit dans la plaine vers Uriage.

Dans la nuit du 2 au 3 ſeptembre, une tempête affreuſe frappa la montagne de Prémol. Sur les onze heures du ſoir, les éclairs ſillonnoient l'athmoſphere de cette montagne ; le bruit du tonnerre ſaiſit d'effroi les habitants des deux hameaux dont il vient d'être parlé ; un bruit nouveau, mais plus terrible ſuccede à celui du tonnerre ; on s'éveille en ſurſaut ; on fuit, dans les tenebres, l'irruption ſubite du torrent qui menace de tout engloutir, de tout anéantir. Le bruit redouble avec l'horreur & l'épouvante ; la montagne ſemble s'écrouler ; le monaſtere eſt menacé ; un arbre que les eaux charrient contre la principale porte, écarte la fureur des ondes ; elles prenent une autre direction ; tombent

én un inſtant, à plus de cent pieds de profondeur, dans un abyme qu'elles ſe creuſent au milieu d'une prairie voiſine des murs du monaſtere; & précipitent vers la plaine, non-ſeulement les terres, les arbres, mais des rochers énormes, & des cailloux amoncelés, qu'elles dépoſent, lorſque leur fureur expire.

La récolte venoit d'être perçue; les chaumieres étoient remplies de gerbes & de foin; en un inſtant, elles ſont renverſées; tout eſt confondu; l'athmoſphere eſt ſouillée par des exhalaiſons arſénicales qui précédoient les eaux bourbeuſes & puantes; la mort appeſantit ſon bras ſur ce païs infortuné. De très-grands arbres, ſans avoir été baignés par ces eaux, paroiſſoient avoir éprouvé l'action du feu, le lendemain du déſaſtre, & ont péri avec les maiſons qu'ils couvroient de leur ombre. Plus de quarante individus furent réduits à la miſere la plus extrême, & plongés dans la douleur & le déſeſpoir, n'ayant plus d'aſyle, plus de pain.

Le gouvernement s'empreſſa de ſecourir les malheureux: on leur diſtribua des aliments qu'ils arroſerent de leurs larmes. M. de Marcheval, que j'accompagnai, lorſque ſa bienfaiſance le conduiſit ſur les terreins dévaſtés, donna les preuves les moins équivoques de ſa ſenſibilité; les malheureux habitants, dont les reſſources & l'eſpoir avoient été détruits, élevoient vers ce ſage adminiſtrateur, des

bras encore épouvantés, imploroient son appui, & demandoient la vie pour leur famille désolée. Des enfants à demi-nuds, des meres épuisées par la douleur & la faim, des maisons ensevelies dans le sable & les rochers, avec les récoltes; une eau encore furibonde couvrant des terres précieuses, & dévorant jusqu'à l'espérance de pouvoir les reconquerir un jour: tel étoit le spectacle qui s'offroit à nos yeux. Grands de la terre, hommes qui nagez dans l'opulence, réfléchissez sur ce spectacle, & jugez-vous!

Dès cette triste époque, les fievres intermitttentes furent plus répandues à Vaunaveys, mais sans aucun caractere particulier. Elles étoient quotidiennes, tierces, quartes ou erratiques: je vis plusieurs malades; & le résultat de mes observations, fut l'instruction qu'on a lue ci-dessus.

La sollicitude de M. de Marcheval & la mienne furent inutiles; les païsans refuserent les bienfaits qui leur étoient offerts; les remedes dont on avoit ordonné la distribution, n'eurent aucun effet, puisque personne ne voulut en faire usage, & se livrer aux précautions que j'avois prescrites; encore moins suivre le régime dont j'avois recommandé l'observation.

L'année suivante, dans le mois de juillet, les fébricitants furent plus nombreux; il y eut quelques morts. L'intrigue & la cupidité grossirent les ob-

jets, pendant que j'étois à Paris, occupé de revenir à des fonctions que je chéris, parce qu'elles me permettent de ſuivre la penchant de mon ame, celui de *faire le bien.* J'arrivai le 16 août; le 19, je me rendis à Vaunaveys; je m'aſſurai que la maladie étoit la même qu'en 1783, mais plus généralement étendue. Quoique l'on sût que mon retour de la capitale étoit prochain, une diſtribution de remedes imprudente & mal dirigée, avoit été faite vers le 10 ou 12 août; un zele outré avoit ſemé le découragement, ſoit parmi les malades, ſoit dans les lieux voiſins de Vaunaveys. Cependant il ne mourut depuis le 25 août, juſqu'au 5 novembre, que ſept pauvres; & parmi ce nombre, ſe trouvoient, 1°. une femme de 80 ans; 2°. un enfant de trois ans; & 3°. une autre femme qui portoit, depuis 3 ans, un abcès dans la matrice, & mourut des ſuites de cet abcès.

Il eſt à remarquer que depuis l'invaſion de cette eſpece d'épidémie, la claſſe des indigents donna moins de victimes à la mort, que celle des gens aiſés, parce que les premiers, épouvantés de ce que pluſieurs étoient morts en 1783, pour avoir négligé les ſecours de l'art, ſuivirent enfin mes conſeils; & que les familles *à facultés*, n'ayant point eu part à la diſtribution gratuite des remedes, ſe livrerent à leur avarice, & n'appellerent ni médecin, ni chirurgien.

Le 4 ſeptembre, je fis le relevé des ſépultures en préſence du prêtre qui deſſervoit alors la paroiſſe; & je vis que le chirurgien n'avoit traité qu'un très-petit nombre de ceux qui étoient morts dans le mois précédent; qu'il n'avoit pas été dans le cas de donner deux vomitifs; & que, de deux livres & demie de l'opiate fébrifuge, qui lui avoit été délivrée, à peine en avoit-il diſtribué deux ou trois onces. Tous ceux qui voulurent prendre un vomitif dans les premiers temps de la maladie, échapperent au danger des accès prolongés. Les imprudences, quant au régime, furent, dans cet inſtant, la cauſe la plus fréquente des morts; car c'eſt du régime preſque ſeul, qu'on eût pu attendre plus de guériſons. Mais telle eſt la manie des gens de la campagne, qu'ils répugnent à toute eſpece de remedes, quand ces remedes doivent leur coûter quelques privations.

Après m'être procuré un état des vrais pauvres, je fis une viſite générale le 17 août. Je parcourus le village de l'Egliſe & les hauteurs, ſur-tout le hameau de *Belmont*, où ſe trouvoit alors le plus grand nombre de malades. Il n'y eut pas un ſeul individu qui ne fût pris de la fievre, dans le chef-lieu. Mais parmi ces fébricitants, le plus grand nombre n'étoit pas dans le cas d'être inſcrit parmi les pauvres.

La fievre de cette année 1785, me parut différer

de celle de l'année précédente, parce qu'en général, elle n'étoit pas précédée par des friſſons. Je preſcrivis un traitement encore plus ſimple : les vomitifs, les purgatifs avec les tamarins, la décoction de chicorée amere, & quelques amers, firent de grands effets, qui, après 15 jours de calme, étoient annulés par l'inconduite opiniâtre des malades ; & par les autres cauſes inſéparables de la miſere, la mal-propreté, l'uſage des aliments groſſiers, &c. La mortalité fut plus forte.

Cauſes générales. La conſtitution des ſaiſons influa, ſans doute, ſur les habitants de Vaunaveys, comme ſur ceux de la vallée de Graiſivaudan, & de la plupart des provinces du Royaume. Les brouillards ſecs & électriques dont l'atmoſphere fut ſurchargée, au commencement de l'été, rendirent les fievres plus opiniâtres, par l'excès de ton & de ſéchéreſſe que la fibre contracta en général. Il me ſemble que, d'après cette idée, j'étois bien fondé à adopter une méthode rafraîchiſſante, qui, à coup ſûr, eût réuſſi, s'il avoit été poſſible de maîtriſer les malades dans un hoſpice où mes conſeils auroient été excluſivement ſuivis. A ces cauſes générales, il faut joindre celle de la puanteur des engrais dont chaque habitation eſt environnée. Cette cauſe eſt devenue un malheur indiſpenſable, mais néceſſaire pour le malheureux païſan, parce que la ſomme de

ses besoins a augmenté, en raison du luxe immodéré de ses maîtres. Ces gens, d'ailleurs, couchent pêle & mêle dans des réduits obscurs, mal propres, & clos le plus souvent de toutes parts, excepté du côté de la porte. Souvent le porc est commensal, & l'ami de la maison : ainsi, tout doit contribuer à rendre ces maisons, des foyers de contagion. Les malades couchent & mangent avec les personnes saines ; & après l'accès, aucun ménagement n'est observé. J'en ai vu lester gaiement leur estomac avec une soupe aux choux d'un demi-pied de diametre, & périr ensuite d'indigestion.

Causes particulieres.

La catastrophe du 3 septembre fut accablante, non seulement pour les habitants des hameaux de la Gorge & des Roux, mais pour la communauté en général. Il n'est pas douteux que le bouleversement des terres, ne laissât après lui, des traces funestes. Il est d'observation que des maladies épidémiques ont toujours succédé aux grandes convulsions de la nature : & les fastes des âges n'offrent que trop d'exemples de cette vérité. Ici, le désastre fut particulier, mais son influence ne fut pas moins perfide. Des exhalaisons mortelles se joignirent aux causes générales : peut-être celles du cimetiere très-récemment proscrit, augmenterent-elles encore la masse d'infection, malgré les précautions qui avoient été prises, d'après mes conseils, de jetter du gravier sur le terrein abandonné, & de le battre comme

une aire ou un Pavé : ce qui fut mal exécuté. Mais de toutes ces causes particulieres, la plus redoutable est l'impossibilité actuelle de l'influence du vent de nord, par le détroit d'Uriage. Le seul vent du midi souffle dans la vallée de Vaunaveys ; & c'est par ce vent, que les pestes, qui, dans tous les tem ps, ont désolé la Grece, & toute l'Asie, ont été apportées & fomentées. Il n'y auroit qu'un seul moyen de procurer le bienfait de l'influence du vent de nord, dans la vallée de Vaunaveys : ce seroit d'ouvrir une grande route depuis Vizille, jusqu'à Grenoble, par Uriage. Cette route seroit, à la vérité, un peu plus longue que celle de Brier, mais elle seroit plus facile, toujours en plaine ; elle procureroit la salubrité à un pays désolé, perdu ; & la facilité des transports des bois de Marine : avantage inappréciable pour les commerçants en ce genre, qui sont obligés d'atteler quelquefois jusqu'à dix, douze ou quinze paires de bœufs, pour monter à Brier, des pieces de bois que quatre bœufs traineroient par la route de Giere.

Les secours donnés per le gouvernement n'avoient pas produit tout l'effet qu'on devoit en attendre, parce qu'ils avoient entretenu la paresse. Tous les travaux de l'agriculture languissoient, quoique les bras fussent encore assez nombreux. Le païsan persuadé qu'il seroit nourri dans l'inaction, vivoit dabord dans une coupable indolence,

&

& finiſſoit par augmenter le nombre des malades. J'apperçus le mal, mais il étoit déja trop grand pour qu'il fût poſſible de l'arrêter tout à coup. On publioit qu'il y avoit plus de 600 malades à Vaunaveys; & l'on cherchoit à alarmer l'adminiſtration, pour obtenir encore des ſecours plus puiſſants. Le zele trompé par de fauſſes alarmes, calculoit ſur de faux expoſés.

Je vérifiai moi-même le fait par une viſite générale qui ne me donna qu'un réſultat de 43 fébricitants, dont le plus grand nombre étoit venu au-devant de moi : cette tournée fut l'objet d'un rapport qui fut préſenté à M. de la Bove, le 5 novembre 1784.

Qu'on veuille bien me permettre une digreſſion au ſujet des maladies populaires. Il eſt reçu en principe, que la terreur aggrave ces maladies, les propage & les rend ſouvent incurables. La ſageſſe du gouvernement, touchée à la vue de la miſere publique dans les cas d'épidémie, cherche à donner les ſecours les plus efficaces en aliments & en remedes : mais il eſt un art de diſtribuer les graces en pareil cas; & cet art eſt de conſoler & non d'effaroucher des êtres énervés par le beſoin, & déjà épouvantés par l'image de la mort qui les environne. Il faut les ſecourir, mais ne pas abbattre leur courage. Le déſeſpoir eſt une eſpece de conducteur des épidémies, & fait quelquefois plus

de mal que la peſte même. Il faut, dans des circonſtances auſſi affligeantes, que les médecins, ſur-tout, conſervent un front calme & ſerein ; qu'ils diſſimulent même leur ſenſibilité ; mais la fermeté du médecin doit être ſoutenue par les prépoſés de l'adminiſtration. A Vaunaveys, l'excès de zele a ſemé l'épouvante : les ſecours peut-être trop conſidérables ont fait des pareſſeux & des ingrats. L'expérience de tous les jours, confirme que plus le païſan eſt carreſſé, hors des bornes de la faveur, moins il ſent, parce qu'il croit qu'on lui doit plus. En 1783, il avoit été établi un ordre de traitement, il eût fallu le ſuivre en 1784, puiſque la maladie étoit la même, & ne pas faire plus de bruit. La communauté de Vaunaveys étoit à plaindre, ſans doute ; mais le nombre des malheureux n'y étoit pas plus grand que dans pluſieurs communautés incendiées ou ſubmergées, dont on ne parle plus après la diſtribution des ſecours que les circonſtances exigent.

Je n'avois laiſſé que des convaleſcents, à la fin de ſeptembre 1785 : & j'avois lieu d'eſpérer que l'hiver completteroit leur guériſon, en fortifiant leurs organes. Dans cet eſpoir, je m'occupois à des travaux que des courſes fréquentes avoient interrompus, & je ſuccombai enfin aux fatigues que j'avois eſſuyées pendant l'été. Les bruits de mortalité à Vaunaveys, de déſolation générale, &c.

&c. ſe répandirent & s'accréditerent à meſure que la maladie dont j'étois frappé, faiſoit des progrès.

M. de la Bove accorda tous les ſecours, imagina toutes les reſſources qui pouvoient être employées. Il eut la bonté de me faire communiquer ſes intentions : je crus les ſeconder, en dictant, malgré l'état de foibleſſe qui me retenoit au lit, les inſtructions ſuivantes pour le chirurgien qui devoit être envoyé à Vaunaveys, & ſeconder le ſieur Combe, qui y habite.

Inſtructions & formules pour Vaunaveys.

Le jeune chirurgien, envoyé par M. l'Intendant, ſe conformera à ce qui va lui être preſcrit.

On ne donnera des ſecours & des remedes, qu'aux vrais pauvres, d'après l'état qui en ſera fourni par M. le Procuré.

Le chirurgien du lieu, accompagné de l'éleve ſuſnommé, ira dans les maiſons indigentes, prendre une note exacte du nombre des malades, de leur conſtitution, de leur âge & de leur force, du temps de leur maladie, de ſa nature, de ſa durée, de ſon opiniâtreté.

Ces informations priſes, il en ſera rendu compte au médecin de la Généralité.

Il ne ſera donné des bouillons gras, qu'aux malades qui ſeront dans un état d'exténuation, eu égard

à la longueur de la maladie : parce que le régime gras eſt abſolument contre nature, à l'égard du païſan qui n'y eſt pas accoutumé. Les femmes enceintes & les vieillards ne doivent pas être compris dans cette regle.

On donnera aux païſans robuſtes & frais, nouvellement malades, le bouillon marqué n°. 2, des formules ci-après. Ce bouillon, comme plus analogue à leur conſtitution & à leur maniere de vivre, ſera plus généralement utile que les bouillons gras.

On ne donnera de la viande qu'aux perſonnes exténuées ou décrépites; & l'on aura grand ſoin de n'en diſtribuer que la quantité preſcrite : ſavoir, pour une femme enceinte, une livre par jour; pour un vieillard, *idem*; pour une perſonne affoiblie ou exténuée par la maladie, 6 onces; pour un enfant de dix ans, 4 onces pour chaque individu.

La quantité de pain ſera réglée ſelon les forces & le tempérament du malade, & la durée de la maladie. On pourra, par exemple, en donner à raiſon de demi-livre par jour, pour chaque membre d'un ménage où il y a pluſieurs malades.

Lorſqu'il ſera décidé par les prépoſés à la diſtribution, que les malades peuvent manger, on les réglera à peu près comme dans les hôpitaux : ſavoir, par quart de portion, demi, & portion entiere. La portion entiere ſera d'une livre & demie de

pain par jour. Quant au vin, il doit être diſtribué aux perſonnes exténuées & foibles, excluſivement à raiſon de demi-ſeptier par jour, pour chaque individu adulte. On attend de la prudence des Prépoſés, qu'ils augmenteront par gradation, en raiſon du beſoin & du rétabliſſement des forces.

Comme il n'eſt pas poſſible, dans une communauté dont les habitations ſont auſſi éparſes qu'à Vaunaveys, d'établir un ordre pour la purification générale de l'atmoſphere, il ſera très-expreſſément recommandé à chaque chef d'habitation, de brûler du vinaigre ſoir & matin; ou s'ils n'ont pas du vinaigre, de ſe procurer du genievre, pour en parfumer les réduits où ſe trouvent les malades.

L'égliſe ayant été déſinfectée dans le mois d'octobre, il n'y a point de précaution à preſcrire à l'égard de la fréquentation du ſervice divin; celles qui ont été priſes à l'égard du cimetiere, obvient aux inconvénients multipliés qui ſont à craindre dans les endroits où les inhumations ſont faites près des égliſes. On recommande cependant aux officiers de la communauté, de veiller à ce que les foſſes qui ſeront creuſées dans le nouveau cimetiere, aient au moins ſix pieds de profondeur. Sans cette précaution, (comme le cimetiere n'eſt pas clòs) il ſeroit à craindre que les bêtes féroces n'occaſionnaſſent quelque ſpectacle affreux & dégoûtant.

FORMULES.

I.

Vomitif.

PRENEZ du tartre ſtibié des boîtes des remedes de l'Intendance, deux ou trois grains, pour les perſonnes adultes & robuſtes. Diſſolvez dans trois verres d'eau. On donnera d'abord la premiere verrée; & ſi, après demi-heure ou trois quarts d'heure, elle n'occaſionne que des nauſées inutiles, on donnera le ſecond verre; & demi-heure après, le troiſieme, ſi le premier ne fait pas d'effets.

I I.

Bouillon.

CE bouillon devra être preſcrit aux malades qui ne ſeroient pas en état de ſupporter des aliments gras. Prenez une bonne poignée de mie de pain-bis; une poignée de laitue & de chicorée, & deux petites poignées d'oſeille. Faites bouillir pendant demi-heure, dans trois livres d'eau. Coulez enſuite avec expreſſion. Jettez dans chaque bouillon, gros comme une noix, de beurre frais, & une pincée de ſel de cuiſine. On donnera aux malades un de ces bouillons de trois en trois heures.

I I I.

ON uſera des purgatifs avec la plus grande précaution, ſur-tout à l'égard des malheureux, qu'une

longue maladie a déjà déſorganiſés. Il ſuffira, dans la plupart des cas, d'ajouter dans leur bouillon du matin, deux gros de ſel de ſeignette.

On pourra donner aux hommes robuſtes, dans une décoction de trois onces de tamarins, 15 ou 20 grains de la poudre purgative univerſelle.

IV.

S'IL ſe trouvoit, par haſard, des malades auxquels la fievre intermittente épidémique eût laiſſé un relâchement d'entrailles, ſur-tout un dégoût abſolu pour toute eſpece d'aliments, il faudroit les faire vomir avec 25 ou 30 grains d'ipécacuana, groſſiérement concaſſé, que l'on auroit laiſſé infuſer dans ſuffiſante quantité d'eau, pendant toute la nuit.

V.

Thé de camomille pour les fébricitants.

PRENEZ une forte pincée de camomille romaine. Verſez par-deſſus chopine d'eau bouillante, & laiſſez infuſer pendant une heure. On donnera aux malades un verre de cette infuſion à jeun; & le ſoir, ſur les ſix heures, même doſe, une heure avant que de donner un léger potage; (bien entendu que les malades ne prendront rien de ſolide le ſoir.)

VI.

Vin de quinquina.

PRENEZ une once de bon quinquina; jettez-le

dans une bouteille, & verſez par-deſſus deux livres de bon vin vieux. Laiſſez infuſer à froid, pendant 24 heures, en agitant de temps en temps la bouteille. Après cet intervalle, verſez le vin par inclinaiſon, & le conſervez pour l'uſage. La doſe eſt de deux cueillerées à jeun ; & enſuite de deux ou trois cueillerées par jour, ſuivant l'exigence du cas, & l'état d'atonie des entrailles du malade.

VII.

Emulſion pour les cas d'inſomnie.

PRENEZ ſix ou huit amandes; pelez-les dans l'eau bouillante, & les écraſez enſuite dans un mortier de bois ou de marbre; verſez peu à peu ſur les amandes, de la bonne eau de fontaine, quantité ſuffiſante pour une émulſion, à laquelle vous ajouterez demi-once ou une once de ſyrop de diacode, ſelon la force & le tempérament du malade.

VIII.

LORSQUE MM. les chirurgiens prépoſés jugeront qu'ils peuvent, ſans danger, arrêter la fievre, ils pourront employer le remede ſuivant comme un ſpécifique reconnu, ſur-tout dans les cas où la fibre eſt forte, & trop roide. Mais comme ce ſpécifique n'a eu encore des ſuccès bien marqués qu'en Italie, il faudra avoir égard à la différence du climat &

à

à la conſtitution. Prenez un ſcrupule d'alun ; faites diſſoudre dans une pinte d'eau de fontaine, & filtrez à travers un papier gris, ou à travers un linge très-ſerré. Jettez enſuite dans la colature, quelques gouttes d'eſprit de vitriol, juſqu'à ce que l'eau ait acquis une agréable acidité.

Il faudra, avant que d'adminiſtrer ce remede, que les premieres & les ſecondes voies ſoient en bon état ; on les y mettra par un léger purgatif. En ſuppoſant que le malade ait été purgé le matin, il ne commencera la boiſſon de l'eau fébrifuge qu'après midi, à la doſe de 4 onces, d'heure en heure, avant & après l'accès. Le lendemain du jour où le malade a commencé à faire uſage de cette eau, on pourra lui donner un purgatif minoratif, s'il en eſt beſoin ; & 4 heures après le purgatif, recommencer à lui donner la doſe preſcrite, juſqu'à parfaite guériſon. Les enfants pourront en prendre juſqu'à demi-once. On pourra auſſi donner cette eau, dans les diarrhées opiniâtres, & s'en ſervir comme de tiſane ordinaire, en l'allongeant avec de l'eau commune.

Tiſane ordinaire.

Prenez une bonne pincée de chiendent, & deux gros de régliſſe effilée. Faites bouillir, pendant une demi-heure, dans un pot, d'eau de fontaine, & donnez-en de temps en temps au malade, après

l'avoir laiſſée refroidir, & tranſvaſée à l'air libre, d'un pot dans un autre, à pluſieurs repriſes (1). *Nota.* On ne permettra point de boire de la tiſane chauffée, aux perſonnes qui ont des diſpoſitions au relâchement d'entrailles.

Délibéré à Grenoble le 29 Novembre 1785. NICOLAS.

Si les habitations de la paroiſſe de Vaunaveys avoient été raſſemblées, j'aurois fait allumer des feux, comme à Eoures & à Valdrome; mais cette précaution ayant paru inutile & dangereuſe, parce dans cette vallée les maiſons ſont couvertes de chaume: je me contentai de faire diſtribuer une certaine quantité de ſel de nitre dans chaque ménage, pour qu'on le fît décrépiter ſur des charbons ardents.

Quant aux eaux qui ſervent de boiſſon, comme elles ſont toutes pures & de ſource, je n'eus aucune obſervation à préſenter à cet égard.

Les ſecours alimentaires furent retirés dans le

---

(1) Cette précaution eſt utile, eſſentielle, pour redonner à l'eau de puits, ou à l'eau chaude, l'air athmoſphérique dont ces eaux ſont privées; il eſt prouvé, démontré, que cet air rend les eaux des ruiſſeaux auſſi ſalubres, parce qu'étant continuellement en agitation, elles s'impregnent d'air: avantage dont les eaux de puits ſont privées. En tranſvaſant l'eau d'un vaſe dans un autre, on imite en quelque ſorte le mouvement que la nature a généralement imprimé aux ſources qui ſillonnent la ſurface de la terre.

mois de février de cette année, lorſque les travaux de la campagne parurent devoir être une reſſource pour les gens valides. La fin de l'hiver & le printemps ayant été très-ſains, les convaleſcents ont pu reprendre des forces, & s'arracher enfin à l'inaction où la maladie les avoit retenus. Si la maladie renaiſſoit avec les chaleurs de l'été, le ſeul moyen qui ſeroit indiqué, ſeroit de raſſembler les fébricitants dans un hoſpice, & de les y ſoigner, après les avoir arrachés à la contagion qui regne dans leurs habitations (1).

(1) Les maladies ont entiérement ceſſé dans la vallée de Vaûnaveys, vers la fin d'avril; & je ne ſais pas, en août, qu'il y ait quelque malade.

ÉPIDÉMIE
de Meſſenas & Saint-Marcel.

LE mois de janvier 1785 fut très-beau, & plus chaud qu'on ne devoit l'attendre. Il n'y eut à Grenoble qu'un ſeul jour de neige; cinq jours inconſtans ou pluvieux; le reſte du mois fut ſec & ſi tempéré, que les payſans travailloient à la campagne auſſi peu vêtus qu'au printemps. Excepté le 1 & le 2, le mercure ſe ſoutint conſtamment au deſſus de 27 pouces 6 lignes, & alla juſqu'à 27, 9 1/4. La terre étoit aride, même auprès des marais; & les eaux croupiſſantes exhaloient autant d'odeur que dans les mois les plus ſecs de l'année. Une fievre inflammatoire, putride & vermineuſe, frappa la paroiſſe de Saint-Marcel & Meſſenas, près de Bourgoin. M. Roche, maître en chirurgie, fut commis pour ſecourir les malades, & remplit avec ſuccès la tâche qui lui fut impoſée. Il eut juſqu'à 64 malades. Les bains de pieds, les fomentations, les lavements, & une tiſane d'orge acidulée, furent les armes qu'il oppoſa aux ſymptômes inflammatoires; la décoction de tamarins, aiguiſée avec quelques grains de tartre ſtibié, réuſſit très-bien; il donna le kermès, lorſque la poitrine lui parut menacée d'engorgement. L'infuſion de mouſſe de Corſe fit rendre beaucoup de vers.

Il parut beaucoup de dépôts critiques, & des hémorrhagies par le nez, vers le 6 ou 7e. jour. Ces dépôts étoient en général de bon augure. La maladie duroit ordinairement 14 jours, & étoit jugée à cette époque. L'ouverture des cadavres préſenta à M. Roche tous les ſignes d'une maladie putride inflammatoire ; il ne mourut que deux perſonnes pendant la durée du traitement.

M. Roche mérita des éloges par le zele & l'intelligence dont il donna des preuves dans cette occaſion.

La maladie de Vaunaveys m'ayant laiſſé un peu de calme dans le mois d'octobre 1783, j'en profitai pour aller examiner quelques ſources minérales dans le Diois, & j'arrivai par le col de Menée à Chatillon, très-joli Bourg à deux lieues de Die. Ce Bourg eſt moins vaſte, qu'il n'étoit autrefois, s'il faut en croire *Columbi*, qui parle de l'acquiſition que Guillaume, Evêque de Valence, en fit de Fréderic I, Prince d'Orange, en 1221 (1). Les habitations étoient dominées par un château fort, dont on ne voit plus que des veſtiges ſur le ſommet d'un rocher où l'on arrivoit par quelques petites rues fort étroites. Ce château fut aſſiégé par M. le marquis Dupuy-Montbrun en 1575 ; battu par deux pieces de canon qu'on avoit fait ve-

(1) *Caſtellionem ingentem pagum, ac Diæ civitati peropportunum, emit* (Guillelmus Roſſillonæus) *ab Arauſicano Regulo.* Pag. 132, de rebus geſtis Epiſc. Dienſ. & Valent.

nir de Menglon : & comme ce fort n'avoit point d'artillerie, la garnison auroit été obligée de se rendre, si (1) M. de Gordes, lieutenant général de la province, ne fût accouru avec des forces assez considérables pour faire lever le siege. Depuis ce temps là, le Bourg a été aggrandi au moins de moitié; sa population est devenue de plus en plus considérable, lorsque les guerres de religion étant éteintes, il a été permis à l'agriculteur de se livrer à son activité, & à l'espoir de jouir en paix du fruit de ses sueurs.

Le terroir de Chatillon est borné à l'est, par la petite riviere d'Archianne; au midi, par la montagne de Piémars; au nord, par celle de Glandasse; au couchant par la Drôme. Ce terroir forme une val-

---

(1) Après avoir délivré cette place, le 11 juin, & renforcé les assiégés, la petite armée de M. de Gordes marchoit en bon ordre vers Die, en suivant la riviere de *Besc*. Le marquis Dupuy-Montbrun l'attaqua à trois reprises; & ne pouvant l'entâmer, il l'attendit enfin sur un pont appellé *Pont d'Oreille*, au dessous du village de Molieres. Comme le passage étoit étroit, un grand nombre de Suisses qui composoient l'armée de M. de Gordes, fut taillé en pieces; & l'on voit encore, à quelques pas du pont, au tiers environ de la hauteur d'une muraille, à droite, en descendant vers Die, une pierre sur laquelle on grava ces mots: *Massacre des Suisses*. Les vaincus se rallierent cependant, & rentrerent dans Die. Dès ce moment, le démantellement de Chatillon fut résolu; mais il ne fut exécuté qu'en 1585, par le Connétable de Lesdiguieres, qui en chassa les troupes de la ligue.

lée fertilisée par les eaux du Besc, & par plusieurs sources qui arrosent, dans tous les temps, les terres à bled & à chanvre de la plaine. Les hauteurs à l'est du Bourg, sont couvertes de vignes exposées au midi; & le vin qu'elles produisent, est assez bon. Au-dessous de Chatillon, commence un nouveau rideau de vignobles, d'un produit meilleur que celles de l'est. Ces vignes sont extrêmement bien cultivées. Je doute qu'il existe des vignerons plus laborieux que ceux de cette vallée.

Les bords de la riviere de Besc sont fertiles, & aussi bien cultivés que les vignes. Il n'est point de voyageur qui n'en admire la beauté. La végétation y est très-vigoureuse; les terres à bled donnent communément le 12 pour un; on y seme du chanvre ou du lin, alternativement avec le froment ou le seigle. Les prairies sont couvertes d'arbres fruitiers ou de noyers énormes, dont l'ombrage occupe une vaste enceinte, & dont l'œil accompagne avec plaisir la majestueuse élévation.

L'espece humaine est forte & vigoureuse dans la vallée de Chatillon. Son commerce ne consiste que dans le transport des vins, dans le Trièves, par le col de Menée. Il n'est pas de pays dans la province, qui jouisse d'aussi belles eaux, & d'un air plus salubre. Ces eaux pourroient fournir à plusieurs artifices; & il n'est pas douteux qu'il ne s'y en établît plusieurs, si les communications étoient faciles.

On a trouvé des indices de charbon fossille,

au couchant de Chatillon ; la découverte d'une mine en ce genre, seroit une richesse immense, acquise pour un païs qui manquera bientôt de bois.

Une source hépatisée couloit, il y a quelques années, dans un ravin dont les bords sont schisteux, au-dessus du chemin qui conduit à Die. Je cherchai vainement cette source en 1785 ; elle avoit été couverte de gravier par le débordement du torrent. Elle reparoitra sans doute ailleurs. Cette eau jouissoit des propriétés reconnues aux sources de cette espece, & donnoit à peu près un demi-pouce. J'en avois prescrit l'usage à quelques personnes ; & je ne doute pas qu'elle ne produisît de très-bons effets.

On trouve, dans un sol ochreux, à peu de distance de Chatillon, sur un coteau appellé *Suel*, des cornes d'ammon ferrugineuses. Un ravin appellé *Riau de lo Damo*, avoit détaché, vraisemblablement de la montagne de Glandasse, des camites incrustés de mammellons ochreux, & de spath lamelleux ; j'en ai déposé un petit bloc dans le cabinet d'histoire naturelle de Grenoble, & j'en conserve quelques morceaux assez curieux.

De Chatillon, on va en deux heures à Die, par le village de Saint-Roman & le ruisseau d'Aix, dont les bords sont noirs, schisteux & fournissent des géodes. Dès qu'on est sorti de ce ruisseau, on longe au nord-ouest, la Drome jusqu'à Die, &

l'on

l'on foule un ſol aride juſqu'au deſſous du village de Molieres, à un quart de lieue de la ville.

Die eſt une ville fort ancienne ; ſon enceinte étoit vaſte, à en juger par ſes ruines : elle fut une des plus grandes cités des Voconces ; & la cathédrale d'aujourd'hui étoit un temple conſacré à Diane, d'où la ville fut appellée *Dea Vocontiorum*. Il exiſte à Die, des témoignages non-équivoques de ſplendeur & d'antiquité. On y voit beaucoup de tauroboles ; un arc de triomphe appellé *Porte de Saint-Marcel* ; quantité d'inſcriptions, & pluſieurs reſtes de moſaïque, de la plus belle conſervation. Cette ville a eſſuyé de grandes révolutions. Ses remparts étoient flanqués de cent tours, dont on voit encore une partie : & quand elle eut réſiſté aux incurſions des Goths, des Vandales & des Sarraſins, elle fut en proie aux diſſenſions religieuſes, vit égorger ſes habitants les uns par les autres, & détruire même la mémoire des ſciences que ſon académie cultivoit depuis pluſieurs ſiecles. Die étoit un des boulevards du Proteſtantiſme, avant la revocation de l'édit de Nantes. Un de ſes évêques & pluſieurs chanoines ſe rangerent ſous la banniere de Calvin, abandonnerent celle de l'égliſe, & ſe marierent. Le fameux M. de Gouvernet avoit entrepris de détruire la cathédrale pour en faire tranſporter les matériaux à Aix, où il fit conſtruire un château fort ; mais heu-

reuſement ſes dégats ſe bornerent à enlever le mur du côté de l'eſt, & quelques éperons du côté de l'oueſt : ce vaſe antique & ſuperbe, ſubſiſte encore preſque dans ſon entier. L'égliſe de Die, conſtruite en très-belles pierres de taille, attireroit les regards des curieux, ſi ce pays n'étoit une eſpece de cul-de-ſac, d'où l'on ne peut plus ſortir qu'à dos de mulet.

On trouve des Géodes auprès de la ville de Die, des bélemnites & pluſieurs autres coquillages foſſilles ; & on trouveroit auſſi du charbon de terre, s'il étoit cherché. Il n'y a à Die aucun genre d'induſtrie, ſi l'on n'en excepte quelques tanneries : la difficulté des débouchés eſt la ſeule cauſe de l'eſpece de ſtupeur du commerce, dans un païs qui auroit ſon *genre* comme les autres.

En 1572, deux médecins de Die diſputoient, ſe heurtoient, & s'inſultoient réciproquement, au ſujet d'une prétendue eau minérale qu'ils diſoient exiſter dans le terroir des *Penes*, au ſud de la ville, en-delà de la Drome. M. Terriſſon, profeſſeur de philoſophie à l'académie de Die, ſoutenoit que ſon eau étoit *plombée*, & une vraie panacée ; M. Terriſſe, médecin de Creſt, chantoit pouilles à ſon confrere, & l'injurioit, ſuivant l'uſage reçu *entre confreres.* Chacun d'eux fit imprimer ſa diatribe à Die même ; mais la poſtérité a vuidé la querelle, en démontrant que le ſujet de cette guerre médicale, étoit de l'eau ordinaire. J'allai ſur les

lieux avec pluſieurs perſonnes bien en état de voir ſi je me trompois : & je leur fis avouer que les préjugés qui régnoient ſur leur fontaine des *Penes*, étoient fondés ſur l'ignorance des temps, & ſur la crédulité des générations qui s'étoient tranſmis une erreur.

L'automne fut ſi belle cette année 1783, que je pus continuer mes courſes juſques à la touſſaint. Le 23 octobre j'allai à Vercheny, village à trois lieues au-deſſous de Die, ſur la rive droite de la Drome. Je pris un guide qui me conduiſit à la ſource d'Aurel, ainſi appellée, parce qu'elle coule dans un ravin au-deſſous du village qui porte ce nom. On paſſe la Drome pour arriver à ce ravin, où l'on voit ſourdre d'un ſol noirâtre, une eau à la ſurface de laquelle une infinité de bulles d'air paroiſſent & diſparoiſſent en un inſtant. Cette ſource eſt bientôt confondue avec l'eau du ravin ; elle bouillonne dans le lit même de ce ravin : ce qui feroit préſumer que la ſource eſt très-abondante & qu'il faudroit la chercher un peu plus haut, ſi jamais quelqu'un ſe déterminoit à faire un bâtiment pour les buveurs : ce ne ſeroit pas une folle ſpéculation, parce que les eaux d'Aurel mériteroient d'être plus connues & plus fréquentées.

Aurel eſt un village ſitué à mi-côte de la montagne, où l'on prétend que les Romains exploiterent une mine d'or (1). On voit encore des reſtes

(1) *Chorier*, tom. 1, pag. 34--69.

des fosses qui furent ouvertes. Quelques personnes ont eu la curiosité d'y descendre ; mais je n'eus ni le temps ni la volonté de les imiter. Lorsque le temps est calme & la Drome basse, les buveurs préferent de venir au *Ga*, hameau de Vercheny ; mais leur embarras est grand, si la riviere est forte, car, dans ce cas, il faut qu'ils montent à Aurel; où ils ne trouvent aucune commodité.

L'eau d'Aurel est moins chargée en fer que celle de Mens ou d'Auriol ; j'obtins du bleu de Prusse en moins de deux minutes à Auriol ; ici, je n'en obtins qu'au bout de quatre. D'ailleurs, ces deux sources ont la même légéreté, les mêmes propriétés; & peuvent être également utiles, l'une aux habitants du Haut-Dauphiné ; l'autre au Diois, &c. L'usage en doit être le même ; on peut en boire aux repas.

J'eus occasion de voir, dans le Diois, quelques sources salines que la ferme générale fait garder avec soin. Je fis quelques observations à cet égard, & ce fut l'objet d'un mémoire que j'adressai en 1784 à MM les Fermiers généraux. Ce mémoire prouvoit aussi qu'on avoit mal à propos supprimé le grenier à sel de Die ; mais les circonstances ne furent, sans doute, pas favorables ; & il ne m'en resta que le plaisir d'avoir fait le devoir d'un bon citoyen, en m'élevant contre une opération surprise au zele de la ferme générale.

OBSERVATIONS
ET
CONSULTATIONS.

QUOIQUE les pieces ſuivantes paroiſſent étrangeres à l'hiſtoire des Epidémies du Dauphiné, j'ai cru cependant qu'elles pourroient être utiles & lues avec quelque intérêt. Je promis en 1780, dans ma Préface, d'embraſſer tout ce qui ſera relatif à la ſanté; je n'ai d'autre but que d'accomplir ma promeſſe.

OBSERVATION *ſur un phénomene inconnu de la reſpiration.*

TOUS les médecins obſervateurs s'accordent à dire que l'intermittence & l'inégalité du pouls, ſont aſſez communes chez les vieillards ; les uns attribuent ces accidents à la rigidité des fibres, à des concrétions tophacées dans les tubes bronchiques, ou à des mucoſités épaiſſies; d'autres en accuſent pluſieurs affections particulieres à la poitrine (1). Le flambeau de l'anatomie a jetté, ſans doute, un grand jour ſur

(1) *Galen.* de locis affectis.
Roderic à Weiga, comment. in Gal. pag. 421.
River. obſ. 77. cent. 2.
Frider. Hoffmann., de rat. pulſûs explicat., &c.

les phénomenes de la respiration ; mais je ne connois aucun auteur qui ait vu un cas pareil à celui qui fait l'objet de ce Mémoire : si je le publie, c'est moins pour me donner le mérite d'avoir fait une observation, unique en son genre, que pour engager mes confreres à faire à cet égard, des réflexions qui puissent m'instruire & enrichir l'art de guérir.

M. de B. lieutenant général des armées du Roi, avoit joui d'une très-bonne santé, parmi les travaux les plus assidus & très-pénibles d'une vie de quatre-vingt-un ans. On sait que ce Général dut son illustration à son mérite ; & que pendant la paix, comme pendant la guerre, il ne cessa de se livrer à des opérations relatives à la gloire de la patrie, & à la prospérité des armes du Roi. Il étoit doué de la plus heureuse constitution ; son caractere étoit bouillant, mais la sensibilité de son ame réparoit, à l'instant, le tumulte d'un premier mouvement.

Dans le premier mois de l'année 1780, M. de B. essuya quelques chagrins, dont il dévora l'amertume. Sa santé s'affoiblit alors ; il éprouva de temps en temps une petite difficulté de respirer ; on s'apperçut que ses jambes s'engorgeoient, & qu'il devenoit plus irascible ; son estomac perdit aussi ses forces ; les indigestions se succéderent, & produisirent des syncopes qui alarmerent la famille du malade. On administra des remedes & sur-tout les eaux de Vals pendant l'été, qui bien loin d'opérer un change-

ment heureux, porterent le dernier coup à la santé que l'on vouloit conserver.

A cette époque, je fus honnoré de la confiance du Général, au commencement du mois de septembre. Les fonctions digestives me parurent absolument énervées; M. de B. se plaignoit d'une constipation opiniâtre, d'une gêne dans la respiration (ce qu'il appelloit inégalité d'expiration & d'inspiration); d'une pesanteur & d'un resserrement à la région du du cœur (1), sur-tout lorsqu'il parloit : son pouls étoit d'une irrégularité singuliere : je ne pus trouver pendant un mois, trois pulsations isochrones; mais ce qui étoit bien plus extraordinaire que cette irrégularité, c'étoit une suspension absolue, une fériation des mouvements du poumon pendant 25 ou 30 secondes, à chaque 35 ou 36e respiration; alors le jeu de l'organe se rétablissoit peu à peu, & par une gradation très-sensible, il reprenoit son énergie ordinaire, pour cesser de nouveau à peu près à l'instant marqué. J'observai ce phénomene avec la plus scrupuleuse attention, & l'on m'assura qu'il avoit lieu depuis environ huit mois; les jambes étoient gorgées; leur empâtement alternoit avec le jeu plus ou moins libre de la respiration. En résumant tout ce qui me fut dit sur l'état précédent du malade,

(1) *Morgagni*, epist. 16, 43, 22.
Frid. Hoffmann. tom. ix, de hydrope Pericardii, p. 440.

je crus pouvoir conclure que depuis l'hiver, il avoit éprouvé de fréquents accès d'aſthme ſpaſmodique; & j'eus lieu de me convaincre enſuite, que ma conjecture étoit juſte, puiſque le vent de ſud ayant dominé dans le mois de ſeptembre, l'orthopnée (difficulté de reſpirer) fut plus forte, & qu'elle diminuoit lorſque le vent de nord ſouffloit.

A meſure que l'aſthme faiſoit des progrès, l'hydropiſie du péricarde ſe manifeſtoit de plus en plus; ce qui arrive preſque toujours dans le cas ſemblable à celui où ſe trouvoit M. de B. (1). Le ſommeil de la nuit étoit de courte durée; le malade ne dormoit guère plus de deux ou trois heures de ſuite, & ſe levoit précipitamment pour reſpirer plus à ſon aiſe. Souvent il appuyoit ſes deux coudes ſur une table, & ſe panchoit en avant, ſoutenant ſa tête dans cette ſituation qui lui procuroit quelques moments de repos (2); il ne pouvoit auſſi ſe coucher ſur le côté gauche, ſans danger de ſuffocation.

L'état de la poitrine me paroiſſoit à peu près incurable, & dépendre en partie de la rigidité des fibres, inévitable dans les vieillards. Je ne m'attachai d'abord qu'à rétablir les forces digeſtives, afin de

---

(1) *Frid. Hoffmann.* tom. 1, pag. 167.

(2) *Morgagni*, 16, 43.

Awenbrugger, de hydrope Thoracis, &c. §. de hydrope Pericardii.

prolonger

prolonger, du moins pour quelque temps, les jours du Général, & je prescrivis un régime analogue aux circonstances: tous les jours, je faisois prendre, à dîner, 20 grains de rhubarbe en poudre, dans une cueillerée de soupe. L'estomac se rétablit ; les selles reprirent leur consistance & leur ordre ; M. de B. éprouva un mieux sensible ; il mangeoit avec appétit. Un mouvement de colère auquel il se livra quelques jours après cette lueur de rétablissement, porta un trouble étonnant & irrémédiable dans son être physique. Il sortoit d'un dîné auquel il avoit été invité à Grenoble ; mais quoiqu'il eût peu mangé, sa digestion fut troublée par l'agitation : il se trouva mal en retournant à la campagne, & fut contraint de descendre de sa voiture. Je me rendis auprès de lui ; les effets de l'indigestion furent calmés ; mais augurant dès-lors que la fin du vénérable vieillard approchoit, je le ramenai à Grenoble le plutôt possible.

Le vent de sud dominoit encore ; & l'air atmosphérique n'ayant presque point de ressort, la situation du malade étoit de plus en plus alarmante. M. Daumont, célebre médecin de Valence, fut appellé pour consulter avec moi. Le sentiment de ce professeur distingué, par les connoissances les plus profondes dans la science qu'il honnore, fut en tous points conforme au mien. Nous convînmes de chercher à diminuer l'éréthisme spasmodique des tubes bronchiques, qui refusoient un libre passage à

l'air, lorſqu'il étoit inſpiré. Une potion calmante & l'application des véſicatoires, produiſirent un effet conſolant ; mais cet effet ne pouvoit être de longue durée. Le dénouement de la cataſtrophe fut annoncé 72 heures avant la mort, par la ſuffocation la plus violente que le malade eût encore éprouvée. M. de B. ne ſe coucha point de toute la nuit ; vainement il cherchoit une poſition favorable ; l'anxiété & les angoiſes le ſuivoient par-tout, juſques vers les onze heures du matin de l'avant-veille de ſa mort, qu'il vit s'approcher ſans effroi. Il demanda un lavement, ſe mit enſuite au lit, & dormit du ſommeil le plus paiſible, ſans avoir la tête élevée ; &, ce qui eſt plus ſurprenant encore, ſans cette interruption de la reſpiration qui avoit eu lieu pendant pluſieurs mois. Comment ce changement fut-il opéré ? C'eſt ce qu'il me paroît bien difficile d'expliquer. Je haſarderai cependant quelques conjectures à cet égard.

M. de B. dormit pendant onze heures, auſſi tranquillement que l'homme le plus ſain, & dans une ſituation horiſontale ; il ne ſe reveilla que pour quelques beſoins naturels, & pour prendre quelques conſommés. Le jour qui précéda la mort, fut à-peu-près bon juſques au ſoir ; le malade ſe leva lui-même pour aller à la ſelle ; il fut très-oppreſſé, en ſe remettant dans ſon lit. Ayant voulu ſe lever quelque temps après, l'oppreſſion fut plus forte ; la poitrine ſe remplit avec une ſorte de précipitation,

& M. de B. expira, preſque ſans agonie, vers cinq heures du matin, dix mois après l'apparition des premiers ſymptômes de la maladie.

L'ouverture du cadavre ayant été décidée, je trouvai les côtes ſans cartilages. Le côté droit de la poitrine étoit ſi plein d'eau, qu'il en étoit évidemment ſoulevé. Les poumons parurent rapetiſſés, rabougris, emphiſémateux, remplis de concretions tuberculeuſes, ayant chacun à ſa face poſtérieure, du côté du médiaſtin, une concrétion tophacée, de la longueur d'environ deux pouces, & pluſieurs autres d'un moindre volume.

Le péricarde contenoit la plus grande quantité poſſible, eû égard à ſa capacité, d'une eau rouſſâtre, dans laquelle la ſurface du cœur avoit été comme macerée. Le cœur étoit plus volumineux du double, que dans l'état naturel; une matiere grumelée, très-épaiſſe & ſanglante, rempliſſoit les oreilletes, le gros tronc de l'aorte, & pénétroit même dans l'artere pulmonaire. Les valvules mitrales & ſémilunaires avoient plus de roideur qu'à l'ordinaire; des aſpérités oſſeuſes tapiſſoient l'aorte: pluſieurs pointes même s'affrontoient dans ce canal; ce qui devoit néceſſairement être un obſtacle à la circulation. Je trouvai même une oſſification complette, à l'angle qui ſépare la ſouclaviere gauche de la carotide. Le temps ne me permit pas de pouſſer mes recherches juſques dans le tiſſu du poumon. Le

foie étoit beaucoup plus volumineux qu'à l'ordinaire, & son rebord antérieur avoit la dureté d'un squirre. Le bas-ventre ne fut point ouvert, parce que l'épanchement qui s'étoit fait depuis quelques jours, dans cette capacité, étoit trop considérable.

Les causes des phénomenes dont je viens de faire l'énumération, me parurent être dans la poitrine, comme celles de la mort. Je vis qu'il n'étoit guères possible que l'air circulât librement dans les ramifications des bronches gênées par des concrétions, retrécies par le spasme, & noyées dans un fluide épanché dans les cellules pulmonaires; que, dans cet état critique, l'air ne pouvoit pénétrer dans les tubes aériens, aussi promptement que dans l'état sain; & qu'y étant parvenu, il y restoit dans une espece de stase, jusqu'à ce que l'évacuation du sang par les veines pulmonaires, laissât assez d'espace aux vaisseaux aériens, pour réagir sur le fluide inspiré, & le chasser par l'expiration. Ce qui me confirma dans cette opinion, c'est que le rétablissement par degrés, de la respiration, succédoit immédiatement à la suspension de ce mouvement essentiel à la vie, parce que cette expulsion de l'air devoit suivre la raison du dégorgement du sang dans l'oreillete gauche, à son retour du poumon.

Mais comment le jeu de la respiration qui avoit été suspendu pendant huit mois, à des moments presque fixes, a-t-il été rétabli l'avant-veille de la

mort de M. de B.? Comment a-t-il pu arriver qu'il dormît si long-temps, & dans une situation horisontale? Hasardons encore une opinion, d'après les principes que nous avons établis. La gêne qu'éprouvoit la respiration, la briéveté du sommeil, l'empâtement des extrêmités inférieures, & des mains, ne permettoient pas de douter qu'il n'y eût, au moins, des hydatides ou des tubercules dans la masse du poumon. Le malade étoit pendant les derniers mois de sa vie, dans le cas de celui dont parle Galien (1); il respiroit avec peine, avec une sorte de poids & de resserrement au scrobicule du cœur; mais l'on n'entendoit point de bruit dans la poitrine; l'expectoration n'amenoit que de petits floccons semblables à des blancs d'œuf qui commencent à durcir; il étoit fatigué par les vents de sud, parce que les poumons se trouvant comme affaissés sous le poids d'un air sans élasticité, leur jeu devenoit par conséquent plus difficile. Enfin, les efforts les plus violents que la nature faisoit pour rendre à la respiration, l'équilibre qu'elle avoit perdu, ayant brisé les hydatides dont le poumon étoit parsemé, la respiration dût trouver moins de gêne, à mesure que

(1) *Si quis per bonam valetudinem, cum solitas actiones facere potest, sic difficulter spirare inceperit, augeaturque accidens, neque inter respirandum, stertere videatur, crudi tuberculi ortum suspicari oportet.* Gal. de loc. affect. sect. IV. cap. IX.

l'eau s'épancha dans la poitrine. Mais ce calme apparent ne pouvoit durer que jusqu'à ce que le poumon nageât entierement dans le fluide épanché, & ne trouvât plus d'espace pour son expansion; jusqu'à ce que le mouvement du cœur, déjà très-gêné par l'hydropisie du péricarde, fût arrêté par la pression que l'eau dont la poitrine étoit remplie, exerça sur ce viscere (1). C'est ce dont je crus me convaincre, en observant tout ce qui se passa, jusqu'au dernier moment de M. de B.

Quoique la rigidité des fibres puisse être dans les vieillards, une des causes de l'irrégularité du pouls, cette irrégularité devoit nécessairement son origine à beaucoup d'autres causes, dans le malade dont il s'agit ici. Savoir, 1.° à l'ossification de plusieurs points du gros tronc de l'aorte; 2.° aux aspérités osseuses, contre lesquelles la colonne du sang devoit se briser en sortant du cœur; 3.° au volume excessif du cœur qui n'avoit pas la même force de trusion que dans l'état naturel: & delà, sans doute, en grande partie, le désordre de la respiration (2); 4.° à

---

(1) Barrere avoit observé plusieurs vessies venteuses dans le poumon.

Ruisch dit avoir vu des vésicules pleines d'air, dans le poumon de trois personnes qui, pendant leur vie, avoient été sujettes à l'asthme. Observat. anat.

(2) *Pulmo sequitur motum cordis. Riolan. anthropograph. lib.* 11, *chap.* 7.

Inæqualis verò arteriarum pulsatio, sive mox magna, mox

l'irritation produite sur les nerfs curdiaques, par l'acreté du liquide épanché dans le péricarde (1); 5.° à la pression contre nature, que le cœur exerçoit sur le diaphragme (2); 6.° aux concretions sanguines & polypeuses, dont les oreilletes & l'artere pulmonaire étoient remplies. 7.° Enfin, eu égard au racornissement des poumons, & aux vésicules venteuses dont cet organe étoit parsemé, le sang devoit être gêné dans son passage, par l'artere pulmonaire; & dans son retour, par les veines de ce nom (3). La respiration & la circulation devoient donc éprouver une gêne par les mêmes causes. Je soumets ces réflexions au jugement des médecins mes pairs, afin de profiter de leurs lumieres, & rectifier mes idées, si ce mémoire exact, quant à la relation des faits,

---

parva, mox celer, mox debilis, intermittens quoque fit, quando liber sanguinis transitus per vasa coronaria, vel etiam ventriculos cordis, à quodam obstaculo impeditur, ac vel sanguis grumefactus crassus in vasis coronariis, vel fibrosum, vel polyposum concrementum in auriculis, vel cavitatibus ventriculorum, vel vasorum cordis hæret; vel etiam fit quando sanguis crassus & copiosus celeriter ad cor truditur, & systolem ejus ad tempus opprimit. Frid. Hoffman. tom. 1 *pag.* 367, *sect.* 1; *cap.* XII.

(1) *Morgagni de sed. & caus. ep.* 24, 33.

(2) *Ibid. epist.* 17, 1.

(3) *Frid. Hoffman. loco sup. cit.*

leur ſuggere quelques obſervations dont je les prie de me faire part (1).

Obſervation ſur l'effet des contre-coups dans les parties molles.

On entend communément par le mot *contre-coup*, une ſolution de continuité dans une autre partie

---

(1) Le celébre ſecrétaire perpétuel de l'académie de Dijon, qui rempliſſoit dans la province de Bourgogne, les fonctions de médecin pour les épidémies, & que la mort vient d'enlever aux ſciences & à ſa province, M. Maret, m'écrivoit en 1781, ſur l'obſervation qu'on vient de lire, & me diſoit : » l'académie a entendu la lecture » de votre obſervation. Le phénomene dont elle fait » l'hiſtoire, la maniere dont vous l'avez expoſé, l'ex- » plication que vous en avez donnée, tout a inſpiré beau- » coup d'intérêt ; & l'académie m'a chargé de vous re- » mercier de lui avoir communiqué un fait de cette im- « portance, par la rareté des phénomenes & des délabre- » ments obſervés à l'ouverture du cadavre ».

Les médecins ne peuvent s'inſtruire que par la communication du réſultat de leur pratique ; il ſeroit à déſirer que, dans toutes les grandes villes, la confiance fût réciproque ; le public y gagneroit, & la médecine ſeroit plus utile & plus reſpectée. Cet uſage eſt reçu dans tous les pays où ſe trouvent de vrais médecins qui connoiſſent leurs devoirs, & ſavent obſerver.

que

que celle qui a été frappée. L'exiſtence de ces affections a été reconnue par tous les auteurs; mais ils ne n'ont preſque parlé que de celles qui arrivent dans les parties dures de la tête, & ſemblent avoir vu peu de contre-coups dans les parties molles. *Manget* dit cependant, dans ſa bibliotheque chirurgicale, qu'il arrive ſouvent qu'après des chûtes violentes ſur le dos, il ſe forme des abcès entre les muſcles pſoas & iliaque: abcès qui ſe montrent quelquefois à l'aîne, où ils parviennent par la route du tiſſu cellulaire. On conçoit en effet, que dans les cas de ſecouſſes très-fortes, les parties molles qui ſont comme flottantes ſur les os, telles que les viſceres du bas-ventre à l'égard du baſſin; les poumons à l'égard des côtes; le foie à l'égard des fauſſes-côtes, &c. On conçoit, dis-je, que ces parties forcément ballotées, ſeront contuſes & froiſſées, eu s'affaiſſant ſur les os, à la ſuite du coup; & que, de ces chocs, doivent toujours réſulter des accidents plus ou moins graves, en raiſon de la violence des frottements.

D'après ces idées, on pourra définir les contre-coups dans les parties molles, des *léſions qui arrivent à des organes éloignés du lieu qui a été frappé.* Dans ce ſens, nous pourrons regarder comme de vrais contre-coups, les crachements de ſang qui ont lieu lorſqu'un homme tombe d'une certaine hauteur, ſur ſes pieds, parce que le poumon, fortement agité, heurte contre les côtes; & qu'il ſe fait

des dilacérations de petits vaiſſeaux qui vomiſſent dans les bronches, le ſang que le malade crache enſuite. Il eſt beaucoup d'abcès au foie qui ne reconnoiſſent d'autre cauſe, que le froiſſement de ce viſcere contre les côtes. L'obſervation que je vais rapporter, achévera de démontrer la poſſibilité de ces accidents.

Un négociant âgé de 66 ans, d'une conſtitution robuſte, & ayant beaucoup d'embonpoint, tomba deux fois de ſon haut, ſur la glace, en traverſant les montagnes du Dauphiné, quelques jours avant la touſſaint; & ce fut toujours ſur l'os ſacrum, que la chûte eut lieu. Un de ſes parents, qui fut témoin de ces chûtes, lui demanda pluſieurs fois, s'il n'étoit point bleſſé; il répondit conſtamment qu'il ne s'étoit pas fait de mal. Dix jours après cet accident, le négociant ſe plaignit d'avoir un œil abſolument foible. On ne fit pas attention à ce ſymptôme qui préſageoit cependant une paralyſie de l'extrêmité inférieure du même côté : accident qui arriva bientôt. En effet, la veſſie perdit ſon reſſort & ſon jeu; le malade n'urina plus que par le moyen de la ſonde. On lui ordonna un purgatif & quelques lavements; il prit les premiers; mais bientôt il ne fut plus poſſible de lui en faire prendre d'autres : ils ne pouvoient être pouſſés dans le Rectum, & cette partie étoit entiérement inſenſible. Le chirurgien étonné, voulut eſſayer de lui donner lui-mê-

me un lavement; & il apperçut une très-large eſchare gangreneuſe ſur le Coccyx, l'os ſacrum, & tout autour de la marge de l'anus: c'étoit préciſément les parties ſur leſquelles le malade étoit tombé. Le médecin ordonna de faire des ſcarifications profondes ſur l'eſchare, & de la baigner avec de l'eau-de-vie camphrée; mais on ſe contenta de baſſiner la plaie avec cette liqueur, & de la couvrir enſuite d'un digeſtif: procédé lent, qui donna le temps à la matiere purulente, de refluer dans le torrent de la circulation, & d'infecter la maſſe générale des humeurs.

Le malade avoit encore toutes ſes forces, & ſon état offroit des reſſources. On s'amuſoit à lui donner quelques boiſſons acidules, & à le tenir à une diete rigoureuſe. Le bas ventre ſe tendit, & l'on éprouva plus de difficulté à introduire la ſonde. On fit des fomentations émollientes ſur cette partie, pendant une demi-journée, dans les vues de borner les progrès de l'inflammation qui n'avoit été occaſionnée que par la frequente introduction de la ſonde; mais l'on ne put empêcher que la veſſie n'éprouvât les différentes périodes de l'état inflammatoire. Le ſurlendemain de ces fomentations, les urines parurent noires comme de l'encre, & eurent cette couleur pendant ſix jours. Le chirurgien croyoit que la veſſie étoit gangrenée, ainſi que les voies urinaires. Le médecin preſcrivit l'uſage

du quinquina en apozême; mais le malade s'en étant dégoûté au bout de quelques jours, on le donna en ſubſtance pendant deux ou trois jours ſeulement.

On fut étrangement ſurpris, quelques jours après, en ſondant le malade, de tirer de la veſſie, des urines citrines, un peu foncées. Le lendemain, elles eurent leur couleur naturelle; & l'eſchare ayant été brûlée, les chairs parurent vives & vermeilles. Le malade dont on avoit déſeſperé, paſſa pour être moins mal; mais cette lueur fut inſtantanée, ſon pouls devint intermitent; le hoquet ſurvint, ſymptome de l'inflammation du diaphragme; la reſpiration fut plus gênée; le poumon s'enflamma à ſon tour; le malade cracha des matieres tophacées, ſigne certain de l'inflammation du premier organe de la reſpiration. Dès lors tout alla de mal en pis; les inſpirations furent plus fréquentes, plus rapprochées, & le malade perit dans une agonie très-courte, un mois & demi après ſa chûte.

Je vis le malade comme ami, dans la ſeconde période de ſa maladie, & j'étois ſpectateur attentif de tout ce qui ſe paſſoit. Cette maladie me parut être un vrai contre-coup dans les parties molles; & je penſe qu'elle eût pu être prévue, ſi l'on eût fait plus d'attention à l'obſcurciſſement de la vue du côté qui fut paralyſé. Un vomitif & un purgatif étoient indiqués dans ces premiers moments, d'au-

tant que le malade s'étoit livré aux plaisirs de la table pendant un mois. Lorsque l'eschare gangreneuse fut apperçue, on eût dû faire des scarifications profondes ou emporter les parties gangrenées pour voir dans quel état étoient les choses. La vessie eût peut-être repris son ressort, si dans les premiers temps on avoit fait sur le ventre, des fomentations aromatiques & fortifiantes, & injecté quelque liqueur un peu tonique dans ce viscere débilité, sans s'amuser à couvrir le ventre avec des compresses trempées dans des décoctions émollientes qui étoient contre-indiquées, & ne firent qu'augmenter l'atonie. Enfin, une preuve que la vessie se fût rétablie, c'est qu'elle a résisté à une violente inflammation, sans aucun secours; & qu'après avoir subi cet accident pendant que les urines furent noires, elle en fournit de limpides, comme dans l'état de santé. Je n'aurois pas hésité, dans le moment de la paralysie de la vessie, de mettre le malade dans un bain froid, jusqu'aux reins; & après avoir emporté toute l'eschare gangreneuse, aussi-tôt qu'elle parut, j'aurois pansé la plaie à l'ordinaire.

Cette observation me paroît neuve en son genre; je suis bien éloigné, en la publiant, de l'esprit de critique; & je pense que si les médecins & les chirurgiens se reprenoient réciproquement, sans aigreur & sans passion, ils feroient moins de fautes, & plus de bien.

Observation sur des calculs biliaires.

M. R. maître particulier des eaux & forêts, âgé de 76 ans, tomba de cheval; & il lui resta de cette chûte, une douleur au côté gauche, deux pouces au dessous du teton droit. Au mois de février 1777, dix mois après la chûte, une tumeur grosse comme un œuf, parut à l'endroit affecté, avec douleur lancinante, & rougeur inflammatoire. On couvrit la tumeur avec un cataplasme, composé de mie de pain & de lait bouillis. Au bout de 15 jours, cette tumeur s'ouvrit, & il en sortit, avec une humeur jaunâtre, une vingtaine de calculs gros comme de gros pois. Alors la tumeur diminua, & les douleurs cesserent jusqu'au mois de juin suivant. A cette époque, elle augmenta de nouveau; on réitera le cataplasme, & il en sortit encore plusieurs pierres de la même grosseur que les premieres.

Depuis ce temps, il resta un trou de 3 à 4 lignes de circonférence, d'où il sortoit continuellement une humeur jaune, & par intervalles, quelques nouvelles pierres plus petites que les premieres. On pansoit cette plaie tous les jours, & on la couvroit d'un emplâtre de ciguë. Malgré ces précautions, le trou se ferma à trois époques différentes; le malade souffroit beaucoup, crachoit

une bile très-jaune & très-amere ; il falloit en venir au cataplaſme, & faire reouvrir la plaie.

Le trou ſe ferma de nouveau, en juillet 1783, pendant huit jours, & le malade ſouffroit beaucoup. Une fille du malade montra un courage peu commun à ſon ſexe ; & la piété filiale s'armant du fer chirurgical, elle donna un coup de lancette ſur la tumeur, & en vit ſortir un ver long de neuf pouces. La plaie reprit le cours ordinaire du ſuintement, & le malade fut tranquille. Lorſque je paſſai à Die, en octobre 1783, ce vieillard s'affoibliſſoit & maigriſſoit beaucoup ; il eſt mort pluſieurs mois après ; mais je crois qu'il a plutôt ſuccombé à la décrépitude accélérée par ſon accident, qu'aux ſuites de cet accident.

Obſervation communiquée par M. R. avocat à Die.

Conſultation medico-légale.

Un païſan ayant été battu & terraſſé par deux hommes vigoureux, eut peur d'être aſſaſſiné ; il ſe défendit cependant contre ſes aggreſſeurs, autant que ſes forces purent le permettre, fit des efforts exceſſifs pour ſe dégager de leurs mains, & reçut pluſieurs coups ſur la tête & ſur la poitrine. Son corps, auparavant robuſte & athlétique, dépérit à vue d'œil depuis l'époque de cet accident : une fievre lente termina enfin la carriere de ce païſan.

On demande ſi cette fievre lente a pu être une ſuite des coups reçus, & des deux paſſions (la peur & la colere) qui durent agiter G. au moment où il fut attaqué & battu.

Le conſeil ſouſſigné s'étant fait inſtruire ſur l'état de G. avant ſon accident; ayant examiné s'il n'avoit point été atteint précédemment de quelque maladie qui eût pu dégénérer en fievre hectique, comme il arrive ſouvent après des fievres mal guéries, ou de fievres intermittentes imprudemment traitées; s'il n'avoit point de maladie héréditaire, & s'il n'étoit pas dans l'âge où ces fievres ſont ordinairement mortelles: il a paru que la maladie à laquelle ledit G. a ſuccombé, a eu deux cauſes générales; ſavoir les paſſions dont il a dû être agité, lorſqu'il a été aſſailli; & les coups qu'il a reçus ſur la région épigaſtrique & ſur la poitrine.

L'union des deux ſubſtances qui compoſent notre être, eſt ſi intime; il regne tant d'harmonie entre les facultés de l'une & de l'autre, que ce qui affecte l'ame, affecte bientôt le corps; & que le corps ne peut recevoir quelque atteinte, ſans que l'ame n'en reſſente le contrecoup (1). Sans ceſſe occupée de la conſervation du corps, l'ame frémit, & ſe trouble à la vue des dangers & des maux

(1) *Corporis ſtatum determinatum, idem animæ ſtatus individuè comitatur.* Boherrave.

maux qui peuvent intervertir ou diſtraire le jeu de l'économie animale : & c'eſt dans cette vérité, qu'a été puiſée la fameuſe ſentence : *mens ſana in corpore ſano.* On a vu des héros dont l'ame étoit la plus roidie contre les revers & les infirmités corporelles, ne pouvoir s'empêcher de trembler aux approches de la mort ; & leur ame donner, dans ce moment terrible, des ſignes frappants de la peine que lui cauſoit la *preſſenſation* de ſa ſéparation future du corps. Cette terreur involontaire, ces mouvements ſecrets mais réels de la nature alarmée, précedent très-ſouvent, pour ne pas dire toujours, les maladies dangereuſes & mortelles : elles ceſſent, lorſque le corps reçoit des ſecours efficaces, & que l'art de guérir lutte victorieuſement contre la mort. Combien de perſonnes poſſédées des fureurs de la jalouſie, des ſoucis de l'ambition, des agitations de la crainte, tombent dans l'anorexie, ſont affligées d'indigeſtions, de diarrhées, de coliques, d'ardeur d'entrailles, &c. (1) N'a-t-on pas vu mourir ſubitement des perſonnes bien conſtituées d'ailleurs, après avoir été ſecouées, bouleverſées, par de violents accès de colere ? Les codes de médecine-pratique offrent un grand nombre

(1) *Cura viſceribus veluti ſpina eſt, atque illa pungit.* Hyppocrat. lib. 11. de morb.

d'exemples de ce genre. Les plus funeſtes cataſtrophes ne ſont-elles pas amenées par les noirs chagrins & la triſteſſe ? Eh qui peut ignorer que ces deux paſſions émouſſent les facultés de l'ame, obſcurciſſent le jugement, anéantiſſent la raiſon, rendent l'homme inſupportable à lui-même & à la ſociété ! n'eſt-il pas prouvé par l'expérience de tous les jours, que dans cet état des choſes, les ſolides tombent dans le relâchement & dans l'inertie ? que les fonctions languiſſent ; que le corps s'abat & périt enfin ? Le chagrin, dit Salomon, deſſeche les os, & les ronge, comme un ver ronge des vêtements (1).

On ne s'appeſantira pas à donner d'autres preuves des déſordres que les agitations de l'ame peuvent produire dans chaque individu ; tous les pays offrent quelque exemple de ce qui vient d'être avancé. Il nous eſt donc permis de conclure que, ſi l'ame étant vivement affectée, le jeu des organes corporels doit ſouffrir un dérangement inévitable, lorſqu'elle ne préſide plus à leur harmonie ; nous pouvons conclure, dis-je, que G., même ſans être battu, eût pu

---

(1) *Triſtis animus exſiccat oſſa, ſicut tinea veſtimentum.* Proverb.

A triſtitiâ enim feſtinat mors, & cooperit virtutem, & triſtitia cordis flectit cervicem. Eccl. cap. 38. 20.

Voyez auſſi mon livre intitulé, *le Cri de la Nature*, &c. Mémoire ſur la médecine morale.

être atteint de la maladie dont il eſt mort. Cette maladie eſt la même que la fievre hectique noſtalgique dont parle Meyzerey (1) ; la fievre lente nerveuſe de M. Lorry (2) ; l'hectique nerveuſe de Willis (3), de Juncker (4) & de Fred. Hoffmann (5).

En effet, G. ayant été attaqué & battu par deux hommes à la fois, la peur dut le ſaiſir ; la colere & la néceſſité lui firent faire des efforts extraordinaires pour ſa défenſe ; & l'on conçoit aiſément que ces mouvements durent le troubler : or, des agitations déſordonnées, cauſent toujours un dérangement dans le fluide nerveux. Bientôt les digeſtions ſont troublées, interverties, parce que l'eſtomac ne reçoit plus aſſez de fluide vivifiant pour exécuter ſes fonctions ; & de ce déſordre, naiſſent mille infirmités qui conduiſent lentement à la mort. *Lindanus* & *Baglivi* aſſurent avoir vu plus de conſomptions dériver du vice de l'eſtomac, que des autres parties du corps. Le défaut d'appetit, l'amertume de la bouche, la ſoif matutinale, les rapports aigres & nidoreux, le gonflement de l'eſtomac & des hypocondres, ſont les ſymptômes de

---

(1) Maladie des armées. Tom. 2, n° 226.
(2) *Tract. de Melancoliâ*, pag. 176.
(3) Pag. 130.
(4) Tab. 68.
(5) Tom. 2, pag. 175.

la foibleſſe de l'organe principal des digeſtions ; & ces ſymptômes ſont preſque inſéparables des noirs chagrins. Dans cet état, au lieu d'un bon chyle deſtiné à la réparation & au ſoutien des forces, il ne réſulte, de la pâte alimentaire, qu'un mucus acide, mal élaboré, viſqueux, lourd ; le ſang en eſt infecté ; les vaiſſeaux deſtinés aux ſécrétions ne peuvent livrer paſſage aux liquides épaiſſis ; il ſe forme des obſtructions dans le méſentere, dans le foie, & dans les principaux viſceres ; l'amaigriſſement & la mort terminent enfin l'ennui des malades

Baglivi, que nous venons de citer, & dont l'autorité eſt d'un grand poids en médecine ; *Baglivi* aſſure que la peur & la terreur ſont capables d'altérer ſinguliérement les ſolides & les fluides dont notre corps eſt compoſé. Il cite pour exemple de ſon aſſertion, les effets que produiſit à Rome le tremblement de terre de 1703. Quoique cet événement n'eût aucune ſuite fâcheuſe, un grand nombre de perſonnes fut atteint de fievres par le ſeul effroi ; les maladies déjà exiſtantes devinrent plus ſérieuſes, & pluſieurs femmes groſſes firent des fauſſes couches.

Après avoir prouvé que les paſſions dont G. fut agité, ont pu le conduire à la mort, paſſons à la ſeconde cauſe générale qui a pu & dû altérer ſon exiſtence.

G. fut vivement battu, ſuivant ce qui nous a été expoſé, & les coups frapperent ſur-tout la capacité de la poitrine. Il eſt encore évident que ces coups durent porter une atteinte dangereuſe aux fonctions du poumon, du diaphragme, du foie, & des principaux viſceres du bas ventre; il en réſulta néceſſairement des contre-coups externes, des échimoſes, des engorgements, des obſtructions: accidents qui, avec ceux dont j'ai déjà parlé, ont concouru à jetter le malade dans la conſomption & le maraſme (1).

Quoiqu'on ne nous ait pas dit ſi G. cracha du ſang, il eſt conſtant qu'il cracha du pus pendant pluſieurs mois; & cela dut arriver lorſque les déchirements des petits vaiſſeaux du poumon, ayant parcouru tous les temps des plaies ordinaires, la ſuppuration ſuccéda à l'inflammation de ces plaies internes.

Ainſi, en réſumant ce qui a été dit, en raſſemblant les cauſes morales & les cauſes phyſiques, il eſt viſible & prouvé que la terreur, la colere & les coups reçus ſur la poitrine & le bas ventre, ont précipité G. dans la tombe.

Conſultation pour Mlle. R. Phtiſie pulmonaire.

S'IL eſt des maladies qui éludent toutes les reſ-

(1) Voyez l'obſervat. ſur les contre-coups internes.

ſources de l'art, & ne laiſſent au médecin le plus éclairé, que le regret de ne pouvoir guérir, ce ſont celles qui attaquent l'organe de la reſpiration. Une fois ulcéré, le poumon dont le tiſſu eſt lâche & très-mou, n'offre aucune réſiſtance au mal qui le dévore & le conſume; il reſte peu de reſſources du côté des remedes pharmaceutiques, parce que l'on ne peut point atteindre au foyer, que les topiques ne peuvent y être appliqués, & que l'organe affecté eſt toujours en mouvement.

La malade que nous avons examinée, & pour laquelle nous ſommes conſultés, eſt réduite dans l'état le pus triſte & le plus fâcheux. Nous l'avons jugée être bien avancée dans le ſecond dégré de phtiſie pulmonaire, qui a ſuccédé à une maladie inflammatoire de la poitrine, dont Mlle. R. fut attaquée il y a quelque temps. Cette eſpece de pulmonie eſt ordinairement prompte & vive; elle n'a même point de premier dégré : c'eſt donc une phtiſie aiguë (1) que nous avons à combattre.

Les choſes ne ſont cependant pas dans cet état abſolument déſeſpéré, qui ne permet aucun eſpoir, & dont parle Hyppocrate (2). Les cheveux ne tombent point; & l'on ne nous a pas dit que Mlle. R. eût cette diarrhée colliquative, qui précede la mort

(1) Morton, *de Phtiſi*, pag. 66.
(2) Lib. V, aphor. XII.

des phtiſiques ; ſes crachats n'ont pas ce caractere écumeux & fétide, qui eſt le ſigne certain de la deſtruction & de la dégénéreſcence des humeurs. La reſpiration eſt très-gênée ; la malade eſt obligée de ſe tenir aſſiſe, pour que cette fonction naturelle s'exécute. Ce dernier ſigne eſt ſiniſtre (1) ; mais il n'eſt point abſolument mortel. L'enflure des extrêmités inférieures, & le froid que la malade y éprouve, ſont l'effet de la lenteur de la circulation dans ces parties, du relâchement des fibres, & de l'affoibliſſement du principe vital, dont les courants ſont interceptés (2).

D'après ces conſidérations, nous ne pouvons porter qu'un prognoſtic très-douteux & alarmant. Si quelque choſe peut encourager à tenter des reſſources dont on n'a pas fait uſage à l'égard de la malade, c'eſt qu'elle n'eſt pas dans un amaigriſſement abſolu ; qu'elle eſt dans la force de l'âge ; que ſa maladie n'eſt point héréditaire, & que les ſecours qu'on peut lui préſenter, vont directement au but. Ces ſecours auroient eu plus d'efficacité, s'ils avoient été employés dans les premiers temps de la maladie. Comme cette maladie fut catarrale dans ſon principe, on eût bien fait alors d'ouvrir un cautere, ou d'appliquer un véſicatoire entre les

(1) *Baglivi*, pag. 78.
(2) *Ibid.* pag. 362.

deux épaules, pour exciter une métaſtaſe, & dériver l'humeur, d'après les conſeils des plus célebres médecins (1).

Deux indications principales doivent être remplies dans le traitement dont il s'agit. La premiere, c'eſt de porter dans la maſſe générale des humeurs, des ſubſtances qui, en ſoumettant les forces de la maladie, puiſſent s'oppoſer à la deſtruction totale de l'individu. La ſeconde, c'eſt de faire parvenir au poumon, une eſpece de topique qui en ſoutienne le tiſſu contre la force de la contagion qui y regne; déterge l'ulcere qui y eſt formé, & donne aſſez de ton à ce viſcere, pour que le jeu de la circulation & de la vie s'y ſoutienne dans ſon intégrité.

On remplira la premiere indication, en faiſant prendre à la malade quelques potages reſtaurants, qui puiſſent la ranimer, & aider l'uſage du lait d'aneſſe, ou le rendre ſupportable.

On ſatisfera à la ſeconde indication, par les fumigations balſamiques, conſeillées par les praticiens les plus célebres & les plus accrédités de l'antiquité & de tous les ſiecles, ſur-tout par *Avicenne*, *Felix Plater*, *Laz. Riviere*, *Hoffmann*, *Mead*, &c.

Pour établir un ordre de traitement, nous avons

(1) *Laz River.* Obſ. cent. 11, obſ. 61, 78.
Skenkius, obſ. 56.
Frider. Hoffmann, t. 3, pag. 294 *de tabe phtiſicâ.*

conſeillé

conſeillé aux parents de la malade, de lui permettre le lait d'aneſſe, qu'elle paroiſſoit deſirer avec ardeur (1); mais comme ce n'eſt que pour ſatisfaire à ce deſir, que nous avons conſenti à cet uſage qui ne doit pas être permis ſeul, quand la phtiſie eſt confirmée (2) : nous avons cru devoir l'altérer avec deux ou trois cueillerées de ſuc de creſſon dépuré. La quantité de lait que prendra la malade, ſera de ſix onces, le matin à ſept heures juſqu'à la fin de ce mois de mai; & à ſix, dès le premier juin, en ſuppoſant qu'elle le ſupporte.

Si le lait ne paſſoit pas, on feroit prendre à ſa place, & dans un bouillon, trois gros de ſucre de lait le matin, & autant à 4 heures du ſoir. Cette

---

(1) *Frederic Hoffman*, tom. 3, pag. 294, parle d'un jeune étudiant que des excès conduiſirent au dernier état de phtiſie, malgré tous les remedes qu'on lui donnoit à pleines mains. Il témoigna une envie extrême de manger des fraiſes. Le ſavant profeſſeur le lui permit; & il profita ſi bien de cette permiſſion, que dans trois ſemaines, il dépenſa 15 impériales pour en acheter (des fraiſes.) Les ſymptômes diſparurent peu à peu, & le jeune homme ſe rétablit parfaitement. Je ne me ſuis jamais repenti d'avoir accordé à des malades ce qu'ils me demandoient avec perſévérance; mais dans le cas où ſe trouvoit Mlle. R., la nature ne pouvoit plus rien.

(2) Bennet. *Theatr. tabidor.*
Morton. *Phtyſiolog.*
Bordeu, Raulin, &c. &c.

quantité de ſucre, eſt celle que fourniſſent ordinairement douze onces de lait d'aneſſe.

Après avoir pris ſon lait, la malade ſera tranſportée dans un pré, au milieu des fleurs & à l'ombre; elle y reſtera demi-heure, ou plus long-temps, ſi elle s'y trouve bien. Alors on pourra lui donner une tranche de pain, ſur laquelle on étendra de la conſerve de roſes (1). Quand on l'aura ramenée, on lui fera prendre un bon conſommé, dans lequel on aura fait bouillir, pendant demi-heure, quatre écreviſſes écraſées, & une demi-once de corne de cerf rapée.

A midi, un potage de ſagou, un peu de volaille, ſous laquelle on aura mis du creſſon; ou même une ſalade de creſſon, ſi la malade préfere de manger cette plante ainſi aſſaiſonnée. Le creſſon a été reconnu pour un bon antiphtiſique (2).

A quatre heures, même doſe de lait que le matin. Si le temps le permet, la malade ſera encore portée auprès de quelque arbriſſeau odoriférant, & mangera un peu de conſerve de roſes, ou de raiſins de Corinthe, dits de *Panſe*, ou du bon miel étendu ſur du pain. Dès qu'elle ſera rentrée, on

(1) Avicenna, *Valeſcus de* Tarantâ; Meſue, *Valeriola*; *Craton*.

(2) Voyez la gaz. de ſanté, n°. 17, 1774.
Voyez auſſi mon dict. de méd. chirurgie & vétérinaire, art. *Creſſon*.

lui fera ſubir une fumigation avec un peu de the-rebentine, & de ſtorax fin. Si ces fumigations deſſéchoient la gorge, on auroit ſoin de les marier avec les fumigations humides de vinaigre, que l'on jetteroit ſur une pêle rougie au feu.

Si la malade étoit altérée dans la journée, on pourroit lui donner quelques verres des eaux ferrugineuſes d'Auriol, parce qu'il eſt d'obſervation que les diurétiques de cette nature, ont ſouvent opéré des criſes heureuſes. L'eau imprégnée d'air fixe, pourra être ſubſtituée à ces eaux (1); on pourra même les mêler avec moitié lait de vache ou d'aneſſe pour boiſſon ordinaire (2).

A ſon ſouper, la malade prendra encore un potage de ſagou, & toujours du creſſon avec un peu de volaille, ou du poiſſon, ſi elle l'aime.

On fera très-bien de faire reſpirer deux fois par jour d'abord, & enſuite pluſieurs fois dans la journée, l'air dégagé de la potaſſe par l'acide du vinaigre (3). Un médecin qui jouit en Angleterre d'une réputation très-diſtinguée, a fait les plus

---

(1) Morton. *Phtiſiol.*
Baglivi. *Op. paſſim.*
Sauvages. *Noſol. meth.*

(2) Frid. Hoffmann. *De aquar. miner. cum lacte connubio longè ſaluberrimo*, op. tom. 5.

(3) *Prieſtley.* Expér. ſur les différentes eſpeces d'air, *pag. 393.*

heureuſes expériences au ſujet des inſpirations d'air fixe. Il faudra remplir une veſſie de cet air, & diriger enſuite le tube de verre qui tiendra à la bouteille, vis-à-vis la bouche de la malade, afin que l'air fixe paſſe dans le poumon, à meſure qu'elle inſpirera.

Les bains ne peuvent être preſcrits dans l'état actuel; mais, dès à préſent, il faut laver ſouvent le corps de la malade avec une éponge, & lui faire des frictions ſeches avec la main, tant ſur les jambes que ſur le dos.

Nous recommandons de renouveller ſouvent l'air de l'appartement de la malade, & de la faire promener dans un fauteuil monté ſur des roulettes, ou ſur l'aneſſe qui fournit le lait, au moyen d'une ſelle à doſſier. Il faut écarter de l'eſprit de Mlle. R. tout ce qui pourroit l'inquiéter, & lui faire reſpirer autant d'odeurs aromatiques qu'on le pourra; il faudra, s'il eſt poſſible, couvrir ſa bergere de lierre terreſtre ou de pervanche en fleur.

Il eſt eſſentiel auſſi de bien nourrir l'aneſſe avec de l'orge, & de la faire conduire deux fois par jour, le long des haies où il y a du lierre terreſtre, des orties, de la pervanche & du marrube.

Voilà tout ce que nous avions à dire ſur l'état de Mlle. R. On aura la bonté de préſenter cette conſultation aux médecins ordinaires de la malade,

afin qu'ils jugent, & ajoutent à ce que nous pourrions avoir omis, parce qu'ils ont une connoiſſance plus exacte de ſa conſtitution.

CONSULTATION. *Hydropiſie.*

L'HYDROPISIE a lieu en général, lorſque les extrêmités des arteres vomiſſent dans le tiſſu cellulaire, ou dans la capacité du bas-ventre &c., plus de ſéroſité que les orifices des veines ne peuvent en recevoir. Cet événement peut être déterminé par deux cauſes générales, le relâchement ou la rigidité des ſolides. La cachexie précédera, dans le premier cas; non-ſeulement les extrêmités inférieures ſeront infiltrées, mais les mains, le viſage même ſeront bourſoufflés; tout le corps portera une teinte livide & dégoûtante; les yeux perdront leur éclat; la cornée opaque & tranſparente paroitront d'un jaune pâle; les forces ſeront abbattues; les jambes n'auront qu'un jeu forcé; le moral & le phyſique ſeront privés de leur énergie, parce que tous les viſceres ſeront abbreuvés d'une ſéroſité ſuperflue & onéreuſe à la nature.

Mais ſi la maladie vient de la rigidité de la fibre, les viſceres conſerveront plus long-temps l'intégrité de leur vie particuliere; & la vie générale qui eſt le réſultat de ces vies particulieres, réſiſtera plus long-temps.

L'hydropiſie aſcite dont M. eſt attaqué, eſt

dans cette derniere claſſe. En effet, le malade fut doué, dans l'âge de vigueur, d'un tempérament ſec & robuſte ; ſon caractere étoit vif, bouillant ; il fatigua beaucoup ; ſe livra avec excès aux peines de ſon commerce, & abuſa de ſon heureuſe conſtitution. Une premiere invaſion d'aſcite eut lieu chez lui ; les remedes eurent leur effet ; ou plutôt la nature remporta un premier triomphe, parce qu'elle étoit alors dans toute ſa force.

La lueur de guériſon ne fut cependant que paſſagere ; la maladie a reparu ; & les mêmes remedes ne ſemblent avoir fait que l'aigrir, puiſque le ventre eſt preſqu'auſſi diſtendu qu'il puiſſe l'être. Mais l'appetit eſt bon, la langue belle ; les digeſtions s'exécutent bien ; les ſelles ſuivent à peu près l'ordre naturel ; point de cachexie ; point de lividité de la face ; les yeux ſont bons ; la tête eſt libre ; le moral n'eſt point changé ; le malade a du courage & des forces.

Quoique toute eſpece d'hydropiſie offre un prognoſtic douteux & triſte ; tout eſpoir de guériſon n'eſt cependant pas perdu dans cette circonſtance : & l'on pourra s'y livrer, tant que les ſignes favorables ſubſiſteront. Il nous a paru ſeulement qu'il devoit être fait quelques changements dans l'ordre du traitement, rélativement au principe qui a été établi au commencement de cette conſultation. Dès qu'il eſt prouvé que la maladie doit ſon origine

à la rigidité ou à *l'excès de ton* des fibres, la premiere & principale indication eſt de détruire ce vice local; c'eſt-à-dire dans le bas-ventre ſeulement ; 2°. de travailler à entretenir des ſécrétions utiles & néceſſaires, ſans s'expoſer à fatiguer les organes par trop de remedes toniques & draſtiques, dont l'effet n'eſt heureux que dans les anaſarques (1).

Les frictions faites ſur l'abdomen avec l'huile d'olives chaude, nous paroiſſent bien propres à remplir la premiere vue. On fera donc des embrocations, deux & même trois fois par jour, ſur le ventre du malade, avec l'huile d'olives chaude, autant qu'elle pourra être ſupportée. On commencera par frotter légérement avec la main, & enſuite avec la barbe d'une plume ; on étendra l'huile ſur toute la capacité ; alors on frottera encore avec la main pendant un demi quart d'heure, & l'on finira par une nouvelle couche d'huile avec la barbe de la plume : on couvrira le ventre d'un papier brouillard ; & pardeſſus, on étendra une ſerviette en deux doubles.

La ſeconde indication ſera remplie par l'uſage des pillules ſuivantes dont le malade prendra deux le ſoir & deux le matin, pendant quelques jours, & enſuite deux autres avant dîner, ſi celles du matin paſſent bien.

---

(1) Fuller. *Pharmacopæa extempor.*

Savon de Venise, ---- une once.

Gomme Ammoniac

& rapures de scille fraîche, de chacun demi-once.

Sel de Genest, ---- demi-gros.

Poudre de racine de pimprenelle blanche,

———— & d'arum ou pied de veau, de chacun, huit grains.

Pilez ensemble dans un mortier de marbre, la gomme ammoniac, les oignons de scille & le savon. Ensuite pilez à part les racines; ajoutez le sel, mêlé avec suffisante quantité de sirop de nerprun, & faites une masse pour en former des pillules de huit grains.

Après avoir pris ses pillules du matin, le malade boira par-dessus, un verre d'eau impregnée d'air fixe, ou à ce défaut, des eaux d'Auriol. Demi-heure après, il pourra déjeûner s'il le veut; avant dîner, il avalera deux autres pillules avec la même boisson: même dose en se couchant.

Il seroit à desirer qu'il pût se procurer quelques bouteilles de l'eau anti-putride de M. de Beaufort, ancien médecin du Roi, & qu'il trempât son vin avec cette eau préparée à la dose d'une cueillerée à café pour une pinte d'eau. Si nous conseillons ce remede, c'est que ses bons effets nous sont connus. Il faudra avoir attention à ce que le ventre soit libre, & sur-tout ne pas négliger les frictions huileuses.

Quant

Quant au régime, nous permettons au malade de manger des ſoupes de farineux, ſur-tout de pâtes bien cuites; des viandes faites, telles que le bœuf, le mouton & le porc; point de veau ni d'agneau, parce que le mucilage de ces viandes n'étant point encore aſſez élaboré par la nature, il n'offre à l'eſtomac qu'une maſſe lourde & indigeſte. Ces viandes ſeront mangées plutôt rôties que bouillies : un bon vin blanc ou rouge, pourvû qu'il ſoit mûr, ne peut point faire de mal au malade, pourvû encore qu'il ſoit trempé avec l'eau de Beaufort, ou aërée.

On ſera très-bien de faire prendre un peu d'exercice au malade, & de le tenir égayé autant qu'on le pourra.

Conſultation pour M. L. De.... Affection dartreuſe.

C'est être dans l'erreur, que de vouloir combattre les affections nerveuſes, par une ſeule & même méthode, appliquée à tous les cas en général; & de ne voir dans tous les individus communément appellés vaporeux, que des criſpations, des éréthiſmes, des tenſions, & des fibres ſemblables à des cordes de violon, prêtes à ſe rompre. Preſcrire un régime univerſel pour tous les accidents nerveux, c'eſt faire la médecine ſymptômatique; être

esclave de l'ignorance ou d'un empyrisme dangereux ; c'est marcher sur les traces de ces êtres malfaisants & trop communs, dont la poudre, l'elixir ou l'orviétan doivent conduire à la longévité ; & produisent presque toujours des effets contraires à ceux qui sont promis par les marchands de ces fameux arcanes.

On abuseroit de la confiance de M. L. De..... si, abstraction faite des incommodités qui ne paroissent en lui qu'un foible accessoire à la maladie inhérente à sa constitution, il n'étoit prescrit que des bains, des humectants & autres remedes de cette classe, dans les vues de calmer une prétendue irritation du genre nerveux. Il est constant, d'après l'exposé de M. le malade, depuis son adolescence, que l'estomac a toujours mal exécuté les fonctions auxquelles il est destiné ; il a éprouvé dans tous les temps de sa vie, des pesanteurs, des flatulences, & cette sensation désagréable que l'on appelle communément *aigreurs*. D'un chyle mal élaboré dans les premieres voies, a résulté un vice qui a infecté peu à peu le torrent de la circulation, & s'est d'abord manifesté par une éruption dartreuse au scrotum. Le sang impregné de levains impurs, a été ralenti dans sa course ; & de-là, la torpeur dans les fonctions, l'abbattement des forces, la lenteur des opérations intellectuelles, & l'empâtement, s'il nous est permis de nous expri-

mer ainſi, du principe du mouvement & du ſentiment, de ce fluide qui anime la nature, & conſtitue notre vie phyſique. De-là, quelquefois, par une métaſtaſe, l'engorgement des tubes aëriens, du poumon; l'agacement des nerfs phréniques & pulmonaires; l'eſſoufflement incommode que M. De. a éprouvé maintefois; de-là enfin les éblouiſſements, & tous les autres ſymptômes dont on a bien voulu nous confier le détail.

Les plaques dartreuſes qui ont paru ſur différentes parties du corps de M. le malade, ſont une preuve de l'altération des humeurs par un chyle groſſier & impur, quoiqu'elles puiſſent être attribuées en partie à la conſtitution de cette année 1780, qui préſente beaucoup de maladies de la peau.

D'après toutes ces conſidérations, nous eſtimons que la principale indication qui doit être remplie dans cette circonſtance, eſt d'entretenir, autant qu'il ſera poſſible, le ton des forces digeſtives, dont la perte a été le premier principe des incommodités qui ſont l'objet de la préſente conſultation. Mais cette indication principale n'exige pas une ſérie de remedes pharmaceutiques; il faut ici plus de ſoins, plus de ménagement que de drogues, qui ne feroient que troubler de plus en plus l'harmonie que nous cherchons à rétablir.

Il eſt démontré par l'état du pouls de M. De. ...

que tout languit en lui ; que, vû l'état de la circulation du fluide nerveux, ce fluide manque d'action ; que les nerfs, en un mot, n'ont point d'électricité ; qu'ils sont électriques en moins, pour parler le langage des physiciens observateurs: état d'où doivent naturellement dériver les mouvements irréguliers dans les différents reseaux nerveux qui servent d'enveloppe aux visceres, & se propagent dans toutes les parties du corps.

Pour suivre un ordre dans l'exposition des secours que M. le malade peut attendre, il est essentiel de ne point perdre de vue le premier principe du mal, la foiblesse de l'estomac. Si les digestions peuvent se faire avec plus d'ordre ; les humeurs perdront insensiblement leur discrasie actuelle ; la circulation sera rétablie dans son activité ; le jeu de la vie & les sensations morales auront plus d'énergie.

Mais en cherchant à atteindre le but desiré, il faut aussi combattre le vice dartreux, par des moyens paisibles ; il faut établir un foyer qui distribue le principe vivifiant à l'estomac ; il faut enfin trouver un moyen de faire regner le calme dans toutes les fonctions. Le petit lait aiguisé par une forte infusion de fumeterre, nous paroît devoir concilier aux humeurs, le degré de pureté qu'elles ont perdue. Cette plante est le meilleur dépuratif du sang, suivant *Frider. Hoffmann*, & les observations de

Pauli ; elle eſt efficace contre les maladies de la peau ; elle fortifie le ton des viſceres, en relâchant doucement le ventre ; & augmentant d'une maniere inſenſible, la quantité des ſécrétions de l'urine & de la tranſpiration.

M. L. De. prendra donc, tous les matins, à ſon lever, une chopine de petit lait, dans lequel on aura fait infuſer, pendant une nuit entiere, & à froid, une poignée de fumeterre fraîche. On ajoutera enſuite à la colature, une once de ſirop des cinq racines apéritives. Pendant l'uſage du petit lait qui durera deux mois, on lavera les plaques dartreuſes, avec l'eau de fontaine ſimple. On pourra, dans quinze jours, blanchir cette eau avec quelques gouttes d'extrait de ſaturne. Comme les dartres ſont du nombre des maladies qu'il eſt dangereux de guérir, on aura attention à ce que l'eau chargée d'extrait de ſaturne ſoit légere ; & de n'en augmenter l'efficacité que par gradation.

Il ſera très-à propos que M. De.... ſorte, lorſque le temps le permettra, faſſe de l'exercice pendant une heure, & qu'il monte à cheval. Si le petit lait eſt tout pris à huit heures, on déjeûnera à dix, avec un morceau de chocolat de ſanté, de bonne qualité, & ſans vanille, que l'on mangera avec du pain. Avant le dîner, on imbibera un morceau de ſucre, de cinq ou ſix gouttes de liqueur anodine-minérale d'Hoffmann ; on le laiſſera diſ-

ſoudre dans la bouche, & on avalera la ſalive qui ſera imprégnée de cette liqueur. Le dîner conſiſtera en un potage de quelques farineux; tels que les pâtes de Gênes, la ſemoule, les purées de lentilles, quelquefois du ſagou, du ſalep, ou de l'amidon des pommes de terre. M. le malade s'abſtiendra des mets préparés avec le lait; tels que les crêmes, de quelque eſpece qu'elles puiſſent être. Il ne mangera que des choſes d'où puiſſe réſulter un chyle homogene, par exemple du bouilli, du rôti, ou quelque autre ragoût qui ne ſoit point réhauſſé par des épiceries, parce qu'elles ne ſont propres qu'à accélérer la deſtruction de ceux qui en uſent. M. D. boira un peu de vin, & préférera conſtamment le rouge peu capiteux, aux vins blancs du Rhin, du Rhône, & autres de cette nature. L'attention doit être portée auſſi ſur le choix des eaux dont M. le malade uſera à ſa table. Les eaux de puits ſont crues & indigeſtes, à raiſon de la ſélénite qu'elles contiennent, & de l'air athmoſphérique dont elles ſont privées. Mais ſi l'on ne pouvoit en avoir d'autres, il faudroit, avant que d'en uſer, y faire plonger un morceau de fer rougi au feu. Il ſeroit à deſirer, dans les commencements, que le dîner fût léger & qu'on le partageât, pour prendre quelque choſe le ſoir. La raiſon de ce conſeil, eſt qu'en diſtendant l'eſtomac par une grande quantité d'aliments, ſon action eſt pénibe & difficile, tandis que la digeſtion

ſera accélérée, quand les ſucs gaſtriques n'auront à agir que ſur une maſſe peu volumineuſe. M. D. pourroit donc prendre un potage à huit heures du ſoir, avec un morceau de volaille rôtie, ſans autre choſe, & boire un peu de bon vin de Bourgogne. Bien entendu que la priſe de la liqueur minérale d'Hoffmann, doit précéder tous les repas. Comme cette liqueur eſt calmante, elle contribuera au repos de la nuit. Nous ne parlerons point ici des végétaux dont on a trop long-temps amuſé la patience du malade. Dans le cas où ſe trouve M. le malade, il digérera mieux des viandes *faites*, c'eſt-à-dire, d'animaux adultes, que des épinars & autres plantes potageres, dont l'aſſaiſonnement énerve les propriétés.

Nous eſtimons encore que M. D. fera bien de ſe procurer une croix aimantée, préparée par M. l'Abbé le Noble, rue Saint-Antoine à Paris. Cet aimant artificiel raſſemblera un foyer de magnétiſme à la région de l'eſtomac, & hâtera le rétabliſſement de cet organe (1); il pourra même

(1) En 1780, la doctrine du docteur Meſmer, & la pratique de ſes principes n'étoit que ſoupçonnée par moi. En 1786, après une étude approfondie de la ſcience de l'influence univerſelle; la pratique la plus heureuſe en ce genre, & les expériences le plus propres à étonner un eſprit avide de ſavoir, je ne parlerois pas un autre langage, que celui de ma conſultation pour M. D.....

arriver que le jeu de la respiration en devienne plus libre, plus harmonique, & moins exposé à l'appulsion du vice dartreux. M. le malade se procurera encore deux lames d'acier aimantées, longues de 3 pouces, & larges de 14 lignes; & en portera une dans chacun de ses souliers. Si la croix aimantée faisoit dans la suite trop d'effet, ces plaques, en établissant un courant magnétique, du centre aux extrêmités inférieures, balanceroient l'effet de la principale piece, si elle attiroit trop de magnétisme sur l'estomac.

Pendant l'usage du petit lait, il seroit utile d'électriser de temps en temps en plus, en isolant M. le malade, & lui faisant passer une chaîne autour des bras, du corps & des jambes. Cette opération n'est point contraire à l'effet de l'aimant, dont la vertu n'est vraisemblablement qu'une électricité *différemment modifiée* (1) par des causes que la physique ne connoît point encore. Nous croyons pouvoir

(1) C'est l'électricité au contraire qui est une modification du fluide universel; car s'il est démontré qu'on n'obtient les effets appellés électriques, que par l'action du frottement; si l'électricité des nuages n'a lieu que par le frottement & le choc de ces nuages, il faut donc que ce fluide appellé électrique, existât avant le choc, dans un état plus paisible. Eh bien! cet état d'existence paisible, est celui du fluide éthéré, universel, vivificateur de toute la nature. Je crois qu'il n'est personne qui ne convienne de ce principe.... Il ne sera donc personne de présumer

préſumer que l'action de la fumeterre ſera aidée par les électriſations ; que la circulation ſera accélérée, & la tranſpiration plus abondante, par conſéquent, un moyen d'élimination du principe dartreux. Les fonctions morales ne peuvent auſſi que gagner à ce traitement ; puiſque l'organiſation de M. D. eſt aſſez parfaite, pour avoir réſiſté à l'ébranlement des filets nerveux du cerveau, dans des moments où la plupart des perſonnes qu'on dit attaquées *des nerfs*, ſont dans l'état le plus triſte, quant au moral (1).

---

bonne foi qui ne croie à l'influence univerſelle, ou au *magnétiſme univerſel* ; ce qui eſt la même choſe, le mot n'y fait rien. J'ai vu des hommes ſe fâcher ſérieuſement, ſe roidir contre le *magnétiſme univerſel*, & croire à l'influence univerſelle. L'épithete de *magnétiſtes* leur donneroit de l'humeur ; nous les appellerons Meſſieurs les *influenciers*. Je n'ai rien changé à ma conſultation. M. D. eſt aſſez connu, aſſez généreux, aſſez juſte, pour montrer cette piece, s'il arrivoit qu'on me ſoupçonnât en ſa préſence d'en avoir impoſé, & pris une nouvelle tournure.

(1) En parlant d'ébranlement nerveux, je ne prétends pas dire que les nerfs vibrent comme des cordes de violon : comme ils ſont extrêment mous, ils ne peuvent avoir des vibrations. Mais le fluide vivificateur qui les parcourt pour aller porter le ſentiment & la vie, dans toutes les parties, peut trouver des obſtacles qui ralentiſſent ou arrêtent ſa marche. Alors ce fluide reflue ; & ce reflux ne peut avoir lieu, ſans un ébranlement local ou univerſel, ſelon que l'obſtacle offre plus ou moins de réſiſtance. Telle

Consultation pour M. le M. D. Affection rhumatismale & dartreuse.

Il y a des maladies dont la marche est si bizarre ; les symptômes si variés, si proteïformes ; qu'il est bien difficile de ne pas se méprendre sur les principes d'où dérivent les accidents contre lesquels on implore les secours d'un médecin. Souvent l'art se trouve en défaut, & ses ressources n'ont aucun effet, lorsqu'on est forcé d'errer de conjectures en conjectures ; c'est vraiment le cas, pour les personnes intéressées à la santé d'un malade, de se livrer à des inquiétudes, & de se préparer à de fâcheux événements. Mais lorsque plusieurs médecins éclairés & guidés par le flambeau de l'anatomie, s'accordent sur l'existence du mal, sur la cause & sur les moyens propres à rendre à la nature sa force & sa vigueur : c'est, pour des parents, un sujet d'espoir, de consolation & de tranquillité.

Depuis que M. L. M. D. s'est plaint de la ma-

---

est, à mon avis, l'origine du grand mot *vapeurs* ; que beaucoup de médecins opposent constamment à la curiosité bien naturelle des malades. Une fois ce mot prononcé, il n'est plus permis de faire des questions ; il faut se résoudre en silence, à se baigner pendant des années entieres ; & se droguer inutilement, comme si les bains & les drogues suffisoient toujours pour rétablir l'équilibre dans l'organisation de l'homme !

ladie qui fait le ſujet de la préſente conſultation, MM. les médecins qu'il a honorés de ſa confiance n'ont point varié ; à quelques nuances près, le tableau leur a paru le même : ils n'ont apperçu qu'un vice rhumatiſmal, dont le foyer eſt dans le tiſſu cellulaire des muſcles, grand, petit dentelés & intercoſtaux. M. Tronchin, qui fut le premier conſulté, ordonna très-ſagement l'application d'un véſicatoire, & l'uſage du kermès à petite doſe, ſoit comme inciſif, ſoit comme remede propre à éliminer un levain dartreux, qu'il ſoupçonnoit avoir ſouillé la maſſe humorale. MM. les médecins ordinaires (1) ont également bien ſaiſi le caractere de la maladie : & nous aurions des éloges à donner à leur zele & à leur ſagacité, ſi ces éloges pouvoient ajouter à leur mérite. Ce n'eſt que pour répondre à ce que la famille de M. le malade a droit d'attendre de nous, que la préſente conſultation a été rédigée, puiſque la maladie avoit été bien jugée, avant que nous en entendiſſions le détail.

Il eſt démontré, par les circonſtances réunies de ce qui s'eſt paſſé depuis cinq ans, premiere époque du mal, que M. le M. porte un foyer de rhuma-

(1) Ces médecins étoient MM. Daquin, connu par une très-bonne analyſe des eaux d'Aix en Savoye, & par la traduction des ouvrages de *Toaldo* ; l'autre étoit M. Grandmaiſon, célebre praticien, & proto-médecin à Chambery.

tiſme dont l'effet, lorſqu'il eſt déterminé par quelques cauſes, accidentelle & particuliere, ſe porte ſur tous les nerfs qui ſont du département du grand nerf ſympathique. Et d'abord les fibrilles nerveuſes qui portent le ſentiment & l'activité dans les muſcles deſtinés au mouvement de la reſpiration, ſont titilles, ébranlés, mis en convulſion; les intercoſtaux participent au même déſordre, qui ſe communiquant de proche en proche, va conveller auſſi le plexus ſtomachique, les nerfs phréniques, &c. C'eſt à cet ébranlement que l'on doit attribuer & le reſſerrement d'eſtomac, & la douleur circulaire à la région précordiale, & le déſordre de la reſpiration, lorſque le diaphragme, muſcle ſi eſſentiel à cette fonction, eſt irrité par ſympathie; & enfin les palpitations, parce que les nerfs coronaires du cœur ne ſont pas à l'abri des atteintes portées ſur le ſyſtême nerveux précordial, recevant également leur exiſtence des grands ſympathiques ou paires vagues. C'eſt donc une maladie locale qui doit nous occuper: c'eſt à détruire ſon foyer, que nos efforts doivent aboutir, & la premiere indication qui ſe préſente. Mais il reſtoit des preuves non équivoques d'âcreté dans les humeurs, ſur différentes parties du corps de M. le malade: c'étoit des dartres farineuſes qni ont diſparu depuis quelque temps: ne pourroient-elles pas s'être réunies au principal ennemi, pour tourmenter M. Le. M.?

Il eſt d'expérience que l'on peut guérir pluſieurs maladies en établiſſant un foyer d'irritation dans une partie éloignée du ſiege du mal. Les véſicatoires qui réuſſiſſent ſi bien dans les affections ſoporeuſes, occaſionnées par des métaſtaſes de matieres putrides, &c., ſont une preuve de cette vérité; c'eſt la vraie théorie des cauteres, des ſetons & des fonticules ; il eſt donc très-probable que ce vice herpétique ſe ſera porté ſur le foyer du vice rhumatiſmal, & qu'ils agiſſent tous les deux concurremment. Nous avons, par conſéquent, une ſeconde indication à remplir, celle d'inciſer & de porter ſans tumulte à la peau, autant que nous le pourrons.

Le pronoſtic que nous portons ſur la maladie de le M. D. ne préſente rien d'alarmant pour ſa famille; elle n'eſt à craindre que par les ſuites, qu'elle pourroit avoir, ſi elle étoit négligée, à raiſon du ſpaſme général qui en ſeroit l'effet inévitable. Mais dès que l'on eſt occupé à la traiter, on a lieu de s'attendre à un heureux ſuccès & à une délivrance prochaine, pourvû néanmoins que l'on ne s'effraie pas de quelques moyens chirurgicaux un peu bruſques que l'on a à propoſer.

Il eſt urgent qu'une ventouſe ſoit appliquée ſur les digitations du muſcle grand dentelé, qui s'attachent aux quatre dernieres fauſſes côtes. L'effet de cette ventouſe ayant été produit, on la

couvrira d'un large véſicatoire fait avec le levain ſaupoudré de mouches cantharides & camphré, afin de prévenir l'action du ſel de ces inſectes ſur les voies urinaires, où il ſe porte quelquefois par l'affinité qu'il a avec le ſel urineux. On laiſſera couler ce véſicatoire auſſi long-temps qu'on le pourra; on ſaupoudrera même, s'il le faut, la plaie, afin de prolonger l'écoulement: & l'on appliqueroit une ſeconde ventouſe, ſelon le beſoin, & l'avis de MM. les médecins ordinaires. On abrégeroit le travail & la durée du mal, ſi l'on ſcarifioit tout de ſuite la ventouſe, & ſi l'on en appliquoit une ſeconde ſur la partie ſcarifiée. Nous avouons que cette méthode eſt bruſque, mais elle eſt efficace & preſque ſûre.

Comme la maladie eſt externe ſeulement, nous croyons tout au moins inutile de ſoumettre le malade à une diète ſevere; il ſeroit dangereux même d'occaſionner une nouvelle irritation, un nouveau ſpaſme dans l'eſtomac; parce que M. D. étant accoutumé à bien vivre, à bien manger; les fermens de l'eſtomac n'étant point occupés, porteroient leur action ſur la membrane nerveuſe de cette organe, qu'il eſt très-eſſentiel d'entretenir dans la vigueur. Les aliments qui doivent être préférés, ſont les potages farineux, tels que le vermicelli, les pâtes de Gênes, les purées de pois & de lentilles, les gelées d'amidon de pommes

de terre, le sagou & autres de cette nature, qui sont capables d'absorber les acides dans les premieres voies, & de conserver l'harmonie dans les fonctions digestives. M. pourra se nourrir de toutes les viandes d'animaux adultes, tels que le bœuf, le mouton, les chapons gras, &c. Il est essentiel qu'il bannisse de sa table, le veau & l'agneau, ainsi que toutes les viandes de jeunes animaux. La boisson ordinaire, pendant les repas, sera du bon vin trempé à moitié avec l'eau la plus pure que l'on pourra trouver; jamais de l'eau de puits ou de citerne: hors des repas, lorsque la soif pressera le malade, sa boisson sera de l'orengéade.

Tous les soirs en se couchant, M. le M. pourra prendre la dose de kermès, prescrite par M. Tronchin, & boire par-dessus, un verre de l'infusion theïforme d'une forte pincée de feuilles de véronique mâle.

Le matin, on donnera le bouillon suivant: prenez une livre de rouelle de veau, deux onces de racines de bardanne fraîche (ou une once si elle est seche); autant de racines d'oseille & de patience sauvage. Faites bouillir jusqu'à ce que la viande soit presque cuite; alors jettez dans le pot, les écrevices écrasées, une poignée de cresson de fontaine, & autant de cerfeuil. Laissez infuser à l'étuvée, & lorsque le bouillon sera prêt à être pris, jettez-y 24 grains de terre foliée de tartre; coulez ensuite pour un bouillon. M. le malade

ſortira pour ſe promener, après avoir pris ce bouillon, lorſque le temps le permettra; il dînera avec prudence, & ſe ménagera de maniere à ne pas ſurcharger l'eſtomac; il ſoupera avec les mêmes précautions, le ſoir ſur les neuf heures. Dans la belle ſaiſon, nous croyons que les eaux thermales de la Motte ſeroient indiquées, ſoit en douche, ſoit en boiſſon, ſi d'ici à ce temps la douleur de côté n'avoit pas entiérement diſparu; & s'il reſtoit encore quelque veſtige de l'infection de la maſſe des humeurs par un levain dartreux. Les raiſons de préférence qui nous déterminent à conſeiller de faire uſage de ces eaux, plutôt que de celles d'Aix en Savoie, ſont 1°., que la chaleur des eaux de la Motte eſt beaucoup plus forte & ſeroit plus efficace, s'il falloit donner des douches; 2°. que ces eaux ſont ſimples, c'eſt-à-dire purement ſalines, tandis que les autres ſont phlogiſtiquées & ſulphureuſes: qualités contre-indiquées par la conſtitution de M. le malade; 3°. parce qu'il ne pourroit boire ces dernieres, ſans courir le riſque de les voir porter à la tête, &c., au lieu de procurer des évacuations paiſibles. Enfin, pour réſumer, il eſt utile d'être prudemment cruel dans cette occurrence, & de nourrir M. le M.; il faut attaquer le mal dans le foyer qu'il s'eſt choiſi, & ménager des reſſources à la nature, par un régime que la ſageſſe de MM. les médecins jugera convenable. 18 *Mars* 1781.

Conſultation

Conſultation pour M. L. de V. Coliques & maux d'eſtomac.

La maladie dont M. L. de V. a bien voulu nous confier le détail, eſt ſi compliquée ; ſes ſymptômes offrent tant de réflexions au médecin obſervateur, & ſon principe paroît ſi incertain, qu'il ſeroit très-difficile de ne pas errer dans un dédale de conjectures, ſi l'on ſe décidoit d'après le premier aſpect. Les coliques dont M. le malade eſt tourmenté de temps en temps, portent, à la vérité, un caractere ſpaſmodique & hypocondriaque. La perte de l'appetit, la difficulté des digeſtions, les borborygmes, l'éloignement des excrétions alvines, la forme des excréments en crottins endurcis (*ſcybala*) préſentent des indications curatives, dont le plan eſt tracé dans tous les livres de médecine ; mais ces indications ſeroient une lueur menſongere, un guide très-infidele, ſi l'on s'attachoit à les remplir, ſans remonter à la ſource de tous les maux pour leſquels nous ſommes conſultés. Nous avons donc cru devoir porter nos regards ſur toutes les périodes de la vie de M. le malade, pour être plus en état de ſuivre pas à pas l'ennemi que nous avons à combattre, & de l'attaquer avec avantage.

L'enfance de M. le malade fut pénible ; MM. ſes parents ne furent pas heureux dans le choix

d'une nourrice. L'adoleſcence fut marquée par une chûte violente ſur le doſſier d'une chaiſe, & par une forte contuſion au ſternum; la jeuneſſe fut traverſée par des peines d'eſprit, & par des fatigues bien capables d'altérer la plus heureuſe conſtitution. Un flux hémorroïdal fut, pendant quelque temps, la reſſource dont la nature ſe ſervit pour ſe ſoutenir contre le choc des révolutions morales que M. L. de V. éprouva. Ce flux ſupprimé fut ſuivi de près par des dartres qui ſe manifeſterent ſur différentes parties du corps, & dont le germe avoit peut-être été ſuccé avec le lait. Ces dartres ayant encore diſparu, l'eſtomac fut privé de ſon énergie; les digeſtions furent foibles, ſouvent nulles; l'anorexie, les flatulences & les coliques ſpaſmodiques ſe ſuccéderent avec rapidité. Trois ans ſeulement ſe ſont écoulés depuis l'entiere diſparition des dartres, & la premiere époque des coliques. Les paroxiſmes ont été rapprochés & violents; pluſieurs médecins éclairés ont été conſultés; mais il n'eſt réſulté juſqu'ici d'autre avantage pour M. de V., que la conviction de l'inutilité des méthodes ordinaires, & du danger qu'entraîneroit l'emploi des remedes chauds & ſtimulants.

L'état actuel de M. de V. prouve évidemment que les coliques ſont moins dues à des crudités pituiteuſes, ou à des humeurs bilieuſes, qu'à des congeſtions ſanguines dans les vaiſſeaux méſentériques,

& à la contraction ſpaſmodique & convulſive des nerfs qui portent la ſenſibilité dans le bas-ventre ; elles ont, ſans doute, donné naiſſance à l'inverſion des mouvements du tube inteſtinal ; au trouble des digeſtions, à l'imperfectibilité du chyle, & enfin au déſordre de toutes les fonctions des viſceres deſtinés à l'élaboration du fluide vital.

Il n'eſt pas moins vrai que le ſang circule difficilement dans tout le département de la veine-porte, hépatique & ventrale ; que le foie paroît plus volumineux que dans l'état naturel, & que la rate n'eſt pas plus épargnée, puiſqu'une peſanteur ſe fait conſtamment ſentir ſur tout l'hypocondre gauche, & que le bas-fond de l'eſtomac eſt ſouvent gonflé, ballonné.

A ces incommodités ſe joint une dureté bien ſenſible à l'orifice ſupérieur de l'eſtomac, que l'on ne peut toucher ſans cauſer une ſenſation douloureuſe. C'eſt préciſément le *cardia* ſur lequel l'humeur dartreuſe dont il a été parlé ci-deſſus, paroît s'être fixée en grande partie, par la diſpoſition qu'elle y trouva, lorſqu'elle abandonna la ſurface du corps. Il eſt d'obſervation que les métaſtaſes ſe font ſur les parties qui ont déjà contracté un degré de foibleſſe, ou ſur le foyer d'irritation qu'on préſente à une humeur quelconque, comme nous l'obſervons tous les jours dans l'effet des véſicatoires. Or on doit ſe rappeller

que M. de V. fit une chûte violente dans son bas âge. Nous ne pouvons donc nous dissimuler que l'humeur dartreuse déplacée, se porta sur le cardia en partie, ensuite sur les nerfs mésentériques & intestinaux. Cette affection du cardia, cette induration, est un obstacle permanent aux fonctions de l'estomac, parce qu'elle ne permet pas à ce viscere de se dilater, & de se contracter sur la masse alimentaire, au gré de la nature. Il est encore d'observation, qu'il y a une relation très-intime entre les maladies de la peau, & celles du bas-ventre, & que l'on voit tous les jours combien est juste l'apophtegme hyppocratique, *alvi laxitas, cutis densitas : cutis raritas, alvi densitas.*

La complication de la maladie dont nous venons de tracer l'exposé, ne peut permettre de porter un prognostic assuré sur l'effet des secours qui seront proposés. Ce seroit abuser de la confiance dont on nous honore, que d'assurer une guérison radicale ; il n'est donné qu'à l'empirisme d'user, dans des cas pareils, de cette jactance qui, trop souvent, en impose à la crédulité vulgaire. Nous préferons, à l'imitation du sage & judicieux M. Petit, un sage pyrronisme, à des promesses flatteuses, dont la consolation seroit éphémere.

Comme la maladie dont il est question sort de la classe ordinaire des coliques ventrales & des cardialgies, les indications sont aussi différentes. Nous

croyons cependant devoir nous fixer à trois. La premiere ſeroit de rappeller l'évacuation hémorroïdale ſupprimée; la ſeconde, d'établir un exutoire pour changer, s'il étoit poſſibe, le foyer d'irritation ſur lequel la matiere des dartres a fixé ſon ſéjour; la troiſieme enfin, de porter dans le bas-ventre aſſez de fluidité pour faciliter l'excrétion de l'humeur qui agace & irrite les nerfs méſentériques, & de tout le bas-ventre.

Les bains domeſtiques diſpoſeront les vaiſſeaux hémorroïdaux à ſe prêter à l'évacuation que nous deſirerions d'obtenir; ils calmeront l'irritation du ſyſtême nerveux. L'application de quelques ſangſues à l'anus, pourra achever de remplir notre objet. On n'auroit peut-être pas à ſe repentir d'avoir appliqué le bois de garou au bras gauche, (puiſque la dureté du cardia s'étend toujours de ce côté) & de laiſſer un fonticule à ce bras, pour évacuer l'humeur que l'on aura cherché à déplacer. Le lait de vache, mêlé avec deux tiers des eaux aérées de Mens, ou autres équivalentes, & quelques calmants qui ſeront bientôt indiqués, rempliront la troiſieme & derniere indication.

M. de V. prendra les bains domeſtiques, au moins pendant trois ſemaines, en laiſſant néanmoins quelque intervalle, s'il s'appercevoit que leur effet fût trop promptement relâchant. En ſortant du bain, il avalera tous les jours une pillule de ciguë du

poids de demi-grain, & augmentera la dose de moitié, trois jours après avoir pris la premiere. On aura soin de donner à M. le malade, immédiatement après la pillule, une tasse d'infusion théïforme de camomille romaine; il se promenera ensuite pendant demi-heure; & après cet intervalle, il commencera à boire les eaux de Mens, coupées avec un tiers de bon lait de vache sortant du pis. Il faudra boire une bouteille entiere d'eau coupée avec du lait, dans une heure, ou une heure & demie; & faire chauffer le lait au bain-marie, si l'estomac le répugnoit froid. Il ne faudra cependant pas se rebuter des premiers effets; mais diminuer, s'il étoit nécessaire, la quantité, c'est-à-dire, ne boire qu'un demi-gobelet à la fois, afin d'acoutumer peu à peu l'organe à ce régime. A dîner, M. boira de cette eau aérée, sans mêlange de lait, pour tremper son vin. Il mangera peu, & ne choisira que des aliments de bonne & facile digestion; c'est-à-dire, des viandes faites, comme le bœuf, le mouton, les poulardes, ou volailles adultes, le lapin, &c. bien cuits; jamais de l'agneau, du veau, ou des chairs de jeunes animaux volans ou quadrupedes. Nous permettons l'usage de tous les fruits, pourvû qu'ils soient parfaitement mûrs.

Si le malade avoit besoin de prendre de la nourriture entre le dîner & le souper, il seroit bon qu'on lui servît, sur les cinq heures, un potage de quel-

ques farineux ; tels que les pâtes de Gênes, les purées de pois ou de haricots, le ſagou ou le ſalep. A ſouper, M. de V. mangera peu ; mais il prendra cependant quelque choſe de ſubſtantiel ; & en ſe couchant, deux heures après ſon ſouper, il avalera 16 grains de la poudre ſuivante, pendant 15 jours.

Du nitre purifié,	un gros.
Tartre vitriolé,	deux gros.
Cinnabre artificiel,	deux ſcrupules.
Extrait d'opium,	deux grains.

L'effet de cette poudre ſera d'entretenir la liberté du ventre, & l'harmonie dans les fonctions vitales. M. le malade boira encore une taſſe d'infuſion de camomille, par-deſſus la doſe de cette poudre.

L'uſage de la liqueur minérale d'Hoffmann, dont on imbibera de temps en temps un morceau de ſucre, ne peut qu'être utile dans ces circonſtances : cette liqueur étant un des plus puiſſants antiſpaſmodiques connus. Il ne faudra pas négliger d'humer, au moins le matin & le ſoir, la fumée d'une certaine quantité de lait de vache bouillant, afin de porter dans les poumons fatigués, non-ſeulement un bain local, mais une vapeur ſubtile & balſamique, bien capable de faciliter le jeu de cet organe, & d'en réparer les forces. M. portera auſſi un emplâtre de ciguë ſur le *cardia* (creux de l'eſtomac.) Nous lui recommandons d'éviter, dans

tous les cas, les purgatifs draſtiques, parce qu'ils détermineroient un paroxiſme de colique, & peut-être une inflammation. Si le cas exigeoit de purger, il ne faudroit employer que les tamarins, la manne, & le ſyrop de roſes pâles. Les promenades à cheval ſont expreſſément recommandées à M. de V. Il évitera toute contention d'eſprit, & cherchera à ſe diſſiper avec des ſociétés qui lui ſoient agréables. 31 *Août* 1781.

Mémoire à conſulter.

Une fille, âgée de 20 ans, d'un tempérament phlegmatique & pituiteux, eſt pubere depuis trois ans, & le flux menſtruel coule aſſez réguliérement pendant trois jours tous les mois. Dès que le froid s'annonce, dans le mois de novembre, les regles ceſſent, les mains deviennent édémateuſes; la Dlle. dont il s'agit perd l'appétit, a des dégoûts, quelquefois la diarrhée & des coliques; elle prend des engelures aux mains & aux pieds; elle eſt lourde, peſante, & tombe dans un affaiſſement conſidérable. La langue devient ſeche, épaiſſe, & d'un rouge brun; les maux de cœur ſont aſſez fréquents; l'état de malaiſe dure ordinairement juſqu'à la belle ſaiſon. Mlle. D. en eſt à la troiſieme époque de ſon incommodité, au ſujet de laquelle on demande conſeil.

Nota. Qu'elle fait peu d'exercice, & a cependant bon appétit dans l'état de ſanté.

Conſultation.

Conſultation.

Vu le mémoire ci-deſſus, le conſeil ſouſſigné eſtime, que la diminution de la tranſpiration, à l'approche de la ſaiſon des frimats, eſt le principe des indiſpoſitions de Mlle. D. Elle jouit d'une bonne ſanté, auſſi long-temps que la température de l'athmoſphere laiſſe aux pores exhalans la liberté des fonctions qu'ils ſont deſtinés à remplir. Pendant cet intervalle, les menſtrues coulent avec facilité, & la ſanté eſt aſſez bonne, pour que Mlle. oublie les maux que l'hiver lui a fait eſſuyer. Mais l'impreſſion du froid change abſolument la ſcene, & détruit l'harmonie des opérations de la nature. A cette époque, les pores exhalans étant reſſerrés, criſpés, oblitérés, l'humeur perſpiratoire trouvant un obſtacle qu'elle ne peut vaincre, pour ſe porter au dehors, elle refoule dans les vaiſſaux, augmente le volume du fluide vital; & delà, une gêne conſidérable dans la circulation; l'engorgement des vaiſſeaux capillaires, la lenteur des fonctions phyſiques & morales. De l'engorgement des vaiſſeaux capillaires, ſuite inévitable de la pléthore, réſultent les engelures & l'édême des extrêmités; le volume du ſang étant plus conſidérable, ſon paſſage de la rate aux vaiſſeaux courts (*vaſa brevia*) & à l'eſtomac, doit être fatiguant; l'organe de la

digeſtion étant ſurchargé, il doit avoir une action plus foible, & moins active ſur la maſſe alimentaire; l'inappétance & le dégoût, les indigeſtions, les coliques & les diarrhées ſont les ſuites naturelles de cette gêne; elle entraîne à ſa ſuite, le malaiſe général: la rougeur de la langue & l'abondance des larmes ſont encore un effet de la pléthore.

Le prognoſtic que nous pouvons porter d'après le mémoire qui nous a été préſenté, ne peut être que conſolant, ſoit que nous conſidérions la malade comme étant dans la vigueur de l'âge; ſoit que nous ayons égard à ce que la maladie n'eſt point aſſez invétérée pour avoir produit des obſtructions rébelles, & hors de la portée des ſecours de l'art. Deux indications principales doivent être remplies dans l'occurence préſente. Il faut 1°. rappeller à la peau l'inſenſible tranſpiration, & 2°. procurer des évacuations alvines, ſans fatiguer la nature, juſqu'à ce qu'elle ſoit rentrée dans tous ſes droits, par le rétabliſſement de l'excrétion ſupprimée: à cet effet, on donnera, tous les matins, trois verres de la décoction ſuivante.

Des racines de ſalſepareille & de ſcorſonnere, de chacune demi-once.

Rapure de corne de cerf & de bois de Gayac, de chacune, deux gros. Faites bouillir dans deux livres d'eau commune, pendant demi-heure; ajou-

tez, ſur la fin de l'ébullition, deux gros de ſemences de fenouil, & trois pincées de fleurs de coquelicot. Coulez enſuite, & diſſolvez dans la colature, un gros & demi de terre foliée de tartre : on donnera la premiere verrée à 7 heures du matin ; la ſeconde à 8, & la troiſieme à 9, avec deux des pillules dont la formule eſt ci-jointe.

Pendant l'effet de cette décoction, la malade ne s'expoſera point aux variations de l'air ; & tâchera de favoriſer l'action du remede, par un peu d'exercice dans ſa chambre : à dix heures, elle pourra prendre un potage, ou déjeûner légérement avec des pommes cuites ou des pruneaux. Elle dînera avec des aliments de facile digeſtion, tels que les viandes d'animaux adultes ; point de potages de farineux, à moins que Mlle. n'en uſât très-ſobrement. Eu égard à la viſcoſité de ſes humeurs, nous lui interdiſons l'uſage des pommes de terre & des châtaignes ; les fruits cruds bien mûrs, ou cuits, les pruneaux, &c., ſont les ſeules ſubſtances qui puiſſent concourir au but que nous nous propoſons d'atteindre.

Le ſoir en ſe couchant, deux heures au moins après un ſouper leger, on donnera encore à la malade deux des pillules ; & par-deſſus ces pillules, un verre de la décoction du matin, que l'on aura réſervée.

De rhubarbe en poudre, deux gros.
Gomme de Gayac, deux ſcrupules.
Sel de ſuccin, un ſcrupule.
Extrait de chardon-benit & de fumeterre, de chacun un gros; huile d'anis, ſix gouttes.

Mêlez avec ſuffiſante quantité de ſyrop des cinq racines apéritives, & formez des pillules du poids de ſix grains.

Pour diminuer la pléthore, & ſur-tout pour donner plus de liberté aux vaiſſeaux du département de la veine-porte, on pourra appliquer quelques ſangſues à l'anus, & tirer quatre à cinq onces de ſang. Cette opération doit même précéder l'uſage des autres remedes.

L'uſage de la décoction & des pillules doit être continué au moins pendant un mois. On pourra, après avoir pris l'avis de M. le chirurgien qui conduit la malade, abréger ou prolonger le traitement, ſuivant le beſoin, & la ſoumettre à la privation des alimens qu'on aura connus être contraires à ſa conſtitution. On inſiſtera ſur la néceſſité de l'exercice & de la promenade.

On lavera tous les jours les extrêmités édématiées, avec de l'eau dans laquelle on aura fait diſſoudre une once de ſel ammoniac, pour une chopine d'eau. On pourra oindre auſſi ces parties, avec l'huile pétrole, ou de thérébentine, & les couvrir enſuite d'un papier brouillard, ſur-tout le

ſoit en ſe couchant. Si la malade avoit, par haſard, un engourdiſſement dans les pieds ou dans les mains, cauſé par un froid extraordinaire, il ne faudroit pas qu'elle cherchât à ſe chauffer promptement auprès du feu; il vaudroit mieux pour elle que ces parties fuſſent préalablement frottées avec de la neige, & dégourdies par degrés. M. le chirurgien jugera ſi les engelures ſont de nature à exiger l'épitéme ſuivant.

Prenez deux onces de chaux éteinte, & ſuffiſante quantité de miel, pour faire une eſpece d'onguent que l'on appliquera ſur les engelures, & qui ſera renouvellé auſſitôt qu'il ſera ſec. Il faudra prendre des précautions, ſur-tout ſi la chaux étoit fraîche, pour éviter que le mêlange ne ſe grumelât, au point de ne pouvoir l'étendre; ce qui arrive quelquefois.

Maladie chronique, guérie par la nature ſeule.

Un négociant épouſa, à l'âge de 50 ans, une jeune femme dont il eut ſucceſſivement pluſieurs enfants qui parurent aſſez forts, quoique leur pere fût d'une conſtitution grêle & ſéche. Il eſt un temps pour l'ambition, & l'homme en profite avec avidité, parce qu'il craint, avec raiſon, qu'il ne lui échappe. Le négociant étoit à cette époque; preſſé de ci-

menter l'ouvrage de ſa fortune, il ſe livroit avec avidité aux combinaiſons que ce travail exige; les ſuccès l'animoient; il atteignoit le but, lorſqu'on le vit dépérir à vue d'œil. Déjà il ne digeroit qu'avec une extrême difficulté; un poids très-incommode ſe faiſoit ſentir au ſcrobicule du cœur; les forces diminuoient de jour en jour, la nutrition ne ſe faiſant qu'avec peine, le maraſme augmentoit ſenſiblement, le moment de la deſtruction paroiſſoit inévitablement prochain, puiſque les remedes, bien-loin d'eſpérer un bon effet, ſembloient au contraire augmenter le mal.

Je fus appellé chez le malade dans ces circonſtances; je ne donnai mon avis qu'après pluſieurs jours; & cet avis fut de livrer ce malade aux ſoins de la nature, parce que cette nature étoit fatiguée, excédée par la conduite de M. R. qui, en ſe mariant, avoit oublié qu'il avoit 50 ans, & s'étoit livré d'ailleurs à tous les élans de l'ambition. Il fut ſoumis à un régime reſtaurant; je proſcrivis toute eſpece de remede, *tamquam cane pejus & angue*, & j'annonçai une convaleſcence aſſurée, mais longue & pénible. Mes conſeils s'étendirent juſqu'à conſulter les goûts & l'ambition de mon malade; il avoit envie d'acheter une maiſon de campagne. Cette acquiſition fit une partie de ma formule, parce que je prévoyois que la diſtraction que j'allois opérer, écarteroit les ſoucis dé-

vorans, & que la variété des objets ameneroit une ſérénité à laquelle le rétabliſſement de la ſanté étoit attaché. La campagne fut achetée; elle exigeoit le coup d'œil du maître; il fallut réparer la maiſon, planter des arbres, orner un jardin; on ſe livra à ce genre d'occupation; les forces parurent ſe rétablir; dans quatre mois le négociant put vaquer aiſément à ſes affaires. Il fut une preuve frappante que la nature n'a pas toujours beſoin d'élixirs & de remedes pour reprendre ſes droits.

Il reſtoit cependant une ſenſation incommode à la région de l'eſtomac. On deſira d'avoir une conſultation de M.; j'adreſſai un mémoire à un médecin très-ſavant; la conſultation arriva; mais le malade étoit ſi bien, qu'il put ſe paſſer de 80 bouillons de tortue qui lui étoient ordonnés. On conſeilla au malade de prendre un peu de quinquina avant ſes repas; le gonflement d'eſtomac diſparut pour toujours; & la conſtitution altérée & détruite de ce malade, ſe rétablit dans toute la vigueur dont il jouit aujourd'hui.

Je laiſſe aux médecins prudens à apprécier cette obſervation, & à en tirer les conſéquences pour le ſoulagement de l'humanité.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un manuſcrit intitulé : *Mémoires ſur les Epidémies qui ont régné en Dauphiné depuis l'année* 1780 *juſqu'en* 1786, *par M.* NICOLAS, *Médecin des Epidémies de cette province* ; je n'ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris, le 7 juin 1786.

CARRERE.

PIECES

Pieces Justificatives extraites des originaux ou des regiſtres de la Chambre des Comptes de Dauphiné.

N°. 1.

Édit de Louis XI, Dauphin.

„ Louis ainé, fils du Roi de France, Dau„ phin de Viennois, Comte de Valentinois & „ Diois, à nos amés & feaux Conſeillers, le „ Gouverneur, ou ſon Lieutenant, gens de notre „ conſeil & de nos comptes, réſidans à Grenoble, „ ſalut & dilection. L'humble ſupplication des „ manans & habitans des lieux de Miſcon, S. „ Caſſian (1), Lêches, Alpilhon, Fourcinet, „ Montlaur, Baumont & Baurieres, avons reçu „ que huit ansa, ou environ, il tomba une mon„ tagne auprès & au deſſous du châtel & ville „ dudit Luc, laquelle montagne a étoupé, re-

(1) Il n'exiſte point, dans les contrées voiſines de Luc, de village appellé St. Caſſian; mais on voit encore quelques maſures qui portent ce nom. L'Etape de *Baurieres*, de *Leches* & de *Fourcinet*, eſt ſous la dénomination de Saint-Caſſian. Le village appellé ici Alpilhon, eſt le *Pilhon*, à deux lieues du Lac, au-deſſus de Lêches. Ces différentes communautés ont enſuite vendu leurs portions des terres noyées dans ce lac, aux Chartreux, & à deux autres ſeigneurs.

„ tranché & empêché le cours de la riviere „ de Drome, tellement qu'à present il y a „ un grand lac qui contient plus d'une lieue „ de pays, & dure depuis ledit lieu, jusqu'au „ lieu de Rochebriane, lequel lac a noyé & dé- „ peri les villages, habitations, terres & pos- „ sessions, vignes & héritages desdits Supplians, „ entr'autres lesdits lieux de Luc & de Roche- „ briane (1), tellement qu'ils n'ont à present où ils „ puissent recueillir bleds, vins, & autres choses „ de quoi ils puissent substanter leurs vies & leurs „ ménages : & qui plus est, leur a convenu, & „ convient, chaque jour, faire habitations nou- „ velles pour loger eux & leurs ménages. Et com- „ bien que, pour la cause dessus, lesdits Sup- „ plians soient tellement appauvris & diminués „ de leurs chevanches, qu'à peine ont de quoi „ vivre ; & que grande partie d'entre eux s'en „ soient allés demeurer autre part & en autre „ Seigneurie : & néanmoins les Commissaires par „ nous nommés sur ce fait, de mettre & réduire „ les feux, les terres tenues de l'Eglise ou taxées, „ imposées & enrolées, lesdits subsides mis sus „ de par nous en nos pays, & qu'ils ne pour- „ roient supporter ni payer. Et fussent-ils en leur

(1) On voit encore des vestiges d'un ancien château, fort, à l'endroit appellé Rochebriane, mais point de village.

„ premier état qu'ils ne fuſſent de tout détruits,
„ & qu'il ne leur convient du tout de laiſſer leſ-
„ dits lieux, & aller mandier leurs vies, attendu
„ qu'ils n'ont autre retraite où ils puiſſent ſe re-
„ tirer, ni autre choſe dont ils puiſſent reſoudre
„ & remettre ſus; & ſeroit auſſi la dépopulation
„ de notredit pays, & en totale deſtruction deſ-
„ dits Supplians, ſi par nous, ne leur étoit pro-
„ curé des remedes convenables; ſi, comme ils
„ diſent & requierent humblement, qu'attendu
„ qu'ils ont deſir de demeurer nos ſujets, & de
„ vivre & mourir ſous nous, nous leur voulions
„ élargir nos graces & diminuer les feux à quoi ils
„ ont été mis derniérement, & remettre à moin-
„ dre de feux compétant & raiſonnable. Pour ce,
„ eſt-il que nous, les choſes conſiderées, qui ne
„ voulons la dépopulation de notredit pays, &
„ voulons relever nos ſujets d'oppreſſe, & les
„ charges à eux importables : inclinant à la ſup-
„ plication & requête deſdits Suppliants, con-
„ ſidérer le piteux cas à eux advenu, à cauſe
„ deſdites eaux à eux ſuppliants advenans, en
„ ce & lieux, châteaux, villes & mandemens
„ des ſuſdits, & leurs appartenances, les huit
„ feux outre à quoi ils ſeroient ou auroient été
„ dernierement aſſis & impoſés pour payable de
„ notredite taille, aides & autres ſubſides qui,
„ pour le préſent, & pour le temps à venir, ſe-

„ ront mises en notredit pays. Si vous mandons, „ commandons, & très-expressement enjoignons „ & à chacun de vous, si comme à lui appartiendra, que de nos présentes modérations & „ diminutions, vous fassiez souffrir, & laissiez „ dorénavant jouir & user lesdits Supplians plai- „ nement & paisiblement, sans eux leur mettre, „ ou donner ni souffrir, enroller, asseoir, ni im- „ poser dorénavant au plus grand nombre de feux „ que desdits deux feux, les remettre & fassiez „ remettre incontinent, sans délai, au premier „ état d'iceux deux feux. Car ainsi nous plait, „ & voulons être fait, & auxdits Supplians l'avons „ octroyé & octroyons par ces présentes de grace „ spéciale, nonobstant quelconques ordonnances, „ restrictions, mandemans, remissions & lettres „ impetrées à ce contraires.

„ Donnée à Grenoble, l'an de grace 1450. Par „ Monseigneur le Dauphin, à votre rélaxation, „ Perrin. Régistré en la Chambre des Comptes. „

Nota. Le présent extrait a été tiré de son propre original à nous Notaires delphinaux de la ville de Die exhibé, & puis retiré : & due collation faite, requis par Noble Jean d'Alpilhon, Seigneur de Baurières, Chaudebonne, Lestelon & autres places. Nous sommes cy soussignés au lieu de Glandaige, le 27 Juillet 1596, Peyrol Notaire. Carrejat Notaire. Ledit original est demeuré en Glandaige.

N°. 2.

Hommage fait à l'Evêque de Die en 1157.

AUDI PETRE, DIENSIS EPISCOPE.

EGO Iſoardus filius, Jaucerandi & Beatricis, (1) non te decipiam, nec eccleſiam tuam de munitionibus, vel firmitatibus veſtris te vel clericum tuum non capiam nec capi faciam, nec membra tibi vel eis auferam, nec auferri faciam; & ſi quis hoc facere

(1) La famille des Artauds étoit très-puiſſante dans le Diois vers l'an 1193; elle commandoit (imperabat) à Aix, à Chatillon, à Trechenuts, aux Nonieres, à Archiane, Bellegarde, Eſtablet, Borne, Glandage, Molieres, Ravel, & étoit maîtreſſe de pluſieurs autres places. Lorſque le Pape Celeſtin III avertit Jarente, évêque de Die, d'exempter de toutes les impoſitions du Dioceſe, les deux Artauds & Aymar de Poitiers, conformément aux conſtitutions du concile de Latran, ſous Alexandre VIII, ce pontife affecta de nommer les Arthauds avant Aymar. Cette famille deſcendoit de *Girard* & d'*Angeltrude* qui vivoient en 930. L'Iſoard dont il eſt parlé dans l'hommage à Pierre II, étoit vraiſemblablement un membre de la famille des Artauds, & d'une branche qui portoit un nom de baptême. Girard & Angeltrude eurent deux fils, dont l'un fut Arthaud I, l'autre *Ratburne*. Le premier fut comte de Forez; le ſecond fut mari de Valde, fille du Roi Conrad, & vicomte de Vienne.

Artaud V n'eut qu'une fille qui porta le comté de Forez dans la maiſon des Comtes d'Albon, par ſon mariage avec Guy Raymond.

attentaverit, ego omnibus viribus meis vindicabo civitatem Dium, nec possessiones ejus, consuetudines vel jura, sive regalia; sive sacerdotalia, castella, villas', possessiones quas tu vel ecclesia tua, impræsentiarum habetis, vel alius nomine vestro, in anteà justo titulo acquirere poteritis, ego non auferam, nec auferri permittam. Et si quis hoc auferre, vel aliquo modo infestare præsumpserit, ego tibi & successoribus tuis, & ecclesiæ tuæ, pro viribus meis, adjutor & deffensor ero: & si qua vobis, vel successoribus vestris ablata fuerint; & ea aliquando recuperare potero; ea vobis sine omni contradictione reddam. Castrum de luco, quoties tu, vel successores tui, vel nuncii vestri quæsierint, ego cum munitionibus quæ in eo modo sunt, vel in anteà ædificatæ fuerint, sine omni contradictione reddam: & dùm illud tenueris, non auferam, nec auferri faciam: & si quis illud tibi abstulerit, ego fidelis adjutor, donec recuperetur, ero. Hæc, inquam, omnia tibi & successoribus tuis, & ecclesiæ tuæ, si quando Pastore vacaverit, fideliter per hæc sacramenta observabo. Et hoc quidem faciendum ad omnes posteros meos transmitto, & ad hoc sacramentum præstandum, omnes hæredes meos obligo: & tibi & successoribus tuis in omnibus, & per omnia fidelis ero, secundum justitiam. Et per te, & per ecclesiam tuam, me in feudum tenere confiteor,

quiquid in civitate Dienſi, & in mandamento ejus habeo, vel alius nomine meo; & caſtrum de *Luco*, cum mandamento ſuo. Hujus pacti & ſacramenti obſides, & fidejuſſores dedi Hugonem d'Ais, Eſcaſſinum, V. de Guſans. V. de Luzerans, Gerardum & Odonem, & Vmbertum de Quinto, Gau de Verona, Amalricum d'Aucelone, Le. Ramerii de Ora, Aubertum de Monteclaro, Lon. de Romeier, Petrum Monachi, Ugonem Ramerii, Iſorardum Mearii : fidejuſſores tantum & teſtes, Nicolaus Dienſis Decanus, & Jarentus de Quinto : teſtes ſolum modo, Berengarius de Borna, Stephanus Sacriſta, Ar. de Buſti, Le. Pineti, Le. de Borna, Guigo Lombardi, Philippus Eliſiardus, Vv. Arberti Prior S. Marcelli, Acelenus, Stephanus Vicarii, Ugo Vicarius, Saramanus de Borna, Vv. Perdrix, Vv. Longavilla, Silvio de Mirabello, Vv. Ramerii, Vv. Mauris, & G. filius ejus, Ge. Lantelmus, &c. Factum eſt autem hoc pactum, & ſacramentum, anno, ab incarnatione Domini MCLXVII, Alexandro ſummo Pontifice, in ſuâ ſede quietè vivente, Frederico Romanorum Imperatore regnante. Idibus Januarii, anno IV Epiſcopatus Petri, Dienſis Epiſcopi.

N°. 3.

Diluvium & destructio civitatis Gratianopolis, ac diversio pontis suprà Isaram, anno millesimo, ducentesimo, decimo nono, mense Septembris.

JOANNES, miseratione divinâ, dictus Episcopus Gratianopolitanus, dilectis in Christo filiis, omnibus Prioribus & Capellanis, & aliis Eclesiarum Rectoribus, Clericis etiam & Laïcis per Grationopolitanum Episcopatum constitutis salutem & pietatem, visceribus abundare. Dùm ad mentem reducimus quanta mala nos & nostri passi sumus in aquis diluvii, flere potiùs libet, qnàm aliquid dicere, quia tota maria est doloris & angustiæ causa (1). Quare sæpè nobis contingit quod, dùm loqui volumus, luctu pariter & singultu, verba cogimur syncopare. Cujus enim cor est adeò tam durum, ferreum, vel adamantium, quod ad pietatem non moveatur, viso, vel audito, tanto Civitatis nostræ naufragio, quod prorsùs penè submersa, miserabilem omnium bonorum jacturam sustinet lugens, & languens, bonis omnibus desolata, quod licet

(1) *Tel est le texte : il seroit plus intelligible, s'il y avoit*, quia tam amara est doloris nostri causa; *mais j'ai copié fidellement.*

malum

malum ferè per univerſum orbem ſit divulgatum, per illos videlicet qui de diverſis partibus orbis, ad nundinas Gratianopolis convenerant, quandò tamen & qualiter evenerit, & partem damni quam intulit, notitie fidelium omnium, plenâ fide volumus declarare.

Noſcant igitur univerſi quod, anno, ab incarnatione Domini, milleſimo, ducenteſimo decimo nono, menſe ſeptembris, lunâ ſecundâ, die exaltationis ſanctæ crucis, in primo noctis ſilentio, adverſarius noſter diabolus, ut plures ſimul deſtruere poſſet, & majus damnum inferre chriſtianis, ſubtilli quodam & inopinato fraudis ſuæ artificio, rupto cujuſdam lacûs vehementi Oyſentii obſtaculo, diluvium eduxit cum tanto furore & impetu, ac tam horribili frendore pariter & tumultu, quod omnes audientes de vitâ penitùs deſperantes, relictis omnibus, de ſolis perſonis evadendis, ſollicitè cogitantes, quidam majorem ecleſiam & campanile conſcenderunt; quidam domos noſtras, & domos venerabilium fratrum noſtrorum Canonicorum occupaverunt; quidam verò turres & domos excelſiores & fortiores Civitatis aſcendentes, ſuper tecta domorum vix remanentes, totam illam infelicem noctem & miſeram, in confiniis mortis periclitantes & anxii, conſumpſerunt. Proh dolor! ſi portam pontis quæ clauſa fuerat, apertam inveniſſent, multitudo fidelium quæ periit, ſicut credimus, evaſiſſet; fractâ

namque denique portâ plures evaſerunt, pontis ſubſidio liberati qui tamen pereuntibus compatientes, & in Civitate tam periculosè remanentibus condolentes, amiſſis etiam rebus propriis triſtes & miſeri remanſerunt. Ad cumulum quoque tanti diſcriminis, tantus fuit impetus aquis diluvii, quod Iſaræ fluvio curſum ſubitum denegavit; qui fluvius, ſtagno facto, ferè per duas leucas retrogreſſus, univerſam terre ſuperficiem occupavit; tandem verò, rabie diluvii, decreſcentibus aquis, aliquantulùm mitigatâ, prædictus fluvius vires reſumens, cum tanto impetu, & tam violento rediit, quod quidquid diluvium reliquerat, prorsùs evulſit; & quod graviùs ferimus, nobilem pontem noſtrum evertit penitùs & deſtruxit. Heu, heu, heu, quæ vox, quæ lingua dicere, vel quis ſenſus poſſet excogitare miſeriam & infortunium illius temporis, triſtitiam & anguſtum dolorem pariter, & timorem pereuntium virorum, & mulierum, ac puerorum, quorum funeſtus clamor, planctus anxius & lacrymæ, gemitus & ſuſpiria vallem replebant! illi quoque qui tam periculosè in Civitate, ſemivivi remanſerant, infinita ſuſtinentes incommoda, vix irruebant ad hoc, ut de proprio damno noſtro, & venerabilium fratrum noſtrorum Canonicorum, ad præſens tacueramus, communem omnium jacturam, ſubſidium omnibus olim tranſeuntibus tam neceſſarium, lamentari, & veris lacrymis deplorare. Veruntamen

quia meliùs eſt ut de refectione ejus cogitemus, & ad hoc diligenter & ſtudiosè laboremus, univerſitatem veſtram quæ in partem iſtius ſollicitudinis revocanda eſt & trahenda, magnâ precum inſtantiâ deprecamur, attentiùs exorantes, & in remiſſionem omnium peccatorum veſtrorum injungentes, & in virtute obedientie firmiter præcipientes, quatenùs ad tam opus ſacrum & neceſſarium reficiendum, ſecundùm poſſibilitatem veſtram, de rebus vobis à Deo collatis, partem idoneam faciatis. Nos autem confiſi de miſericordiâ Dei omnipotentis, Patris & Filii & Spiritûs ſancti, & de clementiâ & pietate beatæ Mariæ ſemper Virginis, & de meritis beati Hugonis qui primus pontem noſtrum inſtituit, relaxamus omnibus qui confratriæ pontis noſtri, juxtà poſſe ſuum, fratres extiterunt, omnium peccatorum ſuorum, de quibus confeſſi fuerint, & verè pænitentes, quartam partem injuncte pænitentie, venialia pariter & oblita peccata, eiſdem miſericorditer remittentes; illis etiam qui patres & matres quos Deus precepit honorari, aliquandò deshoneſtàverunt, vel diabolico inſtinctu, & impetu ire ſubverſi violentas manus in ipſis injecerunt, ſi patres vel matres eorum jam deceſſerint, factâ Sacerdotibus indè purâ & verâ confeſſione, veniam indulgemus. Prætereà cum confratres pontis noſtri deceſſerint, niſi propriâ culpâ ſuâ excommunicationi ſubjaceant, ab eccleſiâ recipiantur, & honore chriſ-

tiane gaudeant ſepulturæ. Inſuper, quandò quæſtores pontis pro confratriis faciendis, vel colligendis, per epiſcopatum perexerint, rogamus & præcipimus ut benignè recipiantur, & conſilium & auxilium, eiſdem ab omnibus impendatur, & ipſis ſufficienter & honorificè procurentur. Statuimus etiam ut ſemel in anno, ecleſie interdicte ad voluntatem prædictorum pontis quæſtorum, ſolemniter aperiantur, & excluſis excommunicatis qui propriâ culpâ ſuâ excommunicati fuerint, divina ibidem officia celebrentur.

Collationné par nous ecuyer, conſeiller, ſecrétaire du Roi, maiſon-couronne de France, greffier en chef de la chambre des comptes de Dauphiné.

Signé, *MARJOLET.*

N°. 3.

Requête préſentée au Roi Dauphin par les habitants du Bourg-d'Oyſans (1).

AU ROI DAUPHIN.

SUPPLIENT très-humblement ſes pauvres ſujets & manants & habitants de la ville & perroche

---

(1) Le regiſtre 14, cahier 109, cotté cop. Graiſivodan, ayant les bords déchirés & rongés; j'ai copié ſans me permettre de ſubſtituer les mots qui forment lacune.

du Bourg-d'Oyſans, ... icelui lieu ſoit entre fortes, grandes & aultes montagnes, & eſt chief du mandement & Châtellenie d'Oyſans; . . . . vingt perroches, eſquelles vous ſont dues pluſieurs cenſes, rentes, & devoirs ſeigneuriaux, outre les . . . . eſquelles contribuent comme les autres ſujets delphinaux, & le tout ſe reçoit audit Bourg-d'Oyſans, y . . . & priſons ſe tiennent la cour, marché & foires, s'élevent vos gabelles & ſi eſt le paſſage juſque . . . . . n'a toutes fois ledit lieu en plein fort deux lieues de longueur, & demi en largeur à cauſe . . . . que ledit lieu eſt comme deſſus, ſitué entre tant & ſi grandes & aultes montagnes y deſcendant gran. . . & rivieres à merveilles & entr'autres paſſe au long & par le milieu deſdits plain une impétueuſe . . . . . la Romanche, droit juſques à un pont appellé de *la Vena*, près le lieu de Livet; & de-là paſſe . . . & eſtroit paſſage au droit duquel d'un couſté, & autre à deux abymes & lieux ruineux . . . . deſcendent ſouventesfois grandes ruynes, tant en horribles & groſſes pierres que autrement ainſi . . . . le cours & paſſage de ladite Romanche ſe trouve abſourbé, & reſtraint tout ledit plain du bourg. . . . L'an mil cent quatre-vingt-unze en taut que ledit bourg demeura péri environ 30 ans & plus. . . L'an 1219 l'impétuoſité deſdites eaux rompit ladite cloſure, dont ſenſuivit tant de maux que plus ne pourroit

non . . . . la mars de la jusques à la mer, mêmement en cette ville qui en fut presque périe, le pont détruit, & toutes écritures noyées & perdues, qui est chose pitoyable à raconter. (1) De rechef advint ladite restannation l'an 1465, qui noya la plupart du plan du bourg, plusieurs habitations maisons illec étant enfoui péries, comme de ce, est encore bonne mémoire : encore & de rechef, est advenu cette anée, & le dernier jour de juillet, que les ruines sont tellement descendues que le cours de ladite Romanche est estraint & surcis, & la plupart dudit plan mis en lac dont lesdits suppliants sont si très-tant molestés & travaillés attendu les grandes pertes qu'ils y ont faites, & insupportables dépenses que leur a convenu faire, que plus ne savent où re-courir, si ce n'est abandonner le lieu; ce qu'ils seront contraints faire si votre grace & miséri-corde ne leur est sur ce, impartie. Pourquoi vous supplient, comme dessus lesdits suppliants vos pauvres sujets, qu'il vous plaise en pitié considérer les choses des susdits, que de peur & prolexité ne se peuvent exprimer : & en icelle considérant,

(1) Les papiers qui regardoient le domaine du Dauphin à la Mure & dans l'Oysans, furent très-endommagés; & pour les renouveller, il fallut suivre la déclaration des emphytéotes; ceux de la Mure nierent, & furent appellés *Chats*; ceux de l'Oysans furent plus honnêtes, & firent des aveux sinceres: on leur donna l'épithete de *Preudes*.

vous vouliez mander pour le moins lesdits suppliants, qui ne sont comptés que pour huit feux ne cottisés en vos subsides que en la somme de 70 liv. tonrnoises par an, ou environ estre & demourer quictes & exempts desdits subsides, pour le temps de 25 ou 30 ans, ou tel qu'il vous plaira l'année présente non comprise en convertissant toutefois par eux semblable somme de 70 liv. tournouises, outre les réparations qu'ils pourront faire & des ruines & pour, & demourant comptables envers vos officiers du lieu, qui faisant faire l'utilité de tout votre pays, & obvierez à si grand maux queja en sont tant de fois survenus, ferez bien justice aumône, & iceux suppliants préserverez d'abandonner ledit lieu, & toujours ils demoureront des bons sujets, & seront plus encleins prier dieu pour votre très-noble prospérité, laquelle dieu veuille préserver à toujours.

N°. 5.

De diluvio & rerum mutatione ab Astrologis prædictarum, pro anno 1524, mense Februario.

SIDERUM motus arte nondùm viris probatâ bonis, Astrologi metientes, aliquot antè actis temporibus, fluvium, hoc anno millesimo quingentesimo vige-

ſimo quarto, à nativitate Chriſti menſe februario, rerumque mutationes quales nunquam viſæ fuerint, prædixerant, quibus credulum & facile vulgus, non ſine multâ ſui turbatione, dùm hos expectat dies, adheſit. Hic, altos colles, iram ſummi numinis fugiens; ille, montes arduos conſcendere parat, adeò modicâ in Chriſto ſpe repoſitâ, mendacium hominum mentes fallaci credunt judicio, accidit ut non penitùs fruſtrati ſint Mathematici pronoſtico. Nam ipſo anno & menſe, irata Juno dea ſuis ab aëriis ædibus, multis ſimul ex antro totis ruentibus ventis, nives & crebras demittit pluvias linquentes obdycto & nivibus adjunctæ nives, lubricas in valles fluunt. Namque omninò vi fluminum, labentibus arvis, aquæ præter ſolitum modum creſcentes, noſtram, impetu non modico, circumdant pariter, & ingrediuntur Gratianopolitanam civitatem, ita ut civitas ipſa, nullo jam tempore, tam profundas, lataſque viderit & paſſa ſit, per totam ferè urbem diffuſas aquas. Naviculas cives quamplurimas conſcendiſſe, ac per urbem, fluctuantibus aquis, evectas vagaſſe, certum eſt. Sed miſeris omnium precibus paccatus Jupiter, promiſſi Noe & humano generi non oblitus fæderis, illusâ ſiderum arte, jubet abire flumina. Rem miram perenni ſcripto, recepit camera.

Chambre des comptes, generalia 5, f°. 1.

Signé, MATTEROR.

Anno

Anno ſequenti 1525, die 22 Auguli, adeò fuerunt grandes & derivatæ aquæ per hanc civitatem, quales anni 1524, ita ut attingerent aquæ domum hæredum Domini Claudii Marchi & Guiotti Bombini, & grandem rivulum per vicos fecerint aquæ ipſæ. Caocti fuerunt macellarii, dimiſsâ domo macelli, nimiâ fluminis altitudine, carnes in theatro mali conſilii venundare (1).

(1) La place appellée ici de *mauvais conſeil*, eſt la place aux herbes.

FIN.

ERRATA.

Page 9, ligne derniere de la note, liſez, tom. 1.

Page 100, *ligne derniere de la note, liſez*, ſous les nos 3, 4, 5.

Page 137, *ligne 25.* Cet Evêque de Die que pluſieurs auteurs aſſurent avoir abandonné ſon Egliſe & s'être marié, étoit Jean de Monluc, prélat du plus rare mérite, qui fut chargé des négociations les plus importantes ſous Henry II, François II & Charles IX. Il exiſte dans les archives du chapitre de Die, des preuves bien certaines de la fauſſeté des imputations qu'on avoit faites à cet Evêque : je m'empreſſe de réparer une erreur dans laquelle j'étois tombé, malgré ce que dit le pere *Columbi*. M. l'abbé *Lagier de Vaugelas*, grand vicaire de Die, homme d'eſprit, qui connoît bien l'hiſtoire de ſon chapitre, m'a aſſuré que les chanoines ſe tranſporterent à Glandage, pour ſe ſouſtraire à la fureur de leurs ennemis ; mais que fidelles à leurs devoirs, ils y célébroient l'office ; & que Jean de Monluc ne perdit jamais de vue ſon Egliſe & ſes miniſtres.

Note ajoutée après l'impreſſion.

TABLE DES MATIERES

Dont il eſt parlé dans ce volume & dans celui de 1780 à 1786.

Le chiffre (1) déſignera le premier recueil ; le chiffre (2) déſignera le ſecond volume

AFFECTION dartreuſe. (2) Page 177.
Aimant artificiel. (2) 183.
Arêne, (Villars d'). (2) 98.
Barraux, (Fort). (1) 33.
Barret le haut & Barret le bas. (1) 5, 89.
Beſc. (Riv.). (2) 135.
Bletton. (2) 51. 72.
Blettoniſme. *ibid.* 72.
Boiſſons chaudes, leurs inconvénients. (1) 75.
Bourg-d'Oyſans. (2) 99.
Bouvantes (Chartreuſe). (2) 70.
Briançon. (2) 82.
Brouillards inſolites. (2) 71.
Buech, ſources du). (2) 82.
Calculs biliaires. (2) 158.
Camites curieuſes, auprès de Châtillon. (2) 136.
Cardeurs de laine, précautions qui les intéreſſent. (2) 36.
Chartrouſſier, (montagne). (2) 99.
Châtillon. (2) 133.
Fertilité de ſon terroir. *ibid.* 134. 135.
Cholonges. (1) 180.
Coliques & maux d'eſtomac. (2) 193.
Col Gemon. Voy. laves & Pouzolane.
Conſultation médico légale. (2) 159.
Contre-coup dans les parties molles. (2) 153.
Cuves de Saſſenage. (1) 57 58.
Die. (2) 137
Drac. (2) 9.

Ses laves. (1) 81. (2) 9.
Drome, (Riviere de. (2) 15, 16. (2) 11.
Durance d'où elle nait. (2) 82.
Etymologie. *ibid.*
Eau antiputride de Beaufort. (1) 20.
Eaux minérales d'Aurel. (2) 139.
d'Auriol. *ibid.* 77.
De Bouvantes. (2) 71.
De Châtillon. *ibid.* 136.
De Chorance. *ibid.* 69.
Du Col de Ceillac. *ibid.* 53.
De Die. *ibid.* 138.
Des Florins. *ibid.* 85.
Des Sous-lieux. (2) 101.
De Saint-Pierre d'Argenſon. (2) 83.
De Tréminis. (2) 81.
d'Uriage. *ibid.* 49, 65.
De la Motte. (1) 25.
Eaux Thermales du Moneſtier de Briançon. (2) 95.
Du Plan de Faſi. (2) 85.
Engelures périodiques. (2) 200.
Eoures. (1) 64.
Epidémies de Barret le haut & Barret le bas. (1) 102.
De Barraux. (1) 33.
De la Buiſſerate. (2) 9.
De Cholonges. (1) 84.
d'Eoures. (1) 69.
De la Fabrique des Blondes. (1) 50.
De Meſſenas & St. Marcel. (2) 132.
De la Motte. (1) 11.
De Saint-Quantin. (2) 6.
De Saſſenage. (1) 63.
Épidémies de Valdrome. (2) 29, 40.
De la Vallée de Graiſivaudan. (2) 103.
De Vaunaveys. (2) 102.
Du Villars-de-Lans. (1) 45.
De Vorêpe. (1) 1, 10.
Hydropiſie. (2) 173.

Influence univerſelle. (2) 51, 185.
Inondations de Grenoble. (2) 100, 215, 216, 225.
Lac du Bourg-d'Oyſans. (2) 100.
De Luc. (2) 21.
Lautaret, (montagne du) (2) 98.
Malaval, (Combe de.) (2) 99.
Maladie chronique, guérie par la nature ſeule. (2) 205.
Mens, (bourg de) (2). 76.
Météorologie de l'année 1782. (2) 40.
Moneſtier (Vallée du). (2) 92, 93.
Montagne de la Rochette. (2) 71.
Mont-Dauphin. (2) 88.
Mont-Genêvre. (2) 91.
Ouls, (Vallée d') (2) 91.
Phénomene inconnu de la reſpiration. (2) 141.
Pont de Briançon (2) 92.
Pont de Claix. (2) 9.
Pont d'Oreille. (2) 134.
Prêles, ſa grotte. (2) 73.
Phtyſie, guérie par des fraiſes. (2) 169.
Pulmonaire. (2) 165.
Reſpiration, voy. Phénomene
Royanais, obſervations ſur ce pays. (2) 68.
Saſſenage. (1) 57.
Triéves, note ſur ſes habitants. (2) 78.
Valdrome. (2) 15.
Vaunaveys. (2) 113 & ſuiv.
Vent périodique de Mont-Dauphin. (2) 89.
Villars-de-Lans. (1) 42.
Uriage. (2) 49, 50, 110.

FIN de la Table.